



COURONNEMENT
DES EMPEREURS
PAR LES PAPES.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

COURONNEMENT

DES

EMPEREURS

PAR LES PAPES.

PAR M. L'ABBÉ HÉRY,

CHAPELAIN-BIBLIOTHÉCAIRE DE SAINT-LOUIS DES FRANÇAIS, A ROME.



PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1853.

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES.

Ne voir, dans les couronnements des empereurs par les papes, que de simples cérémonies religieuses, est une appréciation trop restreinte. Les couronnements impériaux furent des faits complexes relevant à la fois des deux ordres d'idées qui ont le privilége de remuer le plus puissamment le monde, la religion et la politique ; et ils demandent à être étudiés, et comme événement européen, et comme institution sociale, et comme cérémonie liturgique.

Comme événements européens, les couronnements impériaux ne sont que des épisodes de l'histoire générale du monde depuis le neuvième siècle, épisodes plus ou moins majeurs, mais nécessairement subordonnés aux circonstances contemporaines, et ne s'élevant le plus souvent qu'à la valeur d'un incident à noter.

Comme institution sociale, nous voulons dire comme moyen politique de gouvernement et de civilisation,— on établira ailleurs la vérité de cette assertion, —les couronnements impériaux grandissent en importance. Ils cessent d'être des incidents secon-

daires, et se révèlent des faits générateurs ayant un intérêt historique réel, distinct, nettement limité : des faits destinés à devenir dates en biographie et en histoire.

Comme cérémonie liturgique, les couronnements des empereurs présentent un troisième caractère, ou si l'on veut, un troisième élément constitutif, qui les sort de la série des événements purement humains, pour les classer dans celle où l'intervention divine se manifeste par le concours de l'Église catholique et de ses chefs.

Donc, pour comprendre les couronnements impériaux, pour se rendre raison de l'influence qu'ils exercèrent sur les hommes et les événements pendant une période de plusieurs siècles, pour les apprécier sainement, il ne suffirait pas de les considérer sous l'un des trois caractères qui leur sont propres; il faut les embrasser à la fois dans ces trois caractères. Sculptés sur leurs trois faces, les trépieds antiques ne se tenaient debout qu'alors que ces trois faces réunies par leurs angles formaient siége ou autel.

Le nombre des couronnements des empereurs par les papes ne dépasse pas le chiffre de *trente*, et, sur

ces trente, trois n'appartiennent point à ce que nous appelons l'institution sociale des sacres impériaux. Celle-ci, commencée avec Charlemagne et brisée après Charles-Quint, ne saisit et ne pouvait saisir que les chefs du second empire d'Occident, dit aussi le *saint-empire* romain. Et ceci est tellement exact en fait, que Napoléon Ier, lors de son couronnement par Pie VII, refusa de se soumettre aux différents rites en usage dans les sacres des empereurs allemands.

D'après le droit public d'alors, les princes appelés à l'empire ne prenaient le titre d'empereur et l'Europe ne les saluait de ce titre qu'après leur couronnement dans Saint-Pierre de Rome. Ce couronnement ne se célébrait que par suite du consentement formel du souverain pontife, auquel revenait, en dernière analyse, le droit, sinon d'élire, du moins de confirmer l'élection des empereurs d'Occident. Ceux-ci reçurent tous la couronne des mains du pape consécrateur, qui, la prenant sur l'autel, la leur posait au front. Napoléon la saisit lui-même sur le rétable de Notre-Dame, et de sa main glorieuse se la plaça sur la tête. Fut-ce, comme on l'a répété souvent, par dédain pour la main consécratrice? Nous ne le croyons pas. Si ce dédain eût existé, le vainqueur de l'Égypte et de l'Italie n'eût

pas courbé le front sous les onctions sacrées, ni incliné son diadème sous la bénédiction du pontife. Napoléon savait la valeur des signes. Il voulut qu'aucune assimilation ne fût possible entre un titre qu'il tenait de la nation française et un titre précédemment délégué de par l'autorité spirituelle du pape; et Pie VII consentit aux modifications apportées à la cérémonie du couronnement, parce que Pie VII avait conscience de ne bénir par la prière et ne consacrer par l'huile sainte qu'un fait antérieurement accompli, et qu'un titre déjà légitimement porté.

Ainsi, sur les trente couronnements impériaux, vingt-sept relèvent du second empire d'Occident, et forment une série d'événements politiquement et religieusement identiques appartenant à l'institution; trois lui demeurent politiquement étrangers. Le seul lien de rappel entre les uns et les autres consiste dans leur similitude liturgique.

La religion née, avec l'humanité, sous les palmiers de l'Éden, a pour mission d'accompagner celle-ci dans toutes les périodes de son pèlerinage terrestre, jusqu'au jour où notre globe et ses habitants auront cessé d'exister. La religion ne se préoccupe donc pas seulement de l'homme, en tant qu'individualité

isolée; elle se préoccupe également des divers groupes formés par ces individualités, la famille, la nation, la société. A l'homme elle impose des croyances; à la famille, des devoirs; à la nation, des respects; à la société, des lois : à tous, hommes et agglomération d'hommes, des obligations étroites d'adoration, de morale et de charité. La religion, disons mieux, le catholicisme, la plus pure réalisation de la pensée religieuse, devait donc, et partout et toujours, s'associer à toutes les institutions humaines dont le but tendait, soit au progrès moral de la société, soit au maintien de son ordre civil, soit même au développement de sa prospérité matérielle. Les papes, chefs suprêmes du catholicisme, comprirent, à toutes les époques, ce devoir d'encourager le bon et le bien, là où le bon et le bien se produisaient; et les papes sanctionnèrent par leur exemple l'usage, antérieur à la loi chrétienne, d'appeler les bénédictions d'en haut sur les individus et leurs travaux, comme sur la société et ses gouvernements. Au neuvième siècle, la situation était critique. La papauté crut voir dans la consécration pontificale des couronnements impériaux un moyen de civilisation et de salut pour l'Europe, chancelante alors sous les ébranlements répétés des invasions barbares. La papauté s'empressa d'adopter cette institu-

tion, et les couronnements des empereurs devinrent une cérémonie solennelle de la liturgie catholique.

Les sacres impériaux, appréciés sous ce seul caractère de cérémonie religieuse, ont déjà eu leur historien, don Martène (1). On aurait peu à ajouter aux recherches de ce savant auteur. Les formules des prières catholiques varient rarement; et sauf les différences introduites lors du sacre de Napoléon, dont nous parlerons en leur lieu, les couronnements impériaux présentèrent presque tous les mêmes incidents liturgiques. Aussi n'avons-nous donné qu'une importance très-secondaire à ces détails purement ecclésiastiques.

L'étude des couronnements des empereurs offre des intérêts plus abordables à la généralité des lecteurs, et ce sont ces intérêts que nous nous sommes proposé d'exposer. Les couronnements ont été, avons-nous dit, des événements sociaux, dans lesquels l'Église intervint par ses papes, agissant en ceci comme délégués de Dieu : nous nous bornons à raconter les circonstances *humaines* de ces diverses délégations.

Personne, que nous le sachions, ne s'est encore livré à un semblable travail. Il existe de nombreux

(1) De antiquis ritibus Ecclesiæ.

volumes sur les sacres des rois de France, d'Allemagne, de Lombardie et d'autres monarchies; nous n'en connaissons aucun sur les couronnements des empereurs par les papes. Le livre que nous offrons au public aura donc au moins le mérite d'être neuf sur la matière, et les quelques rapprochements de chiffres qui vont suivre justifieront la méthode adoptée pour le classement des récits qui le composent.

Le premier des couronnements impériaux par les souverains pontifes fut célébré le 30 mars 525, le dernier le 2 décembre 1804. Les 28 autres s'échelonnent entre ces deux dates.

Les divers princes qui reçurent les insignes impériaux des mains d'un pape naquirent dans des contrées et sous des nationalités différentes.

La Grèce, ou plutôt la Roumélie, en compte.	1
L'Italie..............................	2
La France............................	9
L'Allemagne.........................	18

Les deux empereurs italiens sortirent de race lombarde, mais de familles diverses.

Des neuf français, sept appartiennent à la famille

carlovingienne, un à la famille des sires de Courtenay, un à la famille Bonaparte.

Cinq maisons donnèrent les dix-huit empereurs allemands :

Maison de Bavière	1
Maison de Saxe	4
Maison de Franconie	4
Maison de Souabe	4
Maison de Hapsbourg	3
Maison d'Autriche	2

Une sorte de droit public voulait que ces importantes cérémonies se célébrassent dans Rome, et ce droit subit peu de violation :

La basilique de Saint-Pierre au Vatican en vit	24
La basilique de Saint-Jean de Latran	1
La basilique mineure de Saint-Laurent hors des Murs	1

Quatre de ces couronnements s'accomplirent hors de la ville pontificale :

Constantinople	1
Reims et Paris	2
Bologne	1

Le tableau synoptique suivant complétera ces questions de chiffres.

Dates.	Lieux.	Empereurs.	Nations.	Papes.
545.	Constantinople.	Justin Ier.	Grec.	Jean Ier.
800.	Rome.	Charlemagne.	Français.	Léon III.
816.	Reims.	Louis le Pieux.	Français.	Étienne IV.
823.	Rome.	Lothaire Ier.	Français.	Pascal Ier.
850.	Rome.	Louis II.	Français.	Léon IV.
875.	Rome.	Charles le Chauve.	Français.	Jean VIII.
880.	Rome.	Charles le Gros.	Français.	Jean VIII.
891.	Rome.	Guido.	Italien.	Étienne V.
895.	Rome.	Arnolphe.	Allemand.	Formose.
901.	Rome.	Louis de Bourgogne.	Français.	Benoît IV.
916.	Rome.	Bérenger.	Italien.	Jean X.
962.	Rome.	Othon Ier.	Allemand.	Jean XII.
967.	Rome.	Othon II.	Allemand.	Jean XIII.
996.	Rome.	Othon III.	Allemand.	Grégoire V.
1014.	Rome.	Henri le Saint.	Allemand.	Benoît VIII.
1027.	Rome.	Conrad le Salique.	Allemand.	Jean XIX.
1046.	Rome.	Henri le Noir.	Allemand.	Clément II.
1111.	Rome.	Henri V.	Allemand.	Pascal II.
1133.	Rome.	Lothaire III.	Allemand.	Innocent II.
1155.	Rome.	Frédéric Ier.	Allemand.	Adrien IV.
1191.	Rome.	Henri VI.	Allemand.	Célestin III.
1209.	Rome.	Othon IV.	Allemand.	Innocent III.
1217.	Rome.	Pierre de Courtenay.	Français.	Honorius III.
1220.	Rome.	Frédéric II.	Allemand.	Honorius III.
1312.	Rome.	Henri VII.	Allemand.	Clément V.
1355.	Rome.	Charles-Quint.	Allemand.	Innocent VI.
1433.	Rome.	Sigismond.	Allemand.	Eugène IV.
1452.	Rome.	Frédéric IV.	Allemand.	Nicolas V.
1530.	Bologne.	Charles V.	Allemand.	Clément VIII.
1804.	Paris.	Napoléon Ier.	Français.	Pie VII.

Le cycle des événements dont nous allons raconter les péripéties est-il irrévocablement clos? Les sacres impériaux avec intervention du pape doivent-ils se reproduire, l'Italie ou la France revoir leur imposante solennité? C'est là le secret de l'avenir... Notre rôle d'historien s'est borné à enregistrer le passé.

COURONNEMENT
DES EMPEREURS
PAR LES PAPES.

I.

BUT POLITIQUE DES COURONNEMENTS IMPÉRIAUX.

Les couronnements des empereurs d'Occident, à partir du commencement du neuvième siècle jusque vers la moitié du seizième, révèlent des mœurs, des idées, des tendances, des détails d'application, pleins d'imprévu et d'intérêt. Leur reproduction successive est moins souvent qu'on ne serait tenté de se le figurer la répétition monotone des mêmes incidents. Les incidents, au contraire, varient comme les personnages, se différencient comme les époques.

Ces couronnements révèlent, de plus, la pensée civilisatrice dont ils furent la réalisation, pensée qui, les élevant à la hauteur d'une institution politique, leur donne un lien commun de rappel, une véritable unité historique.

On touchait au neuvième siècle. Aucune des institutions civiles de la vieille société n'était restée debout. Le monde européen ressemblait à un immense désert, jalonné çà et là de ruines gigantesques. Un seul édifice moderne y offrait abri au voyageur: cet édifice, c'était l'Église. Or, l'Église, société spirituelle, n'avait qu'un seul et même chef : LE PAPE. On en vint donc à penser qu'afin de restaurer la société civile, il fallait également confier son gouvernement à un seul et même chef : L'EMPEREUR.

Fut-ce là une pensée utile? L'appréciation en demeure controversée. On sait de graves opinions pour et de graves opinions contre. Et pourtant, en isolant cette pensée des siècles qui suivirent le siècle de son institution, et en ne la considérant que relativement au milieu dans lequel elle se reproduisit, elle apparaîtra, croyons-nous, utile et bonne (1). Le chef de la société spirituelle, revêtu d'une autorité unique et indivisible, obtenait sans conteste dans l'Église, où il ne rencontrait pas d'égal, la primauté d'honneur, de respect, d'obéissance. Pour que le

(1) Voir le couronnement de Charlemagne.

nouveau chef de la société civile arrivât à la même primauté d'honneur et de respect dans le monde politique, il fallait donc le revêtir, lui aussi, d'une dignité unique, en l'élevant de fait et de droit au-dessus des autres rois contemporains. Un seul moyen pouvait atteindre ce but : c'était d'associer par un acte religieux, à l'autorité divine de l'Église, l'autorité morale dont on allait investir ce chef, en lui imposant, de par le Christ, une dignité supérieure à toutes les dignités alors connues; si bien que le nouvel empereur, recevant le diadème et les autres insignes des mains du pape, sembla, aux yeux des peuples, les recevoir directement de Dieu.

Telle fut, il est impossible de le nier, la pensée inspiratrice des couronnements des divers chefs du second empire d'Occident. Les signes extérieurs des nouveaux dignitaires furent : 1° le titre d'empereur éteint en Europe depuis trois cent vingt-cinq années; 2° l'inviolabilité cléricale conférée par la consécration liturgique à la personne du couronné. La forme virtuelle de l'institution fut l'autorité, ou, si l'on veut, l'influence personnelle résultant de cette délégation ecclésiastique du droit de gouverner.

Les couronnements pontificaux n'apportaient au prince couronné ni accroissement de territoire, ni augmentation de subside, ni moyen matériel d'administrer. Ils lui donnaient un *titre* unique et un

caractère unique. Ils ne faisaient que cela; mais cela touchait à tout, embrassait tout, pouvait mener à tout; cela répondait aux désirs, aux besoins, aux croyances du temps. « Quels que soient les « événements extérieurs, » a dit un éminent publiciste (1), « c'est l'homme lui-même qui fait le monde; « c'est en raison des idées, des sentiments, des dis- « positions morales et intellectuelles de l'homme, « que le monde se règle et marche; c'est de l'état « intérieur de l'homme que dépend l'état visible de « la société... » Au neuvième siècle, ajoute le même auteur, l'Europe s'efforça de sortir de l'état d'anarchie où elle était tombée. Au milieu de son désordre, des goûts d'ordre la tourmentaient. Des besoins de justice, de prévoyance, de développement, l'agitaient jusque sous le joug du plus brutal égoïsme. Les souvenirs de la civilisation romaine la travaillaient, et l'Église chrétienne lui montrait la possibilité « d'une société régulièrement constituée, ayant « ses principes, ses règles, sa discipline. »

Si nous ne nous abusons, l'Église chrétienne inspirait à l'Europe plus que ce besoin d'imiter une société fonctionnant régulièrement : elle lui inspirait confiance. Non-seulement l'Église avait résisté à la pression démoralisante des invasions barbares, non-seulement elle était restée debout, mais elle avait

(1) Guizot, *de la Civilisation en Europe*, IVᵉ leçon.

progressé sous cette pression et en était sortie, le seul pouvoir à la durée duquel on crût, au joug duquel on ne frémît pas d'obéir. La raison en est simple : seule, l'Eglise luttait alors pour sauvegarder la dignité humaine. La conclusion fut logique. De cette confiance des populations en l'Église, il arriva que tout ce que l'Église promulguait, sanctionnait, approuvait, se trouvait immédiatement accepté, même dans l'ordre temporel. L'obéissance à ses injonctions ne se discutait pas ; elle suivait le *mandement :* MAGISTER DIXIT, le maître avait parlé.

Les couronnements impériaux, pour atteindre leurs résultats sociaux, devaient donc être, et ils le furent, l'œuvre, la création, la chose de l'Église. Les termes sont exacts. Ils prirent rang dans les rites de sa liturgie. Elle les préconisa auprès des peuples ; elle s'en servit longtemps, avec intelligence, comme d'instrument de civilisation et de propagande. Et ceci entrait tellement dans l'esprit de l'institution, que, le jour où cet instrument fut retourné contre l'Église, la dignité *indivisible,* dont il était le signe, fut divisée et partagée entre plusieurs (1).

Il est utile d'insister.

Le prince qui venait se prosterner, comte, duc ou roi, sous la main consécratrice des papes, qu'il s'appelât Charles ou Guido, Conrad ou Sigismond,

(1) Léo, *Histoire d'Italie*, domination française.

se relevait empereur par la vertu de la consécration. Tel fut, pendant plus de six cents ans, le droit public de l'Europe (1). Ce prince se relevait en même temps, et toujours en raison de l'acte religieux, la première personne *civile*, ou, pour parler comme l'époque, la première personne *laïque* du monde. « La dignité impériale, » dit Noël Alexandre dans ses curieuses et savantes *Dissertations sur « l'histoire ecclésiastique* (2), « consista surtout dans « la charge de protéger et de défendre l'Église chré« tienne; c'est en raison de cet office, *in hoc Eccle« siam tuendi officio,* que la primauté d'honneur sur « les autres princes chrétiens appartint à son titu« laire. » Un écrivain allemand, Léo, dans son *Histoire d'Italie,* reproduit cette appréciation, quoique en mots moins explicites (3) : « La dignité impé« riale, » dit-il, « différa de toutes les autres institu« tions politiques du temps : comme étant la plus éle« vée de toutes, et par conséquent une dignité *indi« visible*, ce qui ne pouvait se dire de la dignité « royale; et parce que la réception de cette dignité « ne dépendait pas tant des droits du sang ou de « l'élection que du FAIT du couronnement par le « pape. »

Par ce fait donc, le *couronné* devenait la pre-

(1) Gosselin, *Pouvoir du Pape au moyen âge.*
(2) Dissert. seconda, sæc. IX et X.
(3) Léo, années 775-964.

mière personne civile du monde laïque, de même que le pape était la première personne ecclésiastique du monde religieux. Or, dans une ère qui ne mit et ne pouvait mettre en relief que des individualités, la première personnè laïque du monde se trouva naturellement une puissance dominatrice des hommes, des idées et des faits contemporains.

Ce fut le beau côté de l'institution des couronnements impériaux : indiquons leurs côtés fâcheux.

La présence simultanée de ces deux grands pouvoirs, le PAPE et l'EMPEREUR, à la tête de la société, les exposa à devenir rivaux, adversaires, ennemis. Leurs domaines d'action, séparés en théorie par toute la distance qui sépare le spirituel du temporel, s'enchevêtraient dans la pratique. Il en surgit, comme fatalement, des conflits de dignité et de juridiction, d'autant plus qu'il se trouva au plus intime de l'institution une cause irritante et permanente de lutte.

L'empereur n'était accepté par la chrétienté qu'après le couronnement; mais, le couronnement accompli, l'empereur ne se reconnaissait plus ni d'égal ni de supérieur. Or, sans prétendre qu'à dater de cette cérémonie le pape fût devenu son sujet (1), maintes fois le nouvel empereur traita le pape comme tel. Les scandales nés de cet inconvénient de juxta-

(1) Cette prétention a été soutenue et l'est encore par des auteurs allemands et français.

position ternissent les annales des deux puissances; et si ces querelles, auxquelles nous aurons à toucher en passant, n'éclatent pas sous Charlemagne lui-même, on les voit apparaître avec les successeurs de ce prince, se développer et s'envenimer sous les empereurs des maisons de Saxe et de Franconie, changer de prétexte sous les Souabes, se raviver et se continuer, avec des alternatives diverses, sous les Habsbourg et sous les princes de la maison d'Autriche, jusqu'au plus célèbre d'entre eux, Charles-Quint.

Quoi qu'il en ait été, les couronnements impériaux réalisèrent leur but social, qui fut d'être un moyen gouvernemental. Ce but leur constitue une identité saisissable, clôt chacun de ces événements dans ses limites propres, en même temps qu'il les enchaîne et les montre comme un seul et même FAIT dont les évolutions s'accomplissent à diverses heures d'une période donnée. Vus dans cette unité historique, les couronnements impériaux ne cessent point d'apparaître une institution religieuse digne du respect de tous, et sur laquelle il demeure encore un mot important à écrire (1); mais ils apparaissent surtout une combinaison humaine dont on a le droit de discuter l'application, de balancer les chances et de juger les résultats.

(1) Voir page 12.

II.

CHARLEMAGNE. — LÉON. III.

779.

Le jour de Noël, 25 décembre 799, le pape Léon III posa le diadème d'empereur sur la tête de Charlemagne. Cet événement annonça au monde l'avénement du second empire d'Occident, et son retentissement l'émeut encore à plus de dix siècles d'intervalle. C'est qu'il fut, dit Balbo (1), le plus grand événement de la période historique qui coure de Charlemagne à Napoléon. Le contemporain Éginhard, et, plus tard, Anastase le Bibliothécaire, nous en ont laissé le récit : « Le jour solennel de la Na-« tivité du Seigneur, écrit Éginhard (2), Charles « alla à la basilique du bienheureux Pierre, où il « voulait assister à la messe. Or, pendant qu'il « se trouvait agenouillé devant le saint tombeau « pour faire son oraison, le pape Léon lui plaça « une couronne d'or sur la tête, et le peuple ro-« main, présent à la cérémonie, se mit à crier : — « A Charles, Auguste, couronné par Dieu, — au « grand et pacifique empereur, — soient longue

(1) *Storia d' Italia*, lib. v.
(2) Ad. ann. 801.

« vie et victoire! Après les acclamations de la « foule, le pape l'adora (1), suivant l'antique usage; « et, à dater de ce moment, Charles cessa de por- « ter le titre de Pâtrice pour prendre celui d'Empe- « reur et d'Auguste. »

Anastase le Bibliothécaire, chroniqueur de la fin du neuvième siècle, raconte le même fait avec plus de détails. Son récit, emprunté aux traditions de l'Église de Rome, n'a jamais été contesté (2). « Le « jour de la naissance de N. S. J. C., tous se rendi- « rent dans la basilique du B. Pierre, apôtre, et le « vénérable et magnifique pape ceignit la tête de « Charles d'une couronne très-précieuse. A cette « vue, la foule des fidèles romains, se rappelant « l'affection dont le prince avait donné tant de « preuves à la sainte Église et au vicaire du Christ, « poussée aussi par l'inspiration de Dieu et par celle « du B. Pierre, le porte-clefs du ciel, se mit à accla- « mer avec enthousiasme : — A Charles très-pieux, « — Auguste couronné par Dieu, — Au grand, au « pacifique Empereur, — soient longue vie et vic- « toire! Ceci fut répété trois fois, devant la *confes- « sion* du B. apôtre; et, entre chaque acclamation, on

(1) Nous n'avons pas besoin d'expliquer le sens de cette parole, qui ne veut dire autre chose, sinon que Léon rendit à Charles les hommages de déférence que les papes avaient l'usage de rendre aux empereurs depuis Constantin.

(2) *Vita Leonis papæ III.*

« invoquait le nom de plusieurs saints. Ce fut ainsi « que tous le constituèrent empereur des Romains. « Aussitôt le très-magnifique pontife fit à l'empereur « Charles et à son fils, le roi Pépin, qui l'avait suivi « à Rome, les onctions saintes avec l'huile consa- « crée. »

Le cardinal Baronius, sur la foi d'un ancien rituel, ajoute une circonstance omise par Éginhard et Anastase. Suivant le savant annaliste (1), le nouvel empereur prêta le serment que voici : « Au nom du « Christ, moi, Charles, je promets et m'engage de- « vant Dieu et son apôtre Pierre (*spondeo et polli-* « *ceor*) à protéger et à défendre cette sainte Église « romaine, moyennant l'aide d'en haut, autant que « je le saurai et que je le pourrai. » Ce serment n'a rien d'improbable; on en retrouve un à peu près semblable précédant tous les couronnements qui suivirent celui-ci.

Charles offrit en action de grâces de riches présents au pape et aux grandes basiliques de la ville. La basilique vaticane reçut un autel en argent, des vases en or, plusieurs calices avec leur patène du même métal, et une couronne d'or, ornée de pierreries, destinée à être suspendue au-dessus de la *confession* de Saint-Pierre : son poids était, dit-on, de cinquante-cinq livres d'alors.

(1) *Annal. eccl.*, ad ann. 800.

Charles donna à la basilique de Saint-Paul, sur la voie d'Ostie, un autel ou table en argent, d'un poids moindre que celui de l'autel donné au Vatican, mais garni de tous les vases nécessaires à la célébration des saints mystères.

A Saint-Jean de Latran, église épiscopale des papes, le prince envoya une croix processionnelle en argent, enrichie de pierres d'hyacinthe, « que le « magnifique pape destina, sur la demande du « prince, à être portée, en tête du clergé romain, les « jours des grandes litanies ou rogations ; » de plus, un autel d'argent avec ses colonnes et son *ciborium* du même métal ; enfin un exemplaire des saints Évangiles sur vélin, enveloppé dans un étui en or le plus pur.

Sainte-Marie-Majeure reçut un candélabre en argent (1).

Telles furent ce qu'il est permis de nommer les circonstances ecclésiastiques du sacre de Charlemagne. Mais si, comme il a déjà été essayé de l'établir, les couronnements impériaux furent plus qu'une simple cérémonie liturgique, il convient d'en indiquer aussi les circonstances sociales.

Les papes régnèrent de fait, dans Rome, bien avant Étienne II et la donation de Pépin (753) ; l'un le promoteur, l'autre l'instrument de l'établissement

(1) Anast., *Vita Leonis papæ III.*

légal du gouvernement temporel ecclésiastique. Et quoique les empereurs grecs conservassent dans la ville, jusqu'au pontificat d'Étienne, une souveraineté incontestée en droit, en fait et depuis de longues années, cette souveraineté s'y trouvait réduite à un état de choses purement nominatif.

Le premier ébranlement donné à la puissance des Césars en Italie, et particulièrement dans Rome, vint de la translation du pouvoir impérial à Constantinople. En l'absence du chef temporel de la société civile européenne, les yeux et les espérances se tournèrent naturellement vers le chef de la société spirituelle, resté dans la ville *éternelle*. On continua d'abord, comme par le passé, à obéir et à respecter le premier; mais on se prit en même temps à respecter le second, à recourir à lui et à lui obéir. Or nul ne peut servir deux maîtres; « car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il se soumettra à l'un et méprisera l'autre (1). » Donc le pape devint le maître qu'on aima et celui auquel on se soumit.

Toutefois il y eut un temps d'arrêt dans cette première propension des esprits vers la souveraineté temporelle des papes. La création du premier empire d'Occident, sous Honorius, paraissait de nature à rendre une nouvelle vigueur aux droits impériaux dans la Péninsule italienne : elle y produisit un effet

(1) Évangile selon saint Matthieu, chap. VI.

totalement contraire, et y accéléra leur décadence. Les successeurs de Théodose ne se fixèrent point dans Rome. Milan et Ravenne partagèrent avec l'ancienne capitale les honneurs de la résidence impériale; de plus, le sceptre tomba, soit aux mains de princes enfants ou idiots, gouvernés par des femmes ou des eunuques, soit aux mains d'usurpateurs et de comparses; et ceci, jusqu'au jour où un Goth le brisa entre les doigts d'un autocrate âgé de six ans (475).

Rien, dans ce long et triste drame, ne réhabilita devant les peuples les prestiges de la pourpre. Qu'on y ajoute « les invasions de ces petits hommes mai-« gres ou basanés, ou de ces espèces de géants aux « yeux verts, à la chevelure blonde lavée dans l'eau « de chaux, frottée de beurre aigre ou de cendre de « frêne; les uns nus, ornés de colliers, d'anneaux « de fer, de bracelets d'or; les autres couverts de « sayons de peau, de larges braies; d'autres encore, « la tête chargée de casques faits en guise de mufle « de bêtes féroces (1); » qu'on y ajoute surtout : « la servitude qui suivit ces invasions (2), » et l'on pourra comprendre quelle confiance pouvait désormais inspirer la dignité césarienne.

Et pourtant la puissance impériale avait jeté un

(1) Chateaubriand, *Études hist.*, VI[e] discours.
(2) Sidonius Apollin., *Panégyrique d'Anthémius.*

tel reflet dans le monde, y avait creusé si largement son sillon, que trois siècles après la déposition du fils d'Eugène, c'est-à-dire à l'époque de Charlemagne, les souvenirs de l'ancien empire préoccupaient encore les populations italiques, excitaient leurs regrets.

Théodoric le comprit. Après la prise de Rome et l'occupation des deux tiers de la Péninsule par les Goths, il essaya de restaurer, en le modifiant, l'antique pouvoir impérial. Il en rétablit les charges et les titres honorifiques. Ces tentatives ne se continuèrent point après la mort de ce prince, « le moins barbare des barbares. » Ses successeurs goths, puis les généraux et les exarques grecs, qui ressaisirent un moment la souveraineté du duché de Rome au profit de Constantinople, et enfin les Lombards, ne tinrent aucun compte de ce passé du pays conquis. Tous s'étudièrent à lui imposer des formes administratives nouvelles et importées.

On vient de nommer les Lombards ; ces barbares n'occupèrent jamais Rome : toutefois l'appréhension fondée de l'occupation de la ville par cette nation, dans un avenir plus ou moins rapproché, précipita la rupture avec Constantinople ; ce fut ce qui amena l'intervention des monarques français en Italie, et par suite la création du second empire d'Occident.

Au temps de la plus grande splendeur de la ville

aux sept collines, quatorze voies sortaient de ses portes, et, rayonnant dans toutes les directions, allaient atteindre, au travers des nations soumises, les rivages de l'Adriatique, les sombres forêts de la Germanie, ou les rochers granitiques battus par les flots verts de l'Océan celtique. Aujourd'hui, si leurs chaussées sont effacées du sol, même dans le désert qui environne la ville, on se rappelle toujours qu'elles y passèrent; et quand un pèlerin ou un voyageur, cheminant vers la cité des papes, heurte du pied des segments de la lave dont les dalles accolées formèrent la chaussée de ces voies, le pèlerin et le voyageur reconnaissent et saluent avec enthousiasme ces derniers vestiges d'une civilisation éteinte. Ainsi en était-il dans l'ordre moral au neuvième siècle, par rapport à la dignité impériale. Cette dignité n'existait plus, mais des souvenirs, des traces mutilées en apparaissaient toujours dans les usages, dans les lois, dans les coutumes; et quand elle se releva dans la personne de Charlemagne, les populations la saluèrent avec acclamation.

« Sans aucun doute, dit le comte Balbo, les Ro-
« mains et les Italiens soumis aux papes se réjoui-
« rent de voir le reste de leur indépendance sous-
« trait à l'arbitraire d'un souverain d'au delà des
« mers; de n'avoir désormais à relever que de
« Charles, déjà leur patrice et maintenant leur em-
« pereur. Peut-être aussi les Romains et les Italiens,

« toujours disposés à se bercer du rêve de leur « *primato* antique, espérèrent-ils le voir ressusciter « avec la restauration de la dignité impériale. »

Cette citation, inspirée par l'étude des chroniques de l'époque, prouve suffisamment l'accession des masses à la reconstitution d'un second empire d'Occident; et cette accession fut la sanction d'un droit, autant qu'un droit peut surgir des circonstances. « Pressé au midi par les mahométans, au nord par « les Germains et les Slaves, il était impossible que « la réaction de cette double invasion ne tînt pas en « désordre continuel l'intérieur du territoire euro- « péen. Les populations étaient sans cesse dépla- « cées, refoulées les unes sur les autres. Rien de « fixe ne pouvait s'établir; la vie errante recom- « mençait partout, nulle part la société ne pouvait « s'asseoir ni se régler. La barbarie se prolongeait « partout, et par les mêmes causes qui l'avaient fait « commencer (1). » Rome, ce cœur du monde européen, souffrait de ce malaise général, auquel se surajoutait, pour elle, un malaise local.

Un conflit, avons-nous déjà dit, s'était élevé depuis diverses années entre le souverain nominatif de cette cité, l'empereur de Constantinople, et le souverain de fait, le pape. « Or, dit encore M. Gui- « zot, parmi les chrétiens et dans le clergé chrétien

(1) Guizot, *De la civilisation en France*, t. III, p. 77.

« de cette époque, il y avait des hommes qui avaient « pensé à toutes les questions morales et politiques; « qui avaient sur toutes choses des opinions arrê« tées, des sentiments énergiques, et un vif désir « de les propager et de les faire régner; qui avaient « le vouloir d'attaquer la barbarie par tous les bouts, « pour la civiliser en la dominant (1). »

Deux de ces hommes « à opinions arrêtées sur « toutes choses, et au vif désir de les faire régner, » furent Charlemagne et Léon III. Le premier, avec le coup d'œil de l'homme d'État; le second, avec la sagacité de l'homme d'Église, comprirent qu'il fallait, avant tout et à tout prix, dégager un principe de salut du milieu de cette Babel sociale, ne fût-il qu'un moyen transitoire jeté sur la surface des faits contemporains, en radeau de sauvetage. Ce principe à sauver était le droit de commander. Il a déjà été dit de quelle forme théocratique on le revêtit, et la légitimité de cette investiture sacerdotale a été également démontrée par sa nécessité. Ce fut cette nécessité politique du moment que les populations acclamèrent dans le couronnement de Charlemagne.

Aussi, les lignes suivantes d'Éginhard, dans lesquelles on dirait qu'il tend à disculper le roi français de toute préméditation à son couronnement, semblent-elles inexplicables : « Au sortir de la basi-

(1) *De la civilisation en Europe.*

« lique, écrit Éginhard (1), le prince nous répéta « que, malgré la solennité de la fête de Noël, il se « fût abstenu de paraître dans l'église, s'il eût eu « connaissance des projets du pape Léon. » Vraies, ces lignes torturent l'histoire; fausses, on ne comprend pas l'utilité de leur hypocrisie.

Le roi français se trouvait dans Rome pour la quatrième fois. Des causes graves avaient déterminé ses trois précédents voyages : une cause grave décida également le dernier. Léon III, fuyant devant l'émeute, était venu rencontrer Charles à Paderbonn. Charles avait promis à Léon de venir rétablir l'ordre dans sa capitale : et quoiqu'il eût suffi au pape de se représenter aux portes de la ville le mois suivant, accompagné de quelques seigneurs français, pour se les voir ouvrir et reprendre possession du palais pontifical, le roi n'en tint pas moins à accomplir sa parole. Réprimer en personne l'insoumission des Romains, aurait-il donc été le seul motif de ce quatrième séjour « du grand monarque » dans Rome? Les conférences de Paderbonn, qui atténuent si elles n'infirment entièrement la spontanéité du couronnement et la surprise de Charles, autorisent à en douter.

En admettant comme certaine la préméditation du pape et de l'empereur, nous avons la conscience

(1) Ad ann. 801.

de les honorer l'un et l'autre. La rénovation de l'empire d'Occident fut un bien. Ce fut d'elle que data la reconstitution de la société moderne ; et si, par suite des péripéties du temps, elle entraîna, particulièrement pour l'Italie, des conséquences regrettables, il n'en est pas moins réel qu'elle arrêta la barbarie de nouveau envahissante, qu'elle redonna une forme à la société civile, qu'elle répandit et raffermit l'autorité salutaire de l'idée catholique.

Le couronnement de Charlemagne, en tant que le premier des événements de ce genre, appartenant à la série des vingt-sept cérémonies semblables qui se rattachent au second empire d'Occident, soulève encore d'autres questions délicates, souvent renouvelées et toujours difficiles à résoudre.

En vertu de quel droit ou de quel privilége le pape se crut-il autorisé à agir dans cette grave circonstance? Léon III se posa-t-il comme le délégué du peuple romain? Puisa-t-il *uniquement* dans sa dignité de pontife la raison de son intervention? Enfin, cet acte fut-il la transmission d'un pouvoir et d'un droit anciens, ou la création d'un pouvoir et d'un droit nouveaux?

On peut répondre : Si la *nécessité* des *circonstances* suffit à la légitimation de la résurrection de l'empire comme FAIT, cette même nécessité doit suffire à légitimer, comme DROIT, le mode et les formules de cette résurrection. On peut répondre encore : Tout ce

qui rentre dans l'ordre éternellement voulu de Dieu, c'est-à-dire tout ce que Dieu a béni ou bénirait, a approuvé ou approuverait, a sanctionné ou sanctionnerait, peut être légitimement béni, approuvé, sanctionné par son vicaire sur terre. A la conscience de celui-ci appartient d'en peser et d'en assumer la responsabilité.

La question religieuse qui nous occupe peut donc se poser ainsi : « La restauration de l'empire, au neuvième siècle, fut-elle, dans l'ordre des choses, éternellement voulue de Dieu? » Les faits et la logique répondent, Oui. Dieu veut que la société existe ; et si la résurrection de l'empire fut alors le salut de la société, il suit que l'intervention de l'autorité papale, en cette occasion, fut une intervention politiquement nécessaire et religieusement légale. Léon III s'y posa en pontife, et uniquement en pontife. Il n'y eut, par conséquent, ni délégation humaine ni translation d'une autorité préexistante ; il y eut, quoi qu'on en ait écrit, *création* et promulgation d'un droit nouveau. Charles ne succéda à personne, ne déposséda personne. Le fait de son couronnement dans Saint-Pierre n'accrut en rien sa puissance territoriale ; et les quelques actes de police auxquels il présida dans Rome, après la cérémonie, avaient été précédés antérieurement d'actes semblables, accomplis en raison de son titre de *patrice* de Rome.

Cependant nous ne pouvons nier qu'il y eut une

sorte de consentement donné par l'aristocratie et le peuple de Rome, quoiqu'il soit très-probable que l'événement se fût accompli même en l'absence de cette accession populaire. Jusqu'à quel point ce consentement fut-il libre? Voilà encore ce qu'il est resté difficile de décider. Toutefois, on est autorisé à le regarder comme ayant été général et sincère. « Le peuple « l'acclama, dit un auteur bon à citer, parce qu'il « comprend le présent et le passé de son pays; le « peuple acclama Charles quand il lui vit la cou- « ronne sur la tête, parce qu'il se réjouissait de voir « disparaître les restes de sa dépendance à un em- « pereur d'au delà de la mer, et qu'il n'aurait à sup- « porter désormais que celle qu'il rendait déjà au « prince français à titre de *patrice* (1). »

Concluons. Le sacre de Charlemagne par le pape Léon III « fut le lien qui joignit ensemble les Barba- « res et les Romains, les vainqueurs et les vaincus, « en les réunissant dans un nouvel empire (2). » Donc ce couronnement fut à la fois un événement heureux et une date importante.

(1) Balbo.
(2) Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, t. Ier.

III.

LOUIS LE PIEUX. — ÉTIENNE IV.

816.

Charlemagne mourut le 28 janvier 814. Peu de mois avant cet événement, et pendant que l'assemblée des grands plaids se tenait à Aix-la-Chapelle, « Charles, dit la Chronique de Moissac (1), présenta son fils, Louis d'Aquitaine, aux évêques, abbés, comtes et sénateurs francs, et leur demanda de le saluer roi et empereur. Tous y consentirent. On posa la couronne d'or sur la tête de Louis, et le peuple se mit à crier : *Vivent les empereurs Charles et Louis!* » Ainsi, Louis, que l'histoire a surnommé *le Pieux* ou *le Débonnaire,* commença à porter le titre d'empereur du vivant même de son père. Personne ne le lui a contesté ni alors ni depuis. Toutefois, fait observer Muratori (2), et l'observation est importante dans la matière, « s'il est très-curieux de voir « tous les écrivains du temps parler et du consente- « ment demandé à la baronnie de France, et de « l'adhésion accordée par elle à cette proclamation « du nouvel empereur, il ne l'est pas moins de ne

(1) *Chronicon moissiacense*, p. 82.
(2) *Annal. d'Italia*, ad ann. 813.

« voir aucun d'eux faire mention du pontife ro-« main. Cependant, ajoute le même écrivain, on « peut conjecturer avec probabilité que Charles « n'aura agi, dans cette occasion, qu'après avoir « prévenu et pressenti le pape; car ce n'était pas « des Francs que lui, Charles, tenait sa seigneurie « de Rome, ni sa dignité d'empereur. »

Le couronnement, qui devait régulariser en la personne de Louis ce titre reçu à Aix-la-Chapelle, fut reculé de deux années; il s'accomplit à Reims le 29 novembre 816, et le consécrateur fut le pape Étienne IV.

Jules Marini, Étienne IV, avait succédé à Léon III le 22 juin de cette même année. Marini descendait d'une famille romaine des plus illustres de l'époque. Son élévation à la tiare se fit le dixième jour qui suivit la mort de Léon, et l'on est en droit de supposer, quoique aucun chroniqueur contemporain ne le dise, qu'on n'y apporta une certaine précipitation qu'afin d'éviter l'intervention probable de la France. Aucun monument n'établit qu'il eût été nécessaire de demander le consentement de l'empereur, et surtout d'un empereur non couronné, pour procéder au choix du nouveau pape. Cette nécessité ne surgit que plus tard. Cependant, si Charlemagne avait encore vécu, le sacré collége l'eût instruit très-probablement de la vacance du saint-siége : il se dispensa de prévenir Louis. Ce prince apprit à la même

heure la mort de Léon III et la préconisation d'Étienne IV. Toutefois, le courrier porteur de ces nouvelles lui transmettait en même temps l'avis d'une mesure importante prise par le nouveau pontife, sorte de réparation sinon du droit royal, du moins de la convenance blessée. « A peine assis sur la « chaise pontificale, dit l'auteur des gestes de Louis « le Pieux (1), Étienne fit prêter au peuple romain « le serment de fidélité à Louis de France. »

Ce fait se trouve attesté par tous les biographes des papes; un seul, mais il est du commencement de ce siècle, cherche à lui donner une interprétation différente de celle que nous lui prêtons. La cause en fut, selon cet écrivain (2), « le besoin d'effrayer « l'esprit toujours remuant des Romains par la me« nace du bras séculier. » C'était une copie de ce décret qui fut présentée au roi.

De plus, une députation partit pour la France, afin de satisfaire Louis au sujet de cette ordination d'Étienne IV (3). En outre des explications qu'elle avait reçu l'ordre de donner au prince sur ce sujet, elle avait la seconde mission de lui communiquer le projet d'une entrevue avec le pape. Étienne IV laissait à Louis le choix de la ville qu'il lui conviendrait d'indiquer pour cette rencontre.

(1) Theganus, n. 16.

(2) Del Novaës, *Vita di Steph. IV.*

(3) *Astron. in vita Ludoviis Pii. Præmisit tamen legationemque super ordinatione ejus imperatori satisfaceret. Rerum ital.*, t. II.

Le ressentiment du prince ne pouvait tenir contre l'annonce de cette arrivée possible du pontife. Il désigna la ville de Reims, et manda à son neveu Bernard, roi d'Italie, d'accompagner le pape dans son prochain voyage. Étienne ne tarda pas à partir de Rome. Dès qu'il eut franchi la frontière française, sa route devint un véritable triomphe. A mesure qu'on se rapprochait de Reims, le pape trouvait, de distance en distance, des envoyés du roi chargés de le complimenter. On sait les noms de quelques-uns d'entre eux : Hildebald, archichapelain palatin; Théodulphe, évêque d'Orléans; Jean, archevêque d'Arles. Le clergé national, en habits sacerdotaux, bordait les chemins par où passait le cortége papal.

Louis, suivi de toute sa cour, s'avança à plus de deux milles en dehors de la ville. Quand il aperçut le pontife, il se prosterna trois fois (1). Le pape le releva et l'embrassa. Les deux cortéges se réunirent, et s'acheminèrent ensemble vers la principale église, où le pape et l'empereur entrèrent en se tenant par la main. Deux prie-Dieu leur avaient été préparés : ils s'y agenouillèrent. Aussitôt les deux clergés entonnèrent le *Te Deum*. A la fin de cet hymne, le clergé venu de Rome avec le pape fit les acclamations d'usage en l'honneur de l'empe-

(1) Ernold Nigellus. *Se prosternèns omni corporæ in terram tribus vicibus antepedes tanti pontificis. Rerum ital.*, t. II.

reur. Le pontife récita l'Oraison, et donna la bénédiction. De l'église, on passa au palais préparé pour recevoir Étienne : on y trouva une collation dressée. Les deux princes s'y assirent ; le pain et le vin furent bénis par le pape, et ainsi se termina la réception de la bonne arrivée (1).

Le lendemain, le roi donna un splendide banquet au pape, qui le lui rendit le surlendemain avec non moins de magnificence. Il y eut également échange de riches cadeaux, et ce fut là, s'il est permis de parler ainsi, la portion faite à la curiosité publique. En dehors de ces entrevues solennelles, les deux souverains se ménagèrent de longs et fréquents entretiens. Le sujet en est demeuré inconnu ; cependant il est probable qu'on y régla, de commun accord, plusieurs mesures utiles à la tranquillité future de Rome : du moins les décrets publiés par Étienne IV, à son retour dans cette ville, autorisent à le penser (2).

« Le quatrième jour après l'arrivée du pape, dimanche 29 novembre 816, le clergé et le peuple étant réunis dans la cathédrale, Étienne posa sur la tête de Louis une magnifique couronne d'or, ornée de pierreries, et qui avait été apportée de Rome. Il fit aussi les onctions sacrées au prince, mais on

(1) Ernold Nigel et tous les chroniqueurs.
(2) Digest. 33, cap. 28, *Quia sanctis*.

ignore s'il se servit de la sainte ampoule. Le pontife couronna également Ermengarde, femme de Louis, et la salua du titre d'Impératrice et d'Auguste (1). »

L'empereur et l'impératrice offrirent de riches présents au consécrateur et à sa suite. Ils en destinèrent d'autres aux principales églises de Rome. Le pape reprit bientôt le chemin de cette ville, où il rentra, dit un chroniqueur que nous n'avons pas encore cité, « ayant obtenu de l'empereur Louis « *quidquid postulávit ab eo* (2). »

Un acte de haute clémence signala ce retour d'Étienne IV. Le pontificat de son prédécesseur Léon III n'avait été qu'une longue lutte contre l'émeute, toujours domptée et toujours renaissante. Beaucoup de Romains, coupables de rébellion, avaient dû quitter la ville et l'Italie; l'exil leur pesait. Ces malheureux se placèrent sur le passage d'Étienne, au moment où il allait franchir les Alpes. Le cœur du pontife fût ému, ses yeux laissèrent tomber des larmes, sa bouche prononça le pardon du passé et la permission de rentrer dans la patrie.

Sans grande valeur historique, si l'on s'arrête aux détails extérieurs, le sacre de Louis le Pieux acquiert une toute autre importance quand on en ana-

(1) Nigel. Theganus, *De gestis Ludovici Pii.*
(2) Agnellus, *Rerum ital.*, t. II, pars prima.

lyse les incidents intimes. Trois de ces incidents le différencient du couronnement de Charlemagne. 1° Le pape vient en France, et Louis est le premier empereur d'Occident sacré hors de Rome : circonstance qui ne se reproduira pas avant le sacre de Charles-Quint à Bologne. 2° Pour la première fois, une femme est sacrée et déclarée impératrice par un pape. 3° Déjà commence à poindre la lutte des deux pouvoirs, d'où sortiront tant de déplorables querelles. Nul dissentiment sérieux ne pouvait se prolonger entre Louis et Étienne : le caractère du roi s'y opposait. Mais les rudiments des dissentiments futurs venaient d'être posés par l'élection précipitée, quoique très-canonique, du pontife ; élection dont le voyage d'Étienne en France fut à la fois la conséquence et le palliatif.

IV.

LOTHAIRE Ier. — PASCAL Ier.

843.

Lothaire Ier fut le fils de Louis le Pieux. Louis le Pieux : — ce titre est préférable à celui de Débonnaire, qui, disait Henri III, « semble impliquer je ne sais quoi de trop sot, » qui dénature le caractère d'un prince malheureux, dont les fautes politiques furent autant le fait des circonstances que le fait d'une délicatesse de conscience timorée jusqu'à la faiblesse; — Louis le Pieux associa Lothaire à l'empire dès l'année 817. En 820, quand il partagea ses divers royaumes entre ses enfants, ce même fils Lothaire reçut l'Italie, une portion de la Gaule, et toute la Germanie, sauf la Bavière. Deux années plus tard, en 822, après la célèbre et déplorable assemblée d'Attigny-sur-Aube, Lothaire franchit les Alpes. Valla, abbé de Corbie, et ancien conseiller du roi d'Italie, Bernard, accompagnait le prince dans ce premier voyage, dont le motif est enveloppé d'un peu d'obscurité. Selon Éginhard (1), Louis envoya son fils au delà des

(1) *In annal.*, ad ann. 823.

monts, dans le seul but de se saisir de l'administration de la partie des États paternels qui lui avait été concédée. Agobard (1), sans se prononcer sur ce motif, en donne ou, si l'on veut, y en surajoute un second, « celui d'aller à Rome faire ratifier et confirmer par le pape ce qui avait été fait, » c'est-à-dire son association à l'empire.

Une lettre de Lothaire à son père, citée par Baronius (2), prête du poids à cette assertion d'Agobard ; car, dit judicieusement Muratori (3), « il est probable que Rome, ne voulant pas laisser s'introduire l'usage que les princes prissent le titre d'empereur avant d'avoir été couronnés par les papes, adressa des remontrances en France sur cette association de Lothaire au pouvoir impérial. » La lettre du jeune prince fut écrite après son couronnement dans Saint-Pierre. En voici le plus important passage : « Votre Excellence Im-« périale m'a dirigé vers ce siége apostolique, afin « d'y recevoir la confirmation de ce que votre pieuse « bienveillance avait fait pour moi, et que je de-« vinsse, par la consécration pontificale, votre as-« socié et égal en honneur, autant que je l'étais déjà « par le pouvoir et le titre. Maintenant donc qu'en « présence du saint autel où repose le corps du « B. Pierre, prince des apôtres, j'ai reçu du souverain

(1) *In epistola flebili ad Lud Prim.*, cap. 4.
(2) *Ad ann.* 823.
(3) *Ann. d'Italia*, 823.

« pontife, *vestro ex consensu et voluntate*, la bé-
« nédiction, l'honneur et le *nom* d'empereur; main-
« tenant que le diadème a été posé sur ma tête, et
« que ma main a serré le glaive de l'Église et de
« l'empire, personne plus que moi ne doit et ne veut
« vous aider à soutenir l'une et l'autre (1). » Soit donc que Lothaire fût descendu en Italie avec l'intention arrêtée de venir jusqu'à Rome réclamer la couronne impériale, soit qu'il attendît, pour dépasser la Lombardie, l'invitation écrite de Pascal Ier, successeur d'Étienne IV : toujours est-il que la cérémonie du couronnement s'accomplit dans la basilique de Saint-Pierre, le jour de Pâques, 5 avril 823 (2).

Deux particularités de ce sacre nous ont été conservées : la première, le couronnement de Lothaire comme roi de Lombardie, précédant de quelques instants son couronnement comme empereur. — Les sacres de Sigismond et de Charles-Quint reproduiront cette même circonstance. — La seconde, la *concession de puissance sur le peuple romain*, faite par Pascal au nouvel empereur, « afin qu'il en « usât comme en avaient usé les anciens Césars (3). »

Il est resté douteux quelle part le peuple romain

(1) Le P. Pagi, annotation à Baronius, ad ann. 823.
(2) Tous les annalistes et historiens.
(3) Supplément à l'Histoire de Paul Diacre. *Corpus franciscæ hist. veteris et sinceræ ad ann.* 843.

avait été appelé à donner au couronnement de Charlemagne. Il est certain que le peuple romain n'avait pu intervenir au sacre de Louis le Pieux, célébré dans une église de France. On peut regarder comme également certain qu'il ne prit aucune part à la consécration impériale de Lothaire, si ce n'est par les acclamations accoutumées. Cependant, malgré la difficulté de préciser l'action politique et administrative de la municipalité romaine dans le gouvernement de la ville, pendant les premiers temps de la souveraineté temporelle des papes, plusieurs circonstances démontrent que ce pouvoir, municipalité ou sénat, peu importe le nom qu'il portât, s'était ressaisi de certains droits antérieurement abrogés par les empereurs latins et grecs; et les citoyens avaient, incontestablement, une participation quelconque à l'administration de la cité. De là surgirent des conflits journaliers entre la ville et le palais, entre les sujets et le prince. Les papes, répugnant comme prêtres à se servir du fer contre les Romains rebelles, recouraient au bras séculier des empereurs, et ils *investissaient* ces princes, s'il est permis de le dire, d'une sorte d'édilité déléguée. Le père Pagi, dans ses annotations à Baronius, interprète ainsi la concession d'autorité faite par le pape Pascal à Lothaire : « Il en ressort, dit-il, qu'en « outre du protectorat de l'Église, les empereurs « français exercèrent sur Rome une sorte de sou-

« veraineté, mais une souveraineté départie par le « suprême pontife, et rendue nécessaire, à cette « époque, par l'insolence et les agitations des Ro- « mains. »

Le sacre de Lothaire Ier n'offre aucune autre curiosité historique.

V.

LOUIS II. — LÉON IV.

850.

Les chronologistes ont discuté longtemps l'année vraie du couronnement de Louis II, fils de Lothaire Ier. Aujourd'hui, on s'accorde à placer cet événement en 850, année qui lui est assignée par les annales de Saint-Bertin (1).

Dès 845, l'empereur Lothaire avait donné le royaume d'Italie à Louis, son fils aîné. En 849, il l'associa à l'empire. Le jeune prince descendit en Italie l'année suivante, et reçut la couronne impériale des mains du pape Léon IV, dans la basilique du Vatican, le 2 décembre, selon le père Pagi. Un souvenir artistique a rendu populaire Léon IV. Il fut le fondateur de la cité Léonine, c'est-à-dire de la portion habitée de Rome moderne, qui s'étend du château Saint-Ange à Saint-Pierre, sur la rive droite du Tibre. Le miracle connu sous le nom de *l'Incendie du Borgo*, et immortalisé par la magnifique fresque des *Stanze* au Vatican, est un miracle de ce pape.

(1) *Ann. francorum Bertiniani*, t. II. *Scriptores rerum italicarum*, p. 521.

Louis II est moins célèbre. Il porta vingt-six ans le titre d'empereur; « mais ce titre, dit Sismondi « dans son *Histoire des Français*, ne lui donnait « aucune autorité sur ses deux frères Lothaire et « Charles, ou sur les rois de la race carlovingienne, « et il demeura totalement étranger à la France. » Ainsi, l'unité de l'empire fondé par Charlemagne se vit brisée après un demi-siècle de durée.

Les annales de Saint-Bertin prétendent que l'empereur Louis II, se trouvant à Rome en 871 ou 872, voulut y être couronné de nouveau par le pape Adrien II. Le fait est possible; seulement, on aurait tort de le considérer comme le renouvellement du sacre impérial. La cérémonie du couronnement imprimait au couronné un caractère indélébile, une sorte de baptême ecclésiastique qui ne pouvait être renouvelé licitement. Il paraîtrait plus probable que, séjournant dans la ville sainte, le prince voulut y recevoir, des mains du pape Adrien, la couronne de Lorraine, dont la possession lui était disputée par son frère Charles le Chauve. D'après ces mêmes annales, cette seconde cérémonie s'accomplit à Saint-Pierre, et fut suivie d'une cavalcade à Saint-Jean de Latran, dans laquelle Adrien montait une haquenée blanche, et Louis II son cheval de bataille.

VI.

CHARLES LE CHAUVE. — JEAN VIII.

875.

Le sacre de Charles le Chauve comme empereur, le cinquième depuis Charlemagne et l'avant-dernier dans lequel un carlovingien doit figurer, marque l'ère de la décadence de la prépondérance française au delà des Alpes.

Charlemagne, qui avait pris le titre de roi des Lombards ou d'Italie en 774, le céda pendant son voyage de Rome, de 781, à son fils Pepin, encore enfant. Pepin ne fut roi que de nom, et les lois même qui nous ont été transmises avec la subscription de ce prince sont regardées, à bon droit, comme l'œuvre de son père. Pepin mourut en 810. Charles laissa le trône des Lombards vacant pendant deux années, et ce ne fut qu'en 812 qu'il le donna à Bernard, fils naturel de Pepin. Bernard, entraîné par la fougue de l'âge, surexcité aussi par des conseils maladroits ou perfides, se révolta contre Louis le Pieux, successeur du grand Charles. L'entreprise fut malheureuse : Bernard se vit réduit à se livrer lui-même à l'empereur, qui le fit aveugler, et il mourut des suites de cette opération. Lothaire Ier, déjà asso-

cié à l'empire, fut alors déclaré roi d'Italie (820) ; enfin, à Lothaire succéda Louis II, dont on vient de lire le couronnement.

La puissance des quatre princes français dont il a été question n'embrassa jamais toute la Péninsule italique, quoiqu'elle s'étendît sur la presque totalité de l'Italie du nord et une portion de l'Italie centrale. Toutefois, elle courait du pied des Alpes au Lyris, et du Tirol au Tronto, à l'exception du duché de Rome et des villes des Marches cédées au souverain pontife. Venise, qui s'était maintenue indépendante des Lombards, se maintint également indépendante de la domination carlovingienne; et quant à la basse Italie, ou à cette portion du territoire qui comprend le royaume actuel de Naples en deçà du Phare, elle continuait à obéir à la suzeraineté lombarde, sous le nom de duché de Bénévent. Vers 840, deux portions notables de ce duché s'en séparèrent, et formèrent l'une la principauté de Salerne, l'autre le comté de Capoue. Naples, Gaëte et les côtes des Calabres restèrent sujettes ou tributaires des empereurs de Constantinople.

Ce n'est pas tout : les Sarrasins, qui s'étaient emparés de la Sardaigne dès 722, et qui avaient envahi la Sicile un siècle plus tard, parurent vers 842 sur le littoral des Calabres (1). Peu après, « ces ru-

(1) Tiraboschi, *Storia della litteratura italiana*, t. III, liv. III.

« des ravageurs, » contournant la presqu'île, se présentent à l'embouchure du Tibre, remontent ce fleuve, débarquent en vue de Rome, près de la basilique de Saint-Paul, pillent cette église; puis, désespérant de surprendre la ville, regagnent la mer, et vont s'emparer de Gaëte. Gaëte, sur la mer Tyrrhénienne; Tarente, sur l'Adriatique, deviennent ainsi les deux centres d'actions de ces barbares (1), d'où ils s'élancent dans toutes les directions, et entament les premiers, dans la haute Italie, la domination impériale française, que des causes internes de perturbation y minaient déjà sourdement.

« Aussi toute l'histoire du dernier empereur se compose-t-elle d'une série d'entreprises visant à la double fin : 1° de conserver en Italie le territoire conquis et la constitution établie par Charlemagne; 2° de combattre les principes de dissolutions sociales et territoriales dont ce pays était menacé (2). » Ces efforts restèrent vains, et Charles le Chauve, qui lui succéda, n'était pas de caractère à les reprendre.

A la mort de l'empereur Louis II, deux factions nationales divisaient la Péninsule : l'une voulait la continuation de l'empire tel qu'il avait été constitué; l'autre voulait seulement sa continuation nominale. Les historiens allemands mettent à la tête de la pre-

(1) Léo, *Histoire d'Italie*, années 774-964.
(2) Léo.

mière l'impératrice Engelbergue, veuve de Louis, et à la tête de la seconde, le pape Jean VIII. Quoi qu'il en soit, à l'annonce de la mort du vieil empereur, décédé sans enfants, les seigneurs et évêques italiens se réunirent à Pavie pour décider auquel des deux frères du prince défunt serait décernée la couronne lombarde : ces deux frères étaient Louis le Germanique et Charles le Chauve.

La réunion d'un parlement italien était un acte de véritable indépendance nationale, une reprise de possession d'un droit depuis longtemps périmé. Malheureusement pour l'avenir de la nation, les deux factions, en présence à Pavie, ne purent s'entendre; et, soit par suite d'un compromis, soit à l'insu l'une de l'autre, chacune d'elles écrivit à l'un des deux frères de se hâter d'arriver en Italie (1).

Charles le Chauve s'empressa d'y accourir en personne; Louis de Germanie se contenta d'envoyer un de ses fils. Des troupes accompagnaient les deux arrivants. Celles de Charles se trouvaient inférieures en nombre. Une ruse de ce prince rétablit l'équilibre et lui ouvrit la Lombardie, dont les Allemands avaient saisi tous les passages; et la retraite momentanée du fils de Louis le Germanique donna à Charles le temps de s'acheter des partisans qui grossirent son armée. Les Allemands reparurent. Il y eut

(1) Tous les écrivains.

quelques hostilités, suivies d'un armistice dont le roi français profita pour se diriger à grandes journées sur Rome (1). Le pape Jean VIII, qui, prétend-on, ne voulait qu'un empereur nominal, avait eu pleine raison de fixer son choix sur Charles le Chauve, et il l'accueillit avec faveur. La cérémonie du couronnement se fit le jour de Noël, 25 décembre 875, dans l'église de Saint-Pierre (2). A l'exemple de ses prédécesseurs, le nouvel empereur fit de riches présents aux diverses basiliques, et céda même au pape Jean VIII, dit le savant de Marca, tous ses *droits régaliens sur Rome* (3). Si on regarde, avec le père Pagi, cette prétendue cession comme controuvée, il n'en demeure pas moins probable que la cour pontificale obtint du prince, reconnaissant d'un couronnement accordé dans les circonstances présentes, de nombreux et utiles avantages. Une épître du pape Jean autorise à penser que la ville de Capoue lui fut donnée en cette occasion, quoique cette épître ne précise ni les temps ni les conditions de cette donation (4).

Le sacre de Charles le Chauve ne mit point de terme aux deux factions rivales qui se disputaient l'Italie (qu'on nous pardonne le mot) à la face de l'empe-

(1) *Annales francorum Bertiniani.*
(2) Muratori.
(3) *De concordantia sacerd. et imperii*, lib. III, cap. 2.
(4) *Epist.* 9, *Johannis papæ VIII.*

reur impuissant. Les perturbations internes qui suivirent sortent de notre cadre : nous croyons cependant devoir dire qu'elles achevèrent de faire perdre toute action à l'influence française dans la Péninsule.

VII.

CHARLES LE GROS. — JEAN VIII.

880.

Le pape Jean VIII est le seul pontife romain auquel il ait été donné de sacrer deux empereurs d'Occident. Il avait couronné Charles le Chauve le 25 décembre 875, il couronna Charles le Gros le 25 décembre 880.

Charles le Chauve avait eu un compétiteur à l'empire dans Louis de Germanie. Les deux étaient morts : Charles en 877, empoisonné, dit-on, par son médecin ; Louis le Germanique, dès l'année précédente, 876. Le premier laissait un fils, Louis le Bègue ; le second en laissait trois : Carloman, Louis, et Charles, qui fut plus tard surnommé le Gros. La couronne de l'empire devait appartenir à l'un de ces quatre princes du même sang. Auquel des quatre? Le pape Jean VIII décida la question.

On a déjà vu ce pontife (1), défavorable aux prétentions de Louis de Germanie, se prêter avec hâte au sacre de Charles le Chauve. Il semblait donc que

(1) Voir le récit précédent.

la vieille affection portée au père allait, en cette nouvelle occasion, se reporter sur le fils. Peut-être aussi s'y fût-elle reportée en effet, si une entrevue que le pape eut avec le jeune roi français n'avait poussé le pontife à changer de sentiment.

Jean VIII a été diversement jugé : Baronius et presque tous les écrivains ecclésiastiques lui sont sévères. Le plus récent historien des papes en Italie, l'ancien jésuite Del Novaës, sans vouloir se prononcer aussi rigoureusement, constate cependant la mobilité d'esprit et les variations politiques de ce pape, qui donna lieu à ce dicton du temps : *Que l'Église se voyait alors gouvernée par une femme* (1); dicton dégénéré depuis en l'histoire si niaisement apocryphe de la *papesse Jeanne*.

Cette mobilité de volonté nuisit aux bonnes qualités de Jean VIII. A une rare profondeur de conception politique, ce pape joignait une grande énergie d'action. Il prévoyait de loin, se proposait un but, y tendait avec habileté et souplesse, mais n'y tendait qu'un moment ; les moindres obstacles, même prévus, l'arrêtaient. Avec plus de persévérance, il eût peut-être été le Jules II du neuvième siècle.

Avant de se déterminer à poser le diadème impérial sur la tête de Louis le Bègue, comme il paraît que ce fut son premier dessein, Jean saisit un pré-

(1) *Vita di Giovani VIII*, ad ann. 881.

texte de passer en France, afin de connaître ce prince par lui-même. La rencontre des deux souverains se fit à Troyes. Les suites n'en furent point heureuses au fils de Charles le Chauve. « Le pape, dit Muratori, comprenant le peu de fond à faire sur le roi « Louis, tant à cause de sa santé constamment maladive, qu'à cause du triste état où l'accroissement de la puissance des barons et les invasions « normandes avaient précipité le royaume, se retourna vers Boson, duc de Provence, qu'il affectionnait déjà, et qu'il espérait de voir élu roi d'Italie. Il l'adopta donc pour fils, ou plutôt (car « c'est ainsi qu'il paraît plus exact d'interpréter « l'action du pape) il l'honora du nom de fils (1). »

Boson, par cette faveur pontificale, se trouva désigné candidat à l'empire et à la couronne; mais ce prince ayant aperçu plus de facilité à se créer un royaume en Provence au détriment de Louis le Bègue, dirigea toutes ses intrigues de ce côté : il réussit, et il se fit proclamer roi d'Arles en 879.

Jean, contrarié par le désistement de Boson, se mit alors à penser aux enfants de Louis le Germanique; et, imposant silence à ses rancunes d'autrefois, il s'étudia à faire tomber le diadème sur celui des trois fils de ce prince qui se montrait le mieux dis-

(1) *Ann. d'Italia*, 878.

posé envers l'Église. Son choix se fixa sur le plus jeune, Charles le Gros.

Ce choix fut-il heureux? Charles se donnait, il est vrai, les apparences d'une haute et véritable piété. Cette piété était-elle éclairée? Laissons parler un historien moderne (1) : « Charles le Gros semblait « fait exprès pour dégoûter les peuples d'un empire « unique et de la race de Charlemagne. Lâche, ma- « ladif, corpulent, méprisé, il n'avait de dévoue- « ment que pour le clergé, obéissant très-dévote- « ment aux ordres ecclésiastiques, incessamment « appliqué à l'Oraison et aux chants des Psaumes. »

Cette piété monastique séduisit Jean. Il crut à l'extérieur de l'homme religieux, et il écrivit au prince de venir promptement à Rome, où il voulait le faire monter *ad culmen imperii, Deo volenti* (2).

Charles reçut la lettre pontificale à Pavie. Disons pourquoi il s'y trouvait. Son frère aîné Carloman, qui portait le titre de roi de Bavière et d'Italie, était mort le 22 mars 880 (3), n'ayant qu'un fils légitime du nom d'Arnould ou d'Arnolphe (4). Ne tenant aucun compte des droits de l'orphelin, Charles s'était empressé de se saisir de l'Italie, tandis

(1) Théoph. Lavallée, *Hist. des Français*, t. Ier.
(2) *Epist.* 216 *Joan. papæ VIII.*
(3) *Annales Fuldenses.*
(4) Nous en reparlerons récit X.

qu'un autre oncle du jeune prince se mettait en possession du royaume de Bavière. Charles rencontrait de l'opposition dans la Péninsule; mais, à la lecture de la missive du pape, il laissa à ses lieutenants le soin d'achever la conquête commencée, et prit immédiatement la route de Rome.

Il est difficile d'éclaircir tant ce qui se rapporte à ce prétendu voyage, que les différents incidents qui précédèrent le couronnement. Suivant quelques chroniqueurs, Jean VIII se porta jusqu'à Ravenne au-devant du prince français. Charles entra dans Rome vers les premiers jours de décembre 880. Le sacre s'accomplit à Saint-Pierre le 25 du même mois, disent les *Annales* de Saint-Bertin, acceptées par le père Pagi; ou seulement le 6 janvier 881, comme le veut Muratori, s'appuyant sur l'opinion d'Eccard (1).

Appendice. — Les *Annales* de Saint-Bertin, copiées par Baronius et la plupart des auteurs ecclésiastiques, placent en l'année 877, ou en 878, un couronnement de Louis le Bègue par le pape. Ce couronnement est authentique; seulement le savant père Sirmond et autres démontrent que ce fut la couronne de roi, et non le diadème d'empereur, que le prince français reçut du pontife. Une lettre de

(1) *Rerum franciscarum*, lib. XXXI.

Louis, écrite après la cérémonie, ne porte en effet, pour suscription, que les paroles suivantes : *Ludovicus, misericordia Dei, rex.* Suscription qui eût été différente, si Louis s'était cru empereur. Une des particularités de cet événement, le refus fait par le pape de sacrer la reine, femme de Louis, confirme encore notre assertion.

VIII.

GUIDO. — ÉTIENNE V.

891.

Charles le Gros porta huit années le titre déconsidéré d'empereur, et sa mort, arrivée en janvier 888, donna le signal d'un premier soulèvement national de l'Italie contre la domination des étrangers. Alors aussi, comme avant Léon III et Charlemagne, la France, l'Allemagne et l'Italie se retrouvèrent *désunies* : « la première pour toujours, les deux autres pour se remêler et se déchirer pendant neuf siècles (1). » Ce démembrement de l'empire ne put s'effectuer sans secousses : la France, la Germanie, la Péninsule, en ressentirent les contre-coups.

Deux prétendants, et deux prétendants italiens, se déclarèrent à la fois compétiteurs à l'empire : Bérenger, duc de Frioul, et Guido, duc de Spolète. Bérenger descendait de l'ancienne race lombarde, et avait du sang carlovingien dans les veines ; un de ses aïeux, nommé Éberard, avait épousé Giselle, fille de Louis le Débonnaire.

Guido, le second prétendant à la couronne im-

(1) Balbo, *Storia d'Italia*.

périale, était également allié à la famille royale de France, sans qu'on sache précisément par quelle filiation. Sismondi va jusqu'à le supposer d'origine toute française. Les États héréditaires de ce prince comprenaient le duché de Spolète. Il y avait ajouté par la conquête les Marches de Fermo et de Camerino. Guido avait eu de longues contestations avec l'Église de Rome. Une réconciliation sincère les avait rapprochés ; et le pape Étienne V, suivant des précédents dont on a déjà rappelé un exemple, « l'avait adopté pour fils. » Or, à l'heure où l'ambition de régner sur la Péninsule italique se développa dans ces deux princes, Arnolphe, le bâtard de Carloman, s'emparait de l'Allemagne ; Louis, fils de Boson, du royaume d'Arles ; Rodolphe, fils de Conrad, de la Bourgogne supérieure ; Eudes, comte de Paris, de la France occidentale.

La fortune sembla d'abord favoriser Bérenger, qui fut déclaré roi (887-888) par une diète des seigneurs et des prélats de la haute Italie. Guido ne s'en effraya pas. Certain de la bonne volonté du pape, il s'achemina vers Rome ; et s'il est vrai, comme l'avance Luitprand (1), qu'il n'y reçut pas dès lors la couronne d'empereur, du moins il s'y vit encouragé à en poursuivre la possession. De Rome, il rétrograda vers la Lombardie avec des troupes. Deux

(1) *Hist.*, lib. I, cap. 6.

batailles, fatales à Bérenger, se livrèrent, l'une, près de Brescia; la seconde, sur la rive de la Trebbia, dans le voisinage de Plaisance. Pavie et Milan ouvrirent leurs portes; une diète se rassembla dans la première de ces deux villes, et le duc de Spolète y fut proclamé souverain de la Péninsule.

Bérenger, quoique vaincu, n'en conserva pas moins le titre de roi. Des actes publics de cette époque portent en tête cette singulière suscription : Année du Christ, 889; — Étienne V, pape, *année* 5; — Bérenger, roi d'Italie, *année* 2; — Guido, roi d'Italie, *année* 1. Deux ans plus tard, la formule avait changé; des pourparlers avaient eu lieu entre Guido et Étienne V; des arrangements secrets s'en étaient suivis. Au mois de février 891, Rome revit l'ancien duc de Spolète, maintenant roi; et le 21 du même mois (1), on lui donna la couronne impériale dans Saint-Pierre, *universa hortante Italia*, dit un chroniqueur du temps.

Un quart de siècle va s'écouler, puis nous retrouverons Bérenger agenouillé lui-même dans le même temple, sous la main consécratrice du vicaire du Christ. Mais, avant lui, deux nouveaux descendants de Charlemagne doivent encore y ceindre le diadème.

(1) Sigonius, *De regno Italiæ*, lib. v.

IX.

ARNOLPHE. — FORMOSE.

895.

Arnould ou Arnolphe, fils naturel de Carloman, roi de Bavière, avait reçu de son père le gouvernement de la Carinthie, avec le titre de duc. La mort de Carloman ne changea rien à sa position personnelle, le royaume paternel ayant été envahi par un des frères du roi défunt; et, pourtant, Arnolphe devait régner. En 887, les Allemands, réunis dans la diète de Tribur, sur le Rhin, se souvinrent de ses droits et de l'injustice soufferte. Ils le proclamèrent roi de Bavière, et même, au dire des écrivains nationaux (1), le saluèrent du nom d'empereur. Arnolphe était digne de ce retour de la fortune. Il se montra supérieur à tous les autres rois qui s'étaient partagé les débris de l'empire de Charles le Gros, et, le seul d'entre eux, il essaya d'arrêter par la force les invasions normandes; plusieurs fois il y réussit. « Aussi, à la mort de l'empereur Guido (895), le souverain pontife Formose, qui avait tout à redouter de Lambert, fils de celui-ci, et

(1) Heiss, *Hist. de l'Empire*, Paris, 1684.

qui voyait, en second lieu, l'Italie déchirée par des dissensions intestines, envoya-t-il un messager secret engager ce prince à venir promptement à Rome recevoir la couronne des défenseurs de l'Église (1). »

Le roi de Bavière accepta cette invitation, et parut bientôt devant la ville avec une puissante armée. Ce n'était point la première fois qu'Arnolphe passait les monts. Appelé par Bérenger en 893 ou 894, il avait aidé ce prince à réoccuper Pavie et Milan. Il paraîtrait que, pour obtenir la traversée de la Lombardie en cette seconde occasion, il persuada au même Bérenger qu'il venait de nouveau en ami. « Mais Bérenger et les seigneurs de son parti s'aperçurent promptement qu'Arnolphe voyageait dans son intérêt personnel (2). » On se disposa donc à lui disputer le passage, et il fallut que le roi de Bavière atteignît la campagne romaine par des chemins détournés. Le pape lui avait fait conseiller de surprendre la ville : ce n'était point sans motif. Quand il se présenta devant les portes, les portes demeurèrent fermées. « Agelrude, veuve de Guido, femme d'un courage viril, qui avait à soutenir les droits de son fils Lambert (3), y avait prévenu l'ar-

(1) *Epist.* I, *apud Labeum*, t. IX.

(2) Luitprand, lib. I, *Annales Fuldensis.*

(3) Lambert avait été associé à l'empire par son père dès 892 ; on prétend même qu'il fut couronné ; et, dans la pensée de ceux qui ad-

rivée d'Arnolphe, et y avait introduit, avec elle, une troupe de mercenaires aguerris. » De plus, comptant de nombreux partisans dans la noblesse et dans le peuple, il lui avait été facile d'incliner les esprits à la défense; et elle fit garnir d'engins de guerre le pourtour des murailles, tant sur la rive gauche où se trouve la ville proprement dite, que sur la rive droite où s'élève la cité Léonine, appelée aussi Borgo Saint-Pierre. « A la vue de cet obstacle, qu'il aurait dû prévoir, Arnolphe montra une indécision inexplicable. Au contraire, son armée arrivait avide de combattre; car, au delà du combat, elle entrevoyait le pillage d'une cité riche et luxueuse. Le prince allemand, renonçant à essayer une surprise, ordonna de camper en vue des murs, et fit toutes les dispositions pour assiéger régulièrement la place.

Au bout de quelques jours, des murmures éclatèrent dans le camp. La révolte y devint imminente, les soldats s'irritant de plus en plus par les injures que leur jetaient les Romains du haut des murs. Un accident bizarre, inouï, incroyable, ridicule, et dont nous laisserons à Luitprand toute la responsa-

mettent cette cérémonie, la lettre de Formose dont il vient d'être parlé s'adressait à Lambert. Ce couronnement est très-controversable. Le document unique sur lequel on le base, insinue le fait plutôt qu'il ne l'affirme. Aussi, quoique Lambert ait reçu des contemporains le titre d'empereur pendant sept ans, nous ne le comprenons point dans la série des empereurs couronnés par les papes, les seuls dont s'occupe ce travail.

bilité, mit fin à ces commencements de sédition, et hâta, suivant ce chroniqueur, la reddition de la ville. Un lièvre, débusqué par quelques maraudeurs allemands dans les vignes environnantes, prend sa course au travers du camp. Les premiers de ces étrangers qui l'aperçoivent se mettent à sa poursuite, en appelant leurs camarades. Toute l'armée sort des tentes en poussant de grands cris et de gros rires. Le lièvre fuit avec plus de rapidité vers la ville : les soldats le suivent. Les Romains, placés en vedette sur les murailles, et qui observent ce mouvement, croient qu'on vient de donner le signal d'un assaut : ils se troublent, ils ont peur, ils abandonnent leurs postes, ils se sauvent dans leurs maisons. Arnolphe, prévenu de ce qui se passe, s'empare de l'occasion. La charge sonne, on attaque les portes, qui, dit toujours Luitprand, « s'ouvrirent aussitôt comme d'elles-mêmes (1), » et la cité se trouva prise.

Où se tenait le pape Formose pendant ces divers événements? Formose avait eu pour compétiteur à la papauté un prêtre du nom de Serge, qui, malgré son rejet du suprême pontificat, n'en conservait pas moins de nombreux adhérents dans Rome. Ces partisans de Serge avaient dû pactiser avec les partisans d'Agelrude; d'où il suit que si Formose était

(1) Luitprand, lib. I, cap. 8.

resté dans la ville, il devait s'y rencontrer, ou caché, ou prisonnier. Devenu libre par la victoire d'Arnolphe, il s'empressa de concerter avec ce prince la cérémonie du couronnement, dont le jour en est demeuré incertain. La fonction (1) fut magnifique. Le sénat, le clergé, les corporations, les écoles, croix et gonfanons en tête, allèrent chercher l'élu près de Ponte-Molle, à deux milles de la ville, d'où ils l'amenèrent jusqu'à la basilique Vaticane, au chant des hymnes et des psaumes. Formose attendait le prince sur les degrés extérieurs du temple. Il l'accueillit « avec les embrassements d'un père ; » puis, l'introduisant dans l'intérieur du sanctuaire, il lui fit les onctions sacrées, et lui posa la couronne d'or sur la tête.

L'année 895-896 est adoptée comme celle de ce couronnement.

Peu de jours après le sacre, le peuple romain fut convoqué dans la basilique de Saint-Paul, sur la voie d'Ostie, pour prêter, en présence du nouvel empereur, le serment de fidélité. Le texte de ce serment a été conservé, et nous l'estimons trop précieux, en raison de sa date, pour ne pas l'insérer ici. Quand donc le peuple fut formé en assemblée, chaque quartenier (*capo-rioni*) vint dire au prince, au nom de tous les habitants de son *rione :* « Je jure

(1) Mot consacré à Rome pour désigner les cérémonies religieuses.

« par tous les mystères de Dieu, et sauve ma foi, « mon respect et ma fidélité à mon seigneur le pape « Formose, me déclarer fidèle à l'empereur Arnolphe, « et que je le resterai tous les jours de ma vie : de « plus, je jure ne m'associer jamais à aucun com- « plot contre sa personne sacrée, et que je ne prê- « terai aucun concours, ni à Lambert fils d'Agel- « rude, ni à Agelrude elle-même, pour les aider à « parvenir aux dignités séculières : de plus, je jure « ne livrer jamais cette ville de Rome, soit par con- « vention, soit par trahison, ni audit Lambert, ni à « sa mère, ni à leurs partisans (1). »

Arnolphe mourut en 898.

(1) Muratori, ad ann. 896.

X.

LOUIS DE PROVENCE. — BENOIT IV.

901.

Louis IV, fils légitime d'Arnolphe et de Odo de Bavière, succéda à son père sur le trône de Germanie, à peine âgé de sept ans (900). Les évêques et les barons allemands firent part au pape Jean IX, alors régnant, de cette mutation de la couronne, et probablement lui demandèrent de confirmer le titre d'empereur qu'ils avaient donné, de leur autorité privée, au jeune Louis. Ce titre ne devait point être sanctionné par le pape.

Bérenger, qui continuait toujours à se dire roi d'Italie, et qui, de fait, avait toujours conservé quelques parcelles de la Péninsule sous sa domination, saisit avec opportunité la mort de l'empereur Arnolphe pour s'accorder avec Lambert, fils de son ancien compétiteur Guido. Bérenger et Lambert se promirent d'agir désormais de concert, au moins pour écarter tout prétendant allemand au diadème impérial. Mais le fils de Guido mourut presque aussitôt, et

ce n'était pas d'Allemagne que devait sortir le futur empereur (1).

Bérenger apprend tout à coup que Louis de Provence, fils de Boson, roi d'Arles, vient de traverser les monts. Quels sont ses droits? L'énergie et l'épée. Quel est son but? La couronne de Charlemagne. Bérenger se dispose à lui disputer le passage des plaines lombardes. Louis de Provence brusque l'attaque, met Bérenger en fuite, prend Pavie, s'y fait couronner roi d'Italie, et s'achemine aussitôt vers Rome (2). Jean IX l'avait fait assurer de sa bonne volonté à son égard, mais ce pontife mourut avant l'arrivée du prince.

Jean IX n'avait porté la tiare que vingt-six mois, et pourtant sa mémoire est restée vénérée dans les annales de l'Église, si fâcheusement éprouvée à ces époques en la personne de plusieurs de ses chefs. Un successeur digne de Jean, Benoît IV, le remplaça sur le trône de saint Pierre après peu de jours de vacances. Ce fut ce pape qui couronna Louis de Provence dans la basilique Vaticane, soit le 25 décembre 900, soit dans le courant de février 901. Les auteurs qui rapportent le fait ne concordent pas sur sa date.

Cette dignité, si brusquement conquise, profita

(1) Luitprand, lib. II.
(2) *Antiquit. ital.*, dissert. III.

peu au nouvel empereur. Presque aussitôt son couronnement, Louis se vit forcé de rétrograder en Provence. Ayant voulu une seconde fois tenter la fortune en Italie (904 ou 905), Bérenger le surprit dans Vérone, lui fit arracher les yeux, et le fit reconduire à Arles. Louis l'Aveugle prolongea son inutile existence jusqu'en 923 (1).

(1) Tous les auteurs du temps.

XI.

BÉRENGER. — JEAN X.

916.

Quel que soit le jugement à porter sur Bérenger, dont le nom a été si souvent reproduit dans ces récits (1), il est impossible de ne pas ressentir quelque sympathie pour un prince qui, pendant vingt-sept années (car nous sommes en 916, et son élection comme roi d'Italie date de 888), se maintint dans sa dignité au travers de tant d'éventualités contraires. Rien ne lui fut épargné : mauvais vouloir des papes, antipathie d'une portion de la Péninsule, guerres civiles et étrangères. Bérenger surmonta tout. Jean X, pontife qui le consacra, éprouva cette sympathie, et vit en lui l'homme nécessaire à l'époque.

Jean X, dont l'arrivée à la papauté avait été celle d'*un voleur et d'un scélérat* (le mot est de Baronius) (2), eut un règne plus louable que ne le promettait son origine. On était au dixième siècle, et la

(1) Récits VII, VIII, IX, X.

(2) *Qui invasor, fur et latro, ingressus erat*, ad ann. 912 et suivantes, et surtout 925.

situation de Rome était déplorable. Le pouvoir civil y avait été usurpé depuis plusieurs années par les Marozia et les Théodora, femmes de triste mémoire, dont l'action ne s'arrêtait pas toujours aux limites du temporel. Monté sur le siége pontifical par leurs intrigues, Jean X gémit bientôt des entraves que ces femmes suscitèrent à son administration, et la création d'un nouvel empereur lui parut le seul frein à opposer à leur tyrannie, de plus en plus croissante.

Un second motif poussait également le pape à cette résolution. Les Sarrasins, fixés sur le Garigliano depuis une cinquantaine d'années, recommencèrent, en ce temps-là, leurs excursions dans la campagne et le duché de Rome, « dévastant les églises, massacrant les chrétiens, ou les emmenant en esclavage. » Bérenger, né Italien et déjà sur le sol de la Péninsule, pouvait plus vite qu'un étranger accourir à la défense du pouvoir ecclésiastique. Jean résolut donc de l'appeler à Rome, et de lui ceindre le diadème impérial (1). Cependant un scrupule faisait hésiter le pape. Louis de Provence, vieil et aveugle, vivait toujours. Il ne prenait, il est vrai, aucune part aux affaires d'Italie. On ne faisait nul compte de son autorité ni dans Rome ni dans l'Europe; mais il continuait à porter le nom et le

(1) *Carmen de laudibus Berengiarii.*

titre d'empereur. Lui enlever cette ombre de dignité répugnait à la conscience du pontife; lui donner un égal qui, de fait, serait un supérieur, paraissait, à la même conscience, un précédent dangereux. La nécessité fit passer par-dessus la difficulté.

Jean X écrivit à Bérenger pour l'engager à venir sauver Rome des attaques des Sarrasins. Bérenger lui répondit « de recourir à l'empereur de Provence. » La cour romaine comprit. Une ambassade suivie de riches présents fut envoyée au roi d'Italie, et une seconde lettre le pria de se hâter de « délivrer l'Église et ses terres des *chiens* qui la ravageaient. » Bérenger accepta, se mit en marche avec son armée, balaya la campagne, et fit son entrée dans Rome pendant le carême de 816 (1).

Dès qu'on apprit dans la ville l'approche du vieux roi, le sénat et le peuple romain, les confraternités des Grecs, des Saxons, des Français et autres nations, se portèrent à sa rencontre avec leurs bannières et enseignes. Celles des Romains portaient pour emblèmes des têtes de lion, de loup et de dragon. Tous chantaient les louanges de Béranger en leur langue nationale. Pierre, frère du pape et fils de Théophilate, consul de la cité, fermait le cortége à la tête de tous les jeunes nobles. Il baisa le ge-

(1) *Carmen de laudibus*. Cette date est contestée par Muratori; mais comme nous suivons l'auteur anonyme de ce *Carmen* pour tout le reste, nous avons cru devoir également le suivre en ceci.

nou du roi, lui souhaita la bienvenue au nom de la cité, et reprit avec lui le chemin de Rome.

Jean X, revêtu de ses habits pontificaux, et assis sur un trône entouré du clergé palatin, reçut Bérenger sur les degrés de la basilique de Saint-Pierre. Le prince avait traversé la ville monté sur une haquenée blanche, qui pouvait à peine s'ouvrir un passage, tant était grande la foule du peuple dans les rues. Il mit pied à terre au bas du perron où se trouvait le pape. Jean se leva de son trône, serra la main de Bérenger, et embrassa ce prince. Cependant les portes du temple restaient fermées. Elles ne s'ouvrirent qu'alors que le roi eut prononcé le serment « de ratifier immédiatement, après son sacre, tous les droits et priviléges de l'Église romaine. » Le serment prononcé, tous entrèrent dans la basilique faire une prière devant le tombeau de l'apôtre; puis le roi fut conduit au palais de Saint-Jean de Latran, où il devait loger.

Le jour de Pâques, le pape et Bérenger s'acheminèrent ensemble vers le Vatican. Leur passage au travers de la ville fut salué par les applaudissements de la population. La cérémonie du couronnement s'accomplit suivant les rites en usage. Après les *acclamations* accoutumées, un chevalier lut à haute voix le diplôme par lequel le nouvel empereur « con-
« firmait toutes les donations de biens, meubles et
« immeubles, faites à l'Église romaine par tous ses

« prédécesseurs, menaçant de sa colère impériale « quiconque tenterait ou essayerait de tenter quelque « chose à l'encontre. » Une grande quantité de monnaie fut jetée au peuple, des présents d'armes, d'habits et de joyaux distribués aux églises, aux nobles, au clergé et au pape.

Bérenger vécut empereur neuf années, étant mort en 923 (1).

(1) *Carmen de laudibus* Berengarii, lib. IV.

XII.

OTHON Ier. — JEAN XII.

962.

Quarante années séparent la mort de Bérenger du couronnement de l'empereur Othon Ier. Ce fut avec ce prince que la dignité impériale passa à la race germanique.

Cent soixante-deux années venaient de s'écouler depuis la restauration de l'empire. Dix empereurs, du sang de Charlemagne, avaient ceint successivement le diadème, et pourtant l'œuvre du grand empereur avait périclité. L'unité des nations française, germanique et italienne, cherchée par lui et un moment réalisée, se trouvait de nouveau disjointe; l'unité territoriale, également brisée; et la croyance des populations à la théorie des deux puissances régulatrices du monde, singulièrement ébranlée. Cependant tous les efforts du législateur n'avaient point avorté. Sous la pression de l'administration fondée par Charles, les peuples s'étaient repris à aimer le sol qui les nourrissait et à s'en enorgueillir. De ces deux sentiments patriotiques, l'amour et l'orgueil du sol natal, surgirent : en France,

la prépondérance royale émancipatrice des communes; en Allemagne, la confédération des princes, frein nécessaire aux velléités absolutistes des empereurs; en Italie, l'esprit municipal, le grand initiateur des républiques du moyen âge. Mais, à l'époque de l'avénement du prince Othon, ces résultats ne se dégageaient pas aussi clairement, aux regards des contemporains, de leurs circonstances médianes, qu'ils s'en dégagent maintenant aux nôtres : pour les hommes de ces temps, l'Europe, la Péninsule italique surtout, semblaient dans une condition sociale pire de la condition sociale d'avant le neuvième siècle.

L'empereur Bérenger mourut assassiné. Les troubles qui eurent pour cause la succession à la couronne d'Italie restent en dehors de notre cadre : seulement, nous devons y signaler l'influence politique de *certaines* femmes, tant dans la haute que dans la moyenne Italie. « Un tel phénomène, » dit l'historien Léo, « fut un fait unique dans l'histoire ; « car on a le droit d'appeler phénomène un sys- « tème de gouvernement basé sur l'échange de la « fidélité et de l'honneur contre les satisfactions les « plus basses des sens, système de gouvernement « dans lequel le corps encore plus que l'argent sol- « dait les capitulations de conscience. » A l'aide de ces moyens honteux, Hermengarde, fille d'Adalbert, marquis de Toscane, fit un roi de Lombardie

de son amant, Hugues de Provence ; et Rome voyait dans le même temps Théodora et ses deux filles.

L'influence spirituelle de la papauté sur le monde, avait grandi par l'établissement désormais incontesté de sa souveraineté temporelle. Le droit qu'elle avait dû prendre, et dans lequel elle avait su se maintenir, d'élire ou de confirmer l'élection des empereurs, l'élevait au-dessus de toute autre puissance souveraine. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si cette prospérité extérieure la précipita dans une série d'épreuves qui lui était demeuré à peu près inconnues jusqu'à ce siècle, nous voulons dire les pontificats : *des fils de famille.*

Les grands du siècle ambitionnèrent peu la dignité papale, tant qu'il s'agit de payer de sa tête l'honneur de gouverner l'Église. De saint Pierre à Sylvestre Ier, et même, pourrait-on, dire jusqu'à saint Léon III, si quelques antipapes s'étaient produits, si quelques vocations trop humaines s'étaient montrées, en scrutant ces tentatives coupables, on n'y rencontre pour mobiles qu'une vanité impie, ou qu'une récrimination personnelle. A partir de l'établissement de la souveraineté temporelle, c'est-à-dire à partir du moment où la papauté donna à son titulaire rang, richesse, pouvoir, la cupidité poussa les hommes de naissance à s'en saisir, et, il faut bien l'avouer, plusieurs vocations déplorables arrivèrent à la tiare.

Nous le répéterons, ce ne fut qu'une épreuve nouvelle, au travers de laquelle l'institution papale passa, comme elle avait passé au travers des tortures du cirque, des ténèbres des catacombes, et du triomphe de sa reconnaissance *légale :* épreuve dont le dernier résultat fut de rendre de plus en plus sensible la divinité de son origine et de sa durée. De bonne foi, si un pouvoir plus fort que le pouvoir humain ne l'avait établie, si une sagesse plus ferme que la sagesse humaine ne la soutenait, la papauté existerait-elle aujourd'hui?

Du pape Jean X, consécrateur de Bérenger, au pape Jean XII, consécrateur d'Othon Ier, sept papes montent sur le siége pontifical, et la plupart y arrivent par des voies séculières. Notre siècle s'inquiète peu des noms des grandes familles romaines d'alors, et de leurs intérêts rivaux. Cependant, pour comprendre cette époque hideuse, et démontrer comment l'élection d'un empereur allemand y fut un frein, il faut fouiller un peu dans ces chroniques locales.

On l'a vu, quelques pages plus haut, deux factions ennemies partageaient Rome dès le règne de l'empereur Guido : la faction italienne ou nationale, et la faction impériale ou étrangère. Ces factions s'y étaient maintenues sous Bérenger, et, pendant l'interrègne qui suivit la mort de ce prince, la faction italienne n'eut pas honte de se mettre à la suite

de la courtisane Théodora et de sa fille Marozia ou Mariuccia. La famille de ces deux femmes est mal connue, quoiqu'on sache qu'elle appartenait à la plus haute aristocratie. On ignore également les premières voies par lesquelles elles montèrent au pouvoir. On sait seulement par quel moyen elles s'y conservèrent, et nous dirons avec Balbo, « qu'à aucune « époque de sa durée, l'histoire d'Italie ne fut aussi « fangeuse (1). »

Hugues de Provence, fait roi d'Italie par Hermengarde, vint à Rome après la mort de celle-ci, vers 932. Marozia, sa belle-sœur, déjà veuve de deux maris, l'épousa en troisièmes noces. Marozia avait eu un fils de son premier mari, Albéric, comte de Tusculum. Ce fils s'appelait également Albéric. Un jour qu'il versait avec une mauvaise grâce affectée l'eau d'une aiguière sur les mains de son beau-père, Hugues de Provence, celui-ci le frappa au visage. Albéric, furieux, sort du palais maternel, ameute la populace, s'empare du château Saint-Ange, prend le titre de patrice de Rome, et fait emprisonner sa mère avec son second fils, pape sous le nom de Jean XI.

Hugues, qui avait pu s'évader et gagner la Lombardie, revint sous les murailles de Rome, et essaya par deux fois différentes d'y rentrer et d'en expul-

(1) Pages 129 et suiv.

ser Albéric. Ne pouvant y réussir, il consentit à un arrangement par lequel Albéric resta patrice, ou plutôt sénateur des Romains, car ce fut à partir de ce moment qu'il prit ce nouveau titre (1). En cette qualité de sénateur, il s'empara de toute l'administration temporelle de l'État ecclésiastique, laissant à peine aux pontifes Léon VII, Étienne VIII et Martin III, qui se succédèrent sur la chaire de saint Pierre, la liberté de vaquer aux affaires spirituelles.

Le gouvernement, parlons plus vrai, la tyrannie d'Albéric se continua jusqu'à sa mort, 954. Son fils, âgé d'environ dix-huit ans et nommé Octavien, hérita du titre de sénateur et des droits qui y étaient attachés. Cependant il semblerait que son autorité fût moins libre de toute entrave extérieure que ne l'avait été celle de son père. En voici un notable exemple : Le pape Agapet étant mort, Octavien, « par le conseil des Romains, » se fit élire pape sous le nom de Jean XII.

Jean XII comptait à peine vingt années, et, suivant l'énergique expression de Baronius, « il usurpa « le suprême pontificat avant d'avoir atteint le développement de l'adolescence. » — « Et pourtant, « ajoute le même écrivain, tel était le malheur des « temps, qu'on estima plus opportun de tolérer cet « *envahisseur* que de déchirer l'Église par une

(1) Muratori.

« élection nouvelle, d'où aurait pu sortir un schisme.
« Et, de fait, Octavien ou Jean XII a toujours été
« compris au nombre des papes légitimes (1). » Ce fut ce pontife de vingt ans qui introduisit l'usage de changer de nom en assumant la tiare, exemple suivi depuis par presque tous ses successeurs.

Que pouvait-on attendre d'un semblable hiérarque et dans un pareil temps? Mais l'heure de la Providence allait sonner, et la chrétienté allait voir l'institution impériale appelée à sortir l'institution papale des voies fâcheuses où les *fils de famille* l'avaient précipitée.

Les premières années de Jean XII furent très-agitées. Les factions se ranimèrent : tout empira dans l'État et dans l'Église. Jean, qui croyait avoir à se plaindre à la fois et du contrôle de la municipalité romaine et des exigences de la faction spolétine, écrivit à Othon, roi de Germanie, de descendre en Italie, afin de délivrer la Péninsule et la papauté des spolétins et des impies.

Quel était cet Othon?

Othon, le troisième prince de la maison de Saxe, venu à la couronne d'Allemagne moins par droit d'hérédité que par élection des seigneurs, était fils de Henri l'Oiseleur et de Mathilde de Ringelheim. Il avait été acclamé, à Aix-la-Chapelle, le 21 juillet

(1) Baronius, ann. 963 et précédentes.

936. Les contemporains et la postérité l'ont surnommé le Grand. Les Italiens consciencieux ne lui dénient pas ce titre : Balbo l'appelle *il grande e buono Ottone*. Ayant reçu la lettre du pape, à laquelle étaient jointes d'autres lettres de quelques seigneurs de l'ancienne faction impériale, Othon prêta serment entre les mains du nonce qui en avait été le porteur, « de défendre le saint-siége et le souve« rain pontife, de ne point tenir de *plaids* dans Rome, « ni de faire aucun règlement concernant l'état ecclé« siastique sans prendre conseil du pape ; enfin de « restituer à l'Église romaine les portions du patri« moine de saint Pierre qui en avaient été démem« brées (1). » Presque aussitôt le roi allemand passa les Alpes. Le fils de Bérenger, qui voulait défendre la Lombardie, s'enfuit devant lui. Une diète se rassembla à Milan, et Othon s'y fit couronner roi d'Italie — 960.

De Milan, le prince germain s'avance vers Rome avec sa femme, la reine Adélaïde. Une grande foule de seigneurs et d'évêques les suivait ; l'armée formait l'escorte. Aucun ennemi ne se présenta. On atteignit la ville. Les Romains, il faut entendre probablement les partisans du pape, accueillirent Othon avec de vives acclamations ; Jean XII ne se montra

(1) Pfeffel, *Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire du droit public de l'Allemagne*. Paris, 1777, t. I[er], p. 139.

pas moins expansif : tout sembla joie et contentement. Le 2 février 961, jour de la Purification de la Vierge, le roi se rendit en grande pompe à Saint-Pierre; « et, par les onctions sacrées et l'imposition « de la couronne, il fut créé empereur (1). » Et ainsi, dit Nicolas Allemanus (2), l'Empire fut transféré des Français aux Germains.

Vers la fin de la cérémonie, le pape et les Romains promirent, sur le corps de saint Pierre, « de n'avoir « désormais aucune alliance ou brigue avec les des« potes Bérenger II, Adalbert et autres chefs de la « faction spolétine. » De son côté, Othon restitua non-seulement les terres usurpées sur l'Église, mais il y ajouta de grands présents en or et en pierreries (3): puis il reprit le chemin de ses États.

Ce qui va suivre, quoique n'appartenant plus à la cérémonie du sacre impérial proprement dite, met trop en relief la position sociale prise par les empereurs de la race germanique, en raison de leur couronnement, pour n'être pas relaté ici.

Les troubles de la cité recommencèrent peu de mois après le départ de l'empereur. Un écrivain moderne y donne pour cause « le regret que les Romains éprouvèrent de s'être donné dans Othon un maître dont la roide volonté était plutôt oppressive

(1) Luitprand, lib. VI, t. II, *Rerum Italicarum.*
(2) Cap. 10.
(3) Luitprand et son continuateur.

que protectrice (1). » La cause vraie, croyons-nous, doit se chercher dans l'instabilité des esprits, et surtout, comme le dit le même écrivain, dans « la conduite morale du pape. » L'accusation devient grave; laissons parler Del Novaes (2) : « Jean XII, contrairement à la promesse qu'il avait « faite à l'empereur, ne tarda guère à favoriser « Adalbert et la faction spolétine — 963. Othon « s'en irrita et reprit aussitôt la route de Rome, où « il entra sans empêchement, Jean et ses partisans « s'étant enfui à son approche. Le troisième jour « après son arrivée, l'empereur assembla un concile « dans Saint-Jean de Latran. Jean y fut publique- « ment accusé à peu près de tous les crimes pos- « sibles, *sauf celui d'hérésie*. Le concile, *outre- « passant ses pouvoirs*, le déposa du pontificat, « 6 novembre 963, et élut à sa place un laïque du « nom de Serge. Ce fut un précédent illégal et fâ- « cheux. Une seconde erreur fut commise par les « Romains, qui s'engagèrent, sous la foi du ser- « ment, à ne plus élire de pontife sans demander « l'approbation de l'empereur (3). »

Othon partit; mais à peine ce prince eut-il passé la frontière, que Jean XII rentra dans la capitale, rappelé par la population. Ce fut au tour de l'anti-

(1) De la Gournerie, *Rome chrétienne*, t. Ier, p. 252.
(2) *Storia de' Pontefici*, Giovanni XII.
(3) Del Novaes, *Introd. alle vite de PP.*, dissert. I.

pape Léon (c'était le nom adopté par Serge depuis son intrusion) de gagner la campagne. Jean put se flatter de gouverner, ou plutôt d'affliger l'Église à nouveau. Mais le scandale s'était assez prolongé, Jean périt de mort violente, et peut-être honteuse, le 14 mai 964 (1).

Quel parti Othon aurait-il pris si la mort de Jean XII n'avait changé les circonstances présentes? Inutile d'essayer à le connaître. Toutefois on peut croire qu'il fût rentré dans la ville pour y exercer l'énorme droit de *confirmation* dont il s'était fait investir.

Ce DROIT, comme le savent tous ceux qui se sont occupés de l'histoire ecclésiastique ou seulement de l'histoire de l'Allemagne, changea les positions relatives des papes et des empereurs. La suprématie pontificale ne sombre pas : elle se déplace. Dorénavant, comme depuis Charlemagne, point d'empereurs sans le consentement ni l'intervention personnelle du pape; mais ce consentement ne sera plus aussi libre, aussi indépendant des personnes et des circonstances, et se verra comme soumis à des nécessités politiques qui en limiteront l'action dans un cercle donné.

Il y a plus : ce droit ravive dans l'esprit des élus à l'Empire une prétention qui avait été celle de

(1) Del Novaes, *Vita di Giovanni XII.*

plusieurs des prédécesseurs d'Othon, sans jamais avoir été mise par eux en application rigoureuse, et qui pourrait se formuler comme suit : « Toi, pape, tu me fais empereur ; mais, moi, fait empereur, tu deviens mon sujet, toi, le pape. » Soyons vrai, cette prétention inspira à Othon plusieurs actes qui furent utiles à l'Église, dans les crises exceptionnelles où elle se trouvait ; mais entre les mains des successeurs de ce prince elle devint une arme à deux tranchants, dont les empereurs et les papes furent également blessés.

Le couronnement d'Othon I[er] se distingue donc des autres couronnements impériaux, 1° par le transfert de la dignité impériale à la nation allemande ; 2° par les entraves qu'il prépara pour l'avenir à la liberté du consentement papal, relativement au choix de l'empereur ; 3° parce qu'il fut l'occasion au pouvoir laïque de s'entremettre dans les élections des successeurs de saint Pierre.

XIII.

OTHON II. — JEAN XIII.

967.

Le couronnement d'Othon II, fils d'Othon, « *il grande e il buono,* » présente peu d'intérêt. Othon Ier, qui savait vouloir, et qui savait atteindre par les moyens licites le but qu'il s'était proposé, qualité plus précieuse dans un prince : Othon Ier avait fait déclarer son fils roi d'Allemagne dès 961. En 967, il l'envoya en Italie recevoir le diadème impérial.

Au mois de septembre, le jeune Othon partit pour la Péninsule avec son frère Guillaume, archevêque de Mayence. Les deux princes, après avoir célébré la fête de saint Michel à Cologne, descendirent à Vérone par la vallée du Tyrol. Leur père les y avait précédés. Tous les trois s'embarquèrent sur le Pô, à Mantoue, prirent la mer, et vinrent débarquer à Ravenne, d'où ils se rendirent à Rome en suivant l'antique voie Flaminia (1). Ils arrivèrent en cette ville le 24 décembre, veille de Noël. Les sei-

(1) Annal. saxon., *apud Eccard.*

gneurs et les confréries se portèrent à leur rencontre. Jean XIII, qui siégeait alors sur le trône pontifical, les accueillit sur le perron de Saint-Pierre, d'où il les introduisit dans la basilique.

Le lendemain, fête de la nativité du Seigneur, la cérémonie du couronnement se fit avec les rites et la pompe accoutumés. Il est resté incertain si Othon Ier accompagna ses fils jusqu'à Rome. Un chroniqueur dit le contraire (1), aucun autre ne l'affirme.

(1) Dittmarus, *in Chron.*, lib. II.

XIV.

OTHON III. — GRÉGOIRE V.

996.

Le couronnement d'Othon III par Grégoire V offrit la double singularité, qui ne devait se produire que cette fois, d'un Allemand sacré par un Allemand, et d'un parent par un parent.

Othon III, fils d'Othon II et de Théophanie, nièce de Zimiscès, empereur de Constantinople, arriva à la couronne d'Allemagne à peine âgé de trois ans — 983. Il avait reçu le titre de roi dès l'année précédente et du vivant de son père. La régence fut vivement et longuement disputée entre l'impératrice veuve et différents seigneurs, tant ecclésiastiques que laïques, ce qui entraîna bien des désordres, pendant la minorité de ce prince.

Dans le même temps, Rome eut également à passer par des années pénibles. Émeutes suivies d'émeutes; meurtres succédant aux meurtres; papes chassés, rappelés, hués, assassinés : telle se révèle l'histoire de la ville pontificale durant cette période. Toutefois une individualité se détache avec quelque relief sur ce fond monotone des émeutiers ro-

mains. Crescentius, l'homme dont nous voulons parler, se rattache par ses actes publics au sacre d'Othon III. Il descendait d'une des Théodora, et avait réussi à se créer dans Rome un pouvoir dictatorial semblable à celui qu'y avait usurpé dans le temps le tribun Albéric.

Trois choses ont toujours eu une grande puissance d'agitation sur les deux rives du Tibre : l'évocation des vieux souvenirs, — S. P. Q. R.; la rivalité des familles princières; la haine presque endémique du pouvoir temporel des papes. Le nouveau tribun avait su utiliser à propos ces trois moyens. Surtout il avait fait sonner bien haut le projet de reconstituer l'ancienne forme républicaine, projet dont il ne reparla plus quand il se fut emparé de la forteresse du château Saint-Ange.

Assis à l'une des courbures du Tibre, le monument funèbre d'Ælius Adrien, devenu avec le temps château Saint-Ange, commande les deux cours du fleuve, ferme le principal pont qui conduit du quartier du Vatican aux autres quartiers de la ville, et surveille du haut de sa plate-forme les deux tiers de celle-ci. Aussi tous les *tribuns*, ou *patrices,* ou *sénateurs,* noms des révolutionnaires heureux de l'époque, cherchèrent-ils toujours à le posséder. Crescentius s'en rendit maître en 983 ou 984. Le pape Jean XV, alors régnant, quitta aussitôt la ville, et se réfugia en Étrurie, d'où il envoya un légat à la

cour d'Othon III, réclamer l'intervention allemande (1).

Othon descendit en Italie sur la prière de Jean XV. En arrivant à Ravenne, on lui annonça la mort de ce pontife. Le prince n'en continua pas moins son voyage vers Rome, où il entra sans combat. Crescentius s'était renfermé dans le château Saint-Ange, et attendait. Une espèce de traité intervint entre le monarque germain et le tribun. Alors Othon s'occupa de faire élire pape l'évêque de Werden, Bruno de Franconie (2). Bruno était cousin du roi, comme arrière-petit-fils de Luitgarde, femme d'Othon Ier.

Le nouveau pape n'était âgé que de vingt-quatre ans. Quoique favorisée par Othon, son élection fut canonique. Il prit le nom de Grégoire V, et son pontificat fut assez court, — deux ans et huit mois, et il a laissé dans l'Église la mémoire d'un pontife érudit, zélé et charitable (3). Peu de jours après son élévation à la tiare, il couronna solennellement Othon III et sa femme, Marie d'Aragon (996), déclarant le nouveau couronné *advocatus Ecclesiæ sancti Petri* (4).

Crescentius ne troubla point la cérémonie, et se tint clos dans l'enceinte de la forteresse Ælienne

(1) Baronius, ad ann. 993 et suiv.
(2) Del Novaes, *Vita di Gregorio V.*
(3) *Id.*, *ib.*
(4) Dittmarus, lib. IV, *inter scriptores Brunswiscenses*, t. Ier.

tout le temps du séjour d'Othon III dans Rome; mais à peine ce prince avait-il regagné ses États, que le tribun, sous le nom plus retentissant de consul, recommença ses projets « de redressement de la chose publique. » Grégoire V dut se réfugier à Pavie, et Crescentius lui fit substituer un antipape du nom de Jean XVI. Informé de ce qui vient de se passer, l'empereur franchit de nouveau les monts, rentre dans Rome avec Grégoire V, s'empare par trahison de Crescentius, et le fait pendre à l'une des poternes du château.

Si l'on en croit les chroniques, cette mort, peu justifiable en droit et très-blâmable en fait, devait être et fut vengée. Othon, qui s'était épris d'une violente passion pour Stéphanie, veuve du consul, commit l'imprudence de l'épouser, et fut, dit-on, empoisonné par elle.

XV.

HENRI II. — BENOIT VIII.

1014.

Othon III mourut à Paterno, dans la campagne romaine, le 24 janvier 1002, empoisonné, avons-nous dit, par la veuve de Crescentius. Ce prince ne laissa point d'enfants, et Henri de Bavière, son cousin, comme arrière-petit-fils de Henri l'Oiseleur, fut choisi, pour lui succéder au trône d'Allemagne, le 6 juin de la même année. Le nouvel élu désirait vivement ajouter le titre d'empereur à celui de roi; mais la réalisation de ce désir rencontra de l'opposition.

La cour romaine trouvait que les trois Othon avaient pris trop à la lettre les droits de successeurs de Charlemagne, et retournés trop souvent contre le saint-siége les priviléges de leur dignité. Aussi, si elle était restée reconnaissante des services rendus par ces princes à la papauté et à l'Église, d'autre part, elle leur reprochait avec fondement trop d'immixtion dans le choix des pontifes, trop d'intervention personnelle dans l'administration temporelle de l'État romain. Par ces causes, et par d'autres surgies des circonstances courantes, le couronnement de Henri fut reculé jusqu'en 1014; et, chose

bizarre, ce fut alors la cour romaine qui le proposa à la cour d'Allemagne.

Grégoire V avait eu pour successeurs sur le saint-siége le célèbre Gerbert — Sylvestre II; après Gerbert était venu Jean XVII; Jean XVIII; Serge IV, mort le 6 juillet 1012; et enfin Théophilacte, de la famille des comtes de Tusculum, qui prit le nom de Benoît VIII. L'élection de ce pontife avait été laborieuse. Un prêtre, du nom de Grégoire, en avait vivement disputé le succès. Éliminé de la tiare, ce prêtre essaya de se venger en suscitant au nouvel élu l'opposition du second Crescentius.

La mort du premier patrice ou consul de ce nom n'avait amené dans Rome qu'une tranquillité de surface, et bientôt un fils ou un frère du réformateur mort se ressaisit du pouvoir civil de la cité comme de son héritage. Excité par le prêtre Grégoire, ce second Crescentius créa de tels embarras à Benoît VIII, que celui-ci prit le parti de passer en Allemagne recommander la cause de l'Église au roi Henri II (1). Le pape avait compris qu'il était nécessaire de placer encore une fois « un Auguste au-dessus des Romains, trop vains et trop remuants (2). » Le pontife offrit donc au prince de le sacrer empe-

(1) Dittmarus.
(2) Muratori, ad ann. 1012.

reur, mais, à ce qu'il semblerait, avec des conditions restrictives acceptées par Henri. Certain de la bonne volonté du roi, Benoît reprit le chemin de Rome, où il rentra sans qu'on sache précisément quelle réception on lui fit.

Diverses circonstances retardèrent le départ de Henri, qui ne traversa les monts qu'au commencement de 1014. Le sacre eut lieu dans Saint-Pierre le 14 ou le 24 de février. Quelques détails de la cérémonie ont été conservés par Dittmarus : « Henri, « le second du nom dans la série des rois d'Alle- « magne, et le premier du nom dans la série des « empereurs, se présenta dans la basilique vaticane, « accompagné de douze *sénateurs*. Six de ces sé- « nateurs portaient la barbe longue, six l'avaient « rasée. Ils marchaient religieusement, formant « couronne autour du roi, et chacun d'eux tenait à « la main un petit sceptre de commandement. Les « portes de l'église étaient fermées; avant de les « ouvrir au prince, on lui demonda, *suivant l'u- « sage,* — « s'il voulait être l'avocat et le défenseur « de l'Église, fidèle au pape et à ses successeurs. » « — Henri répondit affirmativement. Les portes rou- « lèrent sur elles-mêmes, le monarque entra dans le « saint temple avec ses sénateurs et leur suite. » On croit que ce fut en cette occasion qu'on ajouta pour la première fois aux emblèmes impériaux le globe, ou

pomme d'or, surmonté d'une croix et figurant le monde (1).

Benoît couronna avec Henri la reine, Cunégonde de Luxembourg, sa femme. Rien ne troubla la cérémonie sacrée; et pourtant il y avait dans Rome, et peut-être même dans l'église de Saint-Pierre, bien des esprits mécontents et inquiets. Le Crescentius dont il a été parlé avait tenté, par toutes les voies licites et non licites, de se faire soi-même sacrer empereur (2). Ce projet avait trouvé des adhésions. « Les Romains, dit Muratori, ne négligeaient aucune des vacances de l'empire pour faire *ballare i papi come loro piaceva.* » Or donc les Romains, convaincus de l'impossibilité d'empêcher la création d'un empereur quelconque, eussent au moins préféré voir le diadème sur la tête d'un de leurs concitoyens. Cependant, en présence du roi de Germanie, leur opposition ne se manifesta d'abord que par de sourds murmures : l'orage s'amoncelait. Huit jours après le couronnement, un prétexte futile souleva une rixe déplorable entre les soldats à la suite de Henri et les habitants. La dispute commença dans les abords du pont Saint-Ange; on en vint aux coups de part et d'autre; la mêlée fut acharnée, et beaucoup, tant des

(1) *Glaber apud Duchesne,* t. IV.
(2) Dittmarus et l'annaliste saxon.

assaillants que des repoussants, succombèrent, qui par les coups reçus, qui par les piétinements de la foule, qui pour être tombés dans le fleuve.

Au nombre des spectateurs plus paisibles du couronnement impérial dut se trouver Guy d'Arrezo, inventeur ou réformateur de la calligraphie musicale. Guy avait été appelé à Rome, vers cette époque, par Benoît VIII, pontife ami des arts, et dont la forte énergie restitua au saint-siége sa liberté d'action, en poussant le nouvel empereur à renoncer à la «*protection exagérée* de ses prédécesseurs.»

Henri II, dit le Boiteux ou le Saint, fut inscrit au catalogue des bienheureux par le pape Innocent III, en 1201.

XVI.

CONRAD LE SALIQUE. — JEAN XIX.

1027.

La mort de Henri le Saint, dernier empereur de la maison de Saxe, laissa le trône d'Allemagne vacant. Le choix de l'élu appelé à l'y remplacer fut tout empreint des mœurs de l'époque : il nous a semblé utile d'en rappeler ici les principaux épisodes.

Cunégonde, veuve de Henri II, s'empara du pouvoir à la mort de ce prince, on ne sait trop à quel titre, 1024. La faiblesse et l'incapacité politique de Cunégonde amenèrent le désordre et l'anarchie. Aribon, archevêque de Mayence, vit dans la prompte élection d'un roi le seul remède à ces maux, et convoqua l'assemblée générale de la nation dans les plaines qui bordent le Rhin entre Worms et Mayence. Les archevêques, les évêques, les ducs et les autres chefs s'y rendirent avec la noblesse et les hommes libres. Les électeurs de la France rhénane et des deux Lorraines campèrent sur la rive gauche ; les Saxons, les Souabes, les Bavarois, les Franconiens, les Bohêmes, les Carinthiens, sur la rive droite. Une

île, sise au milieu du fleuve, servit de centre de réunion aux principaux seigneurs spirituels et laïques, et ils s'y assemblèrent en diète particulière, afin de s'entendre à l'amiable sur le choix des candidats. Leurs voix tombèrent sur deux membres de la maison de Franconie, les deux du nom de Conrad. Avant de passer outre, on résolut de pressentir leur adhésion. L'un et l'autre déclarèrent s'en rapporter à la pluralité des suffrages. Aribon les proposa donc à l'option de l'assemblée générale, et, en vertu du privilége de son siége épiscopal, vota lui-même le premier à haute voix. Aribon nomma le plus âgé des deux Conrad, auquel Henri mourant avait destiné la couronne. Ce vote devait entraîner l'élection. Le clergé accéda sur-le-champ au candidat de l'archevêque; les ducs suivirent cet exemple; la noblesse, distribuée par cercle, confirma ce choix; les hommes libres y applaudirent. La race des Wibellin ou Gibellin prit rang parmi les familles royales (1). Conrad fut sacré roi le 8 septembre. Sa femme, Gisèle de Souabe, qui prétendait descendre de Charlemagne, ne reçut la couronne que plus tard.

Dans le courant de l'année 1026, Conrad, l'histoire l'a surnommé le Salique, passa les Alpes Tyroliennes, après avoir fait reconnaître pour son suc-

(1) Pfeffel, t. I[er], p. 197, 198.

cesseur éventuel son fils Henri, âgé de dix ans. Voici les causes de ce voyage. Conrad, en tant que roi de Germanie, se trouvait de droit roi d'Italie, d'après les prétentions allemandes. Mais, on l'a vu, l'Italie supportait déjà impatiemment le joug de l'étranger, ou plutôt le joug allemand. A peine la mort de l'empereur Henri II avait-elle été connue dans Pavie, que le peuple de cette cité s'était rué sur le palais impérial et l'avait démoli. C'était le premier symptôme public de la réaction nationale. Peu de jours après, le marquis de Turin, l'évêque d'Asti, les marquis d'Este et autres seigneurs, reconnaissant, à leur grand regret, l'impossibilité de se donner un prince d'origine italienne, offrirent la couronne de fer au roi Robert de France, pour lui ou pour son fils. Robert refusa. La même offre fut alors faite au duc Guillaume d'Aquitaine. Guillaume demanda le temps de réfléchir, passa les monts, sonda la position, la jugea mauvaise, et s'en retourna dans son duché (1). Une incertitude fâcheuse assombrissait l'avenir de plus en plus. Aribert ou Héribert, archevêque de Milan, homme d'une grande influence, juge cette incertitude pire que la domination germanique. Il part pour la cour de Conrad, fait hommage à ce prince, et l'engage à descendre promptement en Lombardie.

(1) Balbo, *Storia d'Italia.*

Le pape avait approuvé la démarche d'Héribert, et, de plus, il avait laissé entendre qu'il ne formerait aucune opposition au couronnement de Conrad, soit comme roi, soit comme empereur. Conrad ne pouvait négliger de telles circonstances. Il se met en voyage, et arrive à Milan. Héribert lui pose sur la tête la couronne d'Italie, dans la cathédrale de Monza. Le prince se rend ensuite à Ravenne présider la diète des États italiens, puis poursuit sa route pour Rome, où il entre le mercredi saint de l'année 1027.

Le pape régnant, frère de Benoît VIII, était Jean XIX, dont les historiens ecclésiastiques gardent un bon souvenir, quoiqu'il soit le premier exemple d'un laïque élevé au suprême pontificat avant d'avoir été engagé dans les ordres sacrés. Le jour de Pâques, Conrad reçut de ses mains les onctions saintes et fut acclamé :

Cæsar et Augustus romano nomine ductus (1).

La reine Gisèle fut également couronnée impératrice, le même jour. Rodolphe III, roi de Bourgogne, et Canute, roi d'Angleterre, se trouvèrent présents à la double cérémonie.

Deux émeutes, dans lesquelles le sang avait coulé, avaient marqué le séjour de Conrad dans Ravenne.

(1) Wippo, *in vita Conradi Salici*.

Il en advint ainsi à Rome. Aussi, dit Muratori, avec une bonhomie qui rappelle celle de notre vénérable Rollin : « Il m'est bien permis d'écrire que « les Allemands de ce temps devaient être bien in- « disciplinés, bien brutaux et bien barbares; car, « pour le plus petit tumulte de la plèbe, ils se ruent « dans le massacre, et répandent des lacs de « sang (1). » La remarque est fondée. Malheureusement les Italiens de l'époque étaient tout aussi indisciplinés que les Allemands, et tout aussi prompts à verser le sang.

La cause de la querelle dont nous allons parler fut puérile. Un des jours de la semaine qui suivit le couronnement, un citoyen romain et un soldat allemand se disputèrent la possession de la peau d'un des bœufs abattus pour les besoins du camp. Des paroles ils en vinrent aux poings. L'Allemand fut terrassé. Des soldats de sa nation, témoins de la lutte, dégaînent leurs épées et courent au secours de leur camarade. Des Romains, jusqu'alors spectateurs tranquilles mais non indifférents, saisissent tout ce qui leur tombe sous la main, s'en font des armes, et volent, à l'exemple des Germains, au secours de leur concitoyen. Les uns et les autres poussent de grands cris. La rumeur du combat engagé s'étend de proche en proche. Les deux bandes rivales se

(1) *Annal. d'Italia*, 1027.

grossissent, la mêlée devient atroce, mais les Romains finissent par battre en retraite, laissant sur place un grand nombre des leurs.

Ils venaient d'être battus, restait à payer l'amende. Le lendemain donc, il leur fallut comparaître devant l'empereur : « pieds nus, les hommes libres avec un « glaive hors du fourreau suspendu au cou, les serfs « avec un collier de sarments de vigne, » comme préparés à être, les uns décapités, les autres pendus, suivant le bon plaisir du prince. L'empereur se montra peu exigeant. Il devait des largesses de joyeux avénement à la ville. Le pardon qu'il accorda aux coupables en tint lieu, et on ne parla plus de l'accident.

XVII.

HENRI LE NOIR. — CLÉMENT II.

1046.

L'empereur Conrad le Salique meurt le 4 juin 1039. Son fils, Henri III, lui succède au trône de Germanie, auquel il avait été associé dès 1026; mais sept années doivent s'écouler avant qu'il vienne dans Rome recevoir le diadème de Charlemagne. Bien des causes retardèrent cet événement, dont en 1046 Rome sollicita elle-même l'accomplissement.

En cette année 1046, Rome possédait trois papes, ou plutôt deux papes légitimes, Benoît IX et Grégoire VI, et un antipape du nom de Sylvestre III. Il nous suffira de dire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, qu'à la mort de Jean XIX, 1033, un de ses neveux, fils du comte Albéric de Tusculum, lui fut donné pour successeur. Ce neveu était à peine âgé de douze ans, et son père, le comte Albéric, avait acheté l'élection, au dire de tous les historiens (1). Il est facile de conjecturer ce qui pouvait sortir d'un tel pontificat. Qui en voudrait les affligeants détails peut les chercher dans les écrits

(1) Del Novaes, *in Vita*.

d'un *saint* contemporain, Pierre Damien. Cependant Rome le supporta jusqu'en 1038. A cette époque, Benoît IX, chassé de la ville une première fois, y fut rétabli par Conrad. Vers 1044, pendant la vacance de l'Empire, un seigneur du nom de Tolomeo, ennemi des comtes de Tusculum, étant parvenu à se faire déclarer consul, se servit de la haine populaire, trop justifiée, contre Benoît IX, pour contraindre ce pape à s'exiler une seconde fois, et, contrairement à toutes les règles canoniques, fit élire un prêtre pour le remplacer au suprême pontificat. Ce prêtre prit le nom de Sylvestre III; et voilà comme la cité eut d'abord son pape et son antipape; celui-ci en dedans des murs, l'autre dans la campagne environnante.

Trois mois plus tard, les positions changèrent. Benoît rentra au Vatican, Sylvestre fuyait dans la campagne. « Mais comme Benoît continuait sa « vie ordinaire et se voyait méprisé du clergé et « du peuple, il prit le parti de se démettre; et, « moyennant une somme de 1,500 livres d'argent, « il céda le pontificat, où monta l'archidiacre Jean « Gratien, qui était le plus estimé par la vertu de « tout le clergé de Rome. Gratien prit le nom de « Grégoire VI — 1045 (1). »

Grégoire VI, comme Benoît IX, compte au rang

(1) Fleury, liv. LIX, conforme à tous les documents.

des papes légitimes (1). Digne d'un autre temps et d'un autre entourage, un an n'était point encore complété, que, déplorant les maux de Rome et de l'Église, il se détermina à invoquer le secours d'un nouvel empereur. Un nonce chargé de lettres pour Henri III ou le Noir partit pour l'Allemagne.

L'extrait suivant, emprunté à Guillaume de Malmesbury, suffirait à justifier politiquement, s'il en était besoin, l'appel fait par Grégoire VI à l'intervention étrangère. « Il ne restait plus au pape, pour subvenir aux dépenses de l'État et de sa maison, que quelques terres de la Campagne romaine. Les possessions ecclésiastiques d'au delà des environs de Rome avaient été envahies par des usurpateurs. Les pèlerins n'osaient plus venir à Rome que par troupes, tant les routes étaient infestées de voleurs et d'assassins. La ville elle-même était en proie au brigandage le plus déhonté. On enlevait à main armée les oblations déposées sur le tombeau des apôtres et des saints martyrs, et on s'en servait pour donner des fêtes ou pour entretenir des courtisanes. Grégoire tenta la réforme de ces horribles abus. Il procéda d'abord par des admonitions paternelles, et porta même la charité « jusqu'à promettre de pourvoir aux besoins de ceux qui étaient poussés à ces excès par la pauvreté. » Des avertissements et des exhor-

(1) P. Pagi, *Critiques à Baronius*, ann. 1044-1047.

tations, le pontife passa à l'excommunication. On fit mépris de ses foudres comme de ses prières. Le désordre intérieur s'accrut de plus en plus. Bientôt les habitants se virent exposés aux attaques des brigands de la Campagne. La personne du pontife fut plusieurs fois l'objet de tentatives homicides. Grégoire se résolut alors à réprimer la force par la force. Il réunit une véritable armée de piétons et de cavaliers, fit occuper militairement les églises et les monastères, punit de mort les voleurs des offrandes sacrées, et ordonna de courir sus aux brigands partout où on les trouverait. — « Un bas-relief du tombeau de Sixte-Quint, dans Sainte-Marie-Majeure, rappelle une expédition toute semblable, exécutée par l'ordre de ce pape à cinq siècles d'intervalle.

« Les mesures adoptées par Grégoire VI rendirent quelque tranquillité à la ville : les pèlerins commencèrent à y revenir, les routes redevinrent à peu près sûres, plusieurs des domaines de l'Église furent recouvrés. Mais les Romains, accoutumés à vivre de rapines, se mirent à dire que « le pape était un homme sanguinaire et indigne de célébrer la sainte messe. » Le mal changea de nature, l'anarchie se continua et ne trouva un frein que dans la création du nouvel empereur. » Ainsi parle le chroniqueur anglais (1).

(1) *De Gestis reg. anglic.*, lib. II.

Henri III accueillit l'envoyé de Grégoire VI avec honneur, et s'empressa d'accourir en Italie, où il reçut à Milan la couronne de fer. Grégoire vint à sa rencontre jusqu'à Pavie. Le prince parle au pontife de la nécessité d'un concile pour accommoder les affaires de l'Église. Grégoire comprend cette nécessité, et convoque à Sutri, cité voisine de Rome, les évêques qui pourront s'y rendre. Un concile s'y réunit, les Pères déposent Benoît IX et l'antipape Sylvestre; puis ils conjurent Grégoire de donner sa « démission, par amour pour la paix. » Le pieux Grégoire obéit à ce conseil, et le siége pontifical est déclaré vacant. Henri reprend son voyage interrompu par le concile, entre dans Rome, assemble le clergé et le peuple, et propose à leur acceptation, comme pape, Swidger, évêque de Bamberg. Tous y consentent, « car il ne se trouvait alors dans le « clergé romain personne aussi digne que cet Alle- « mand d'une si haute dignité (1). »

Swidger ou Clément II fut donc élu le 21 décembre 1046, et couronné le 25 du même mois, fête de Noël (2). Le même jour, et immédiatement après son propre couronnement, Clément fit les onctions sacrées à Henri le Noir, et posa le diadème sur sa

(1) Cretserz, *in Vita S. Henrici*, et autres cités par Del Novaes.

(2) Le premier couronnement d'un pape dont il soit fait mention est celui de Nicolas Ier, année 858. Cancellieri, *De solemni possess.*

tête, ainsi que sur celle de l'impératrice Agnès. La fonction religieuse terminée, le pape, l'empereur et l'impératrice montèrent à cheval, et se portèrent en grande pompe à Saint-Jean de Latran.

XVIII.

HENRI V. — PASCAL II.

1111.

Il y eut interruption d'empire de 1056, époque de la mort de Henri le Noir, jusqu'en 1111, époque du couronnement de son petit-fils, Henri V, et cette longue vacance fut troublée par les contestations qui portent dans l'histoire le nom de querelles des *investitures*. Ces contestations éclatèrent sous le pontificat de saint Grégoire VII (1073), et ne se terminèrent que sous le pontificat de Calixte II, par le concordat de Worms (1122). Tous les efforts laïques du conflit furent soutenus par le roi de Germanie, Henri IV, père du prince dont nous racontons le couronnement, et par ce prince lui-même. Nous ne voulons ni énumérer les causes, ni exposer toutes les péripéties de cette lutte entre les deux puissances, duel nécessaire, et qui, en dernier résultat, « centralisa l'action chrétienne, répandit l'esprit chrétien depuis le chef de la hiérarchie sacrée jusque dans les derniers membres du corps de l'Église, resserra l'unité catholique par le pape et sous sa direction, et rendit l'Église romaine indépendante de toute

domination temporelle (1). » Commencée par Grégoire VII, cette grande lutte fut continuée, relevée et soutenue par ses trois successeurs immédiats, Victor III, Urbain II, Pascal II. Le couronnement de Henri V, arrivé sous ce dernier pape, peut être regardé à bon droit comme un de ses épisodes majeurs. De plus, ce couronnement se *distingue* des cérémonies du même genre déjà décrites ou restant à décrire, par la violence faite à la personne du pape pendant la fonction sacrée, et sur le marbre même de la tombe de l'apôtre.

On sait les moyens dont se servit Henri V pour arracher le pouvoir à son père. Il colora sa révolte du prétexte catholique : « ce n'était point contre le père, mais contre l'ennemi de l'Église, » qu'il proclamait avoir pris les armes. Cette hypocrisie ne se prolongea point au delà de la circonstance qui l'avait inspirée. Dès que le nouveau roi se sentit affranchi de la crainte d'une réaction des esprits en faveur de son père, Henri IV, il dépouilla la modération d'emprunt dont il venait de s'envelopper,et annonça hautement vouloir revendiquer tous les droits exercés par ses prédécesseurs, et particulièrement le droit d'investir les évêques par l'anneau et la crosse : « Commençant ainsi comme

(1) *S. Greg. VII Epist.*, lib. I, *passim.* Voir aussi le *Traité de droit ecclésiastique* de Phillips, t. III, et l'*Hist. de l'Église* par Alzog, où la question est parfaitement résumée.

« son père à faire à l'Église et à son chef une guerre « de tromperies et de violences (1). » Pascal II, qui régnait alors, s'écria, en apprenant ces nouvelles dispositions du roi : « Hélas, les portes de la Germanie ne sont pas encore ouvertes au successeur de saint Pierre (2) ! » Ce fut, assure-t-on, ces appréhensions de l'avenir qui l'engagèrent à venir en France consulter le roi Philippe I sur les difficultés de la position (1106).

Trois ans plus tard, vers la fin de 1109 ou le commencement de 1110, Frédéric, archevêque de Mayence, et Brunon, archevêque de Trèves, arrivèrent à Rome chargés d'un message pour Pascal II. — « Henri, dirent-ils au pape, se dispose à descendre vers Rome à petites journées. Il veut y recevoir de vos mains la couronne impériale; et le prince, ainsi l'a-t-il publiquement déclaré à la dernière diète de Ratisbonne, est disposé à accéder à tout ce que le pape lui demandera dans l'intérêt de l'Église (3). » Pascal répondit qu'il recevrait le roi avec l'affection d'un père, pourvu qu'il se montrât, ainsi qu'on venait de l'assurer, « bon catholique et fils loyal de l'Église (4). » Toutefois, ne se fiant pas entièrement aux protestations d'un monarque dont il avait déjà

(1) Bérault-Bercastel, *Hist. de l'Église.*
(2) Muratori, ad ann.
(3) *Annales de Hildesheim.*
(4) Muratori, ad ann.

expérimenté la duplicité, il se rendit à Mont-Cassin, où vinrent le rejoindre Roger, duc de Pouille, Robert, prince de Capoue, et les autres chefs normands de la basse Italie. Pascal voulait s'assurer un appui en cas de violence de la part de Henri. Ayant obtenu leurs promesses « d'accourir au secours de l'Église aussitôt qu'ils en seraient requis, » l'infatigable pontife revient à Rome, se fait prêter un nouveau serment d'obéissance et de fidélité, par les barons et le peuple (1), et attend les événements.

Henri s'était mis en route au mois d'août. Il se faisait accompagner d'une armée qu'on évalue à près de trente mille combattants, et d'une seconde armée de *légistes,* « destinés à soutenir par la parole les droits impériaux contre les *canonistes* de Rome. » Parmi ces derniers se trouvait un Écossais, nommé David, auquel on doit le récit de cette expédition. L'arrivée du roi de Germanie en Toscane causa une alarme générale dans Rome, et le pape, dans la pensée de conjurer l'orage qui le menaçait, fit, dit-on, proposer à Henri un arrangement secret, dont on peut lire les dispositifs dans les annalistes du temps.

Henri, qui se vit offrir à l'improviste des conditions telles qu'il n'eût jamais osé les proposer, s'empressa d'y accéder, combla de présents les envoyés pontificaux, livra les otages demandés, et s'avança à

(1) Muratori et autres.

grandes journées sur Rome. Le 12 février 1111, il arriva à Monte-Mario, colline à une distance de deux milles de la ville. Aussitôt des officiers de la cour pontificale s'y rendirent lui souhaiter la bienvenue. Après un court repos, le prince reprit sa route vers la cité. Le petit peuple, sorti de Rome, bordait le chemin que traversait le roi, et agitait des rameaux verts. Les Juifs attendaient le prince un peu en avant de la porte *Angélica*. Quand il passa, ils le haranguèrent en hébreu et chantèrent des psaumes en son honneur. Les Grecs et les Orientaux se tenaient sous l'arc même de la porte. Eux aussi récitèrent dans leur langue nationale des chants et des discours. Le clergé, en chasubles et dalmatiques, croix et bannières en tête, encens et cierges allumés, formait le cercle à l'entrée de la première rue. On y voyait une députation des divers monastères, tant d'hommes que de femmes, *intra muros*. A l'apparition du roi, il entonna les chants sacrés; puis il se forma en procession, et prit la route de la basilique de Saint-Pierre. Henri marchait le dernier, entouré des officiers pontificaux et de ses courtisans allemands. Ces derniers jetaient au peuple des pièces d'or et d'argent. Le pape et le sacré collége attendaient sous le porche de la basilique. En y arrivant, Henri s'empressa d'accomplir les actes de déférence et de respect dus au saint pontife. Pascal l'embrassa, le prit par la main, l'intro-

duisit dans l'intérieur du temple. Henri avait exigé que toutes les issues en fussent remises à la garde de ses soldats, et cette demande lui avait été accordée (1).

La cérémonie du couronnement devait suivre immédiatement. Avant d'y procéder, Pascal pria Henri de ratifier publiquement le traité secret accepté par lui. A cette demande, une certaine rumeur parcourut l'assemblée. La plupart des personnes présentes apprenaient pour la première fois l'existence d'une convention mystérieuse dont Allemands et Romains se défièrent. Le prince, au lieu de se rendre au désir du pontife, et quoique celui-ci l'en pressât vivement, répondit avoir besoin d'en délibérer avec les seigneurs de sa suite. On le conduisit avec ses principaux courtisans dans la sacristie. Quelques moments plus tard, les prélats allemands rentrèrent dans la basilique, et, « en affectant des airs de supériorité, » déclarèrent ne pouvoir consentir à ratifier les promesses inconsidérées faites par le roi, ces promesses se trouvant opposées au texte de l'Évangile, qui *ordonne de rendre à César ce qui appartient à César*. Une vive discussion s'ensuivit. D'un côté, Henri insistait pour recevoir la couronne; de l'autre, Pascal refusait de la lui donner avant la prestation du serment obligé. La discussion se prolonge,

(1) Petrus Diaconus, *Chronique du Mont-Cassin*, liv. IV, chap. 31.

les esprits s'échauffent, le roi est pourpre de colère. Le chancelier Albert, s'approchant de son oreille, lui conseille de se saisir de la personne du pape. Cette insinuation allait à l'irritation fébrile du prince. L'ordre de s'emparer de Pascal est donné et s'exécute aussitôt. On conçoit ce qui suivit : tumulte, coups, blessures et meurtres de divers assistants, la basilique livrée au pillage, les soldats allemands brisant ou enlevant tout ce qui leur tombe sous la main : reliques, croix, vases, vêtements sacrés (1).

L'illustre prisonnier est confié, à l'instant même, à la garde d'Ulrich, archevêque d'Aquilée. Le plus grand nombre des cardinaux, des prélats et seigneurs italiens présents sont arrêtés avec le pape. Quelques-uns cependant parviennent à s'évader (2), entre autres, dit Sismondi, les cardinaux de Tusculum et d'Ostie.

Les habitants de Rome, dont la variabilité politique était proverbiale dès cette époque, se trouvaient, par hasard, dans un de leurs accès de fidélité aux successeurs de saint Pierre. Informés, par les prélats qui se sont échappés de la basilique, de la violence commise sur la personne papale, un mouvement de zèle, très-concevable d'ailleurs, les pousse à courir sus aux Allemands dispersés dans la cité,

(1) Petrus Diaconus, lib. IV, cap. 36 et 37. *Pandolphus Pisanus, in Vita Pascalis secundi.* Baronius. Muratori, etc.

(2) *Rerum Italic.*, ann. 1111.

et ils égorgent tous ceux qu'ils y rencontrent. La nuit seule met fin à cette boucherie. De l'action les Romains passent au conseil. Pendant qu'ils délibèrent, le tocsin sonne à la cloche du Capitole. Le résultat de la délibération fut qu'on attaquerait, au point du jour suivant, les Allemands maîtres de la cité Léonine.

Le Tibre sépare Rome en deux portions inégales. Sur la rive gauche est assise la ville proprement dite, bâtie sur l'emplacement de la cité des empereurs. Sur la rive gauche s'étendent le quartier du Trastevère, en aval du fleuve, et en amont le quartier du Borgo San-Pietro, dit au douzième siècle la cité Léonine. Le pont Saint-Ange était à cette époque, comme il l'est dans la nôtre, la seule voie de communication entre le Borgo et la ville. Les Romains le franchirent avant l'aube. L'attaque a lieu. Les troupes royales ne s'attendaient point à cette brusque agression. Surprises dans le sommeil, un grand nombre de soldats germains passent du repos de la nuit au repos de l'éternité.

Les Romains, encouragés par ce facile succès, se portent vivement sur le palais habité par Henri. Le roi, réveillé en sursaut, s'élance à demi nu sur le premier cheval libre qu'il rencontre à sa portée. Ce cheval tombe tué sous lui. Le prince fait des prodiges de valeur, reçoit une blessure au visage, et il eût été ou tué ou pris, sans le dévouement d'Othon, vicomte de Milan, qui se jeta

au-devant des coups qui le menaçaient et lui fit un rempart de son corps (1). Toutefois, la résistance de Henri donne à ses soldats le temps de se reconnaître. Les rangs se forment. Une véritable muraille d'airain se dresse devant les assaillants. L'ardeur de ceux-ci ne se ralentit pas. La mêlée n'en devient que plus terrible. Les morts tombent en égal nombre de part et d'autre. Les succès et les pertes se balancent un moment, puis voilà que les Romains gagnent du terrain. Les Allemands se retirent dans la basilique de Saint-Pierre. Les habitants les poursuivent, l'épée dans les reins, jusque sous le portique; mais là, les riches dépouilles qu'ils voient éparses sur le sol tentent leur cupidité, ils cessent de combattre et se mettent à recueillir ce butin.

Les Allemands, demi-vaincus, profitent de ce répit, se reforment en ligne dans l'intérieur même de la basilique, reviennent à l'improviste sur les Romains, les refoulent dans la cité Léonine, puis de la cité Léonine sur le pont Saint-Ange, et du pont Saint-Ange jusque dans la ville, dont les portes fermées à temps les arrêtent. Beaucoup de citoyens périrent dans ce combat, tués par les soldats de Henri, ou noyés dans le Tibre.

Le zèle populaire ne se laissa point abattre par cette défaite. La cloche du Capitole appelle une se-

(1) Landolf, de Saint-Paul.

conde fois au conseil. Les survivants, sains ou blessés, s'y rendent. Une nouvelle attaque est résolue pour le matin suivant. Henri, informé par ses espions, croit prudent de ne pas l'attendre, et se décide à évacuer le Borgo. L'ordre du départ est donné à l'instant même, et la retraite se fait avec tant de précipitation, qu'une portion des équipages reste abandonnée dans les quartiers qu'on vient de quitter. Le prince germain prit la route de la Sabine, emmenant avec lui Pascal, les cardinaux et les autres prisonniers (1).

Le pontife se vit enfermé avec six cardinaux dans le château de Tribucco. Les dix autres cardinaux, les prélats et barons romains le furent dans les forteresses environnantes. Soixante et un jours s'écoulèrent, durant lesquels, suivant l'énergique expression d'un écrivain moderne, « le pape eut constamment le couteau sous la gorge, et redoutait à chaque instant la mort pour lui-même, les membres du sacré collége et les autres prisonniers, s'il n'accordait sans condition la couronne à Henri (2). » Au bout de ce temps, Pascal, cédant à l'intimidation ou à la subornation (car Pierre Diacre et l'annaliste saxon, qui ont raconté ces faits, ne s'accordent pas en ceci), Pascal consentit à couronner Henri, et à lui accorder

(1) Muratori, ad ann.
(2) Henrion, *Hist. des Papes.*

le droit d'investiture, déclarant « y être forcé par « la nécessité des circonstances, l'appréhension d'un « schisme, et le désir d'arracher ses compagnons de « captivité à de nouvelles et toujours croissantes « vexations (1). » Le roi promit de rendre la liberté aux prisonniers, et de restituer à l'Église romaine tous les biens qui lui appartenaient de fait ou de droit, et nommément la Pouille, la Sicile et la principauté de Capoue.

Ce traité fut signé par les seize cardinaux prisonniers, le 13 avril 1111 (2). Cinq jours après sa ratification, le pape procéda au couronnement dans la basilique vaticane, dont les portes demeurèrent fermées, de peur que les Romains ne troublassent la cérémonie (3). Au moment de la communion de la messe, le pape, ayant brisé la sainte hostie en deux portions, en présenta une au nouvel empereur en lui disant : « Mon fils, en gage de paix et d'union « mutuelle, je te donne le corps de N. S. J. C., né « de la Vierge Marie, et mort sur la croix pour nous, « comme le croit et professe l'Église catholique. Et « de même que cette portion est séparée du corps de « Jésus-Christ, ainsi soit séparé de son royaume « quiconque de nous violera notre commun traité ! »

(1) Petrus Diaconus, *Chronic. Casiniense.*

(2) Berault-Bercastel, liv. XXXV.

(3) Novodenus, *Annal. Pisan.* Sigebertus *in Chronic.* Pagi, Baronius. *Vita Pascalis secundi.* T. III *Rerum Italicarum.*

Et cependant ce traité devait l'être; mais la suite de cette affaire n'appartient plus à notre travail.

Jusqu'alors Pascal était resté prisonnier. La cérémonie terminée, il se vit libre, et aussitôt se mit en route pour regagner le Latran. La foule des habitants, sortis de leurs maisons pour le revoir et le saluer de leurs acclamations, était si pressée dans les rues par où il devait passer, qu'il n'arriva à ce palais que sur le soir. Nous permettra-t-on de dire que la conduite de Pascal II, non-seulement dans ces circonstances, mais pendant toute la durée de son long pontificat, a presque toujours, ce nous semble, été trop sévèrement jugée. Si la querelle des investitures se renvenima avec l'Allemagne, pouvait-il en être autrement avec un antagoniste tel que Henri V. Mais cette affaire des investitures, Pascal II en étouffa les germes en France et en Angleterre. Ses bonnes relations avec l'empereur de Constantinople facilitèrent les entreprises des Croisés. Il fortifia la discipline ecclésiastique. Il agrandit, de droit, sinon de fait, la puissance temporelle du saint-siége. Il approuva la *trêve de Dieu.* Les nombreux conciles présidés par lui à Rome, en Pouille, en Lombardie, en Toscane, en France, resserrèrent les liens de l'unité catholique, et ses fautes, s'il en commit, doivent surtout être imputées à son époque et à son éducation première. Façonné dès l'enfance à la vie passive du cloître, il n'apporta

point à la tiare cette fermeté de vouloir et cette persévérance dans la poursuite qui brillèrent si noblement dans ses prédécesseurs, et quoiqu'il eût été initié aux affaires par Grégoire VII, il manqua d'habileté et d'activité politique. Pascal II régna dix-huit années et vingt et un jours.

XIX.

LOTHAIRE II. — INNOCENT II.

1133.

Le couronnement de Lothaire II, dernier empereur de la maison de Franconie, se trouve lié aux divers événements du pontificat d'Innocent II, et appelle, comme forcément, quelques détails biographiques sur ce pape.

Lors de la mort d'Honorius II, le sacré collége comptait au nombre de ses membres Pierre de Léoni, fils d'un juif converti au christianisme. Pierre de Léoni, cardinal d'une vaste intelligence, mais de mœurs assez peu ecclésiastiques, aspirait au souverain pontificat. Son élévation, qui avait des chances de réussite, semblait à la saine portion du clergé devoir être un scandale et un malheur pour l'Église. Aussi, dès qu'Honorius eut expiré, les cardinaux les mieux intentionnés se formèrent-ils en conclave, sans attendre que la mort du pontife eût eu le temps de s'ébruiter par la ville; et le conclave désigna à l'unanimité pour futur pape Grégoire dei Papi, cardinal-diacre de San-Angelo *in Pescheria* (1130).

Au dire de tous les contemporains, et particulièrement de notre célèbre compatriote saint Bernard

de Clairvaux, Grégoire était digne de monter au suprême pastorat de la chrétienté. Il accepta la tiare, et s'imposa le nom d'Innocent II.

Ceci se passait dans la basilique de Saint-Jean de Latran, vers les neuf heures du matin. Le même jour, à midi, dans l'église de Saint-Marc, les cardinaux partisans de Pierre Léoni, quelques nobles laïques et la populace déclaraient celui-ci successeur d'Honorius. Pierre se donna immédiatement le nom d'Anaclet II, sous lequel il est plus généralement connu, et se hâta de revêtir les insignes pontificaux. Aussitôt, se mettant à la tête de gens armés, il court s'emparer de la basilique et du palais du Vatican. D'autres de ses partisans se portent sur Sainte-Marie-Majeure, la plupart des grandes églises, le château Saint-Ange et tous les lieux fortifiés de la cité (1); si bien qu'au coucher du soleil, à peine restait-il au pouvoir du véritable élu, Innocent II, une seule église où il pût le lendemain recevoir la consécration pontificale.

Innocent II était le pape légitime. Léon Frangipani, préfet de Rome, et la faction sous ses ordres, se prononcèrent pour lui : ce qui permit à Innocent de recouvrer le Vatican et de s'y loger. Mais la faction d'Anaclet s'étant remise à attaquer les palais et les tours occupés par les Fran-

(1) Tous les chroniqueurs et annalistes.

gipani, la cité tout entière devint un véritable champ clos où, du matin au soir et du soir au matin, retentissaient les cris des combattants, l'agonie des mourants et le roulement des machines d'attaque. Innocent II ne voulut pas prolonger ce triste état de choses en demeurant dans la ville, où du reste il prévoyait presque impossible de se maintenir. Il s'embarqua donc sur le Tibre, avec les *dix-huit* cardinaux qui l'avaient nommé. Le pontife vint aborder à Pise; de Pise, il gagna Gênes, et de Gênes, Saint-Gilles en Provence.

La France n'était point inconnue à l'illustre fugitif. Innocent y avait fait un premier voyage à la suite du pape Gélase II. Il en foula le sol une seconde fois avec joie, car, dit un auteur de l'époque, « la « France est un pays qui préfère d'habitude l'utilité « générale à son intérêt privé, et qui n'est pas portée « comme d'autres pays à fomenter les schismes, ni à « saluer sur la chaire de saint Pierre ces antipapes, « faux et pâles simulacres des vrais pasteurs (1). » Le roi et tous les évêques du royaume s'étaient déjà prononcés en faveur de la légitimité d'Innocent, à la suite de divers conciles où l'on avait discuté la valeur des deux élections. La réception qu'on fit au pape à Saint-Gilles fut splendide. Il s'y arrêta quelques jours pour se remettre des fatigues de

(1) Ernaldus, *in Vita S. Bernardi*, lib. II, cap. I.

la mer, puis il prit le chemin de Clermont en Auvergne.

Ici doit intervenir dans notre récit le nom de Lothaire II, car ce fut à Clermont que Conrad, archevêque de Saltzbourg, et Heriberg, évêque de Munster, vinrent baiser les pieds d'Innocent, et lui déclarer que le roi et les églises d'Allemagne se soumettaient à son obédience — (fin de 1130, ou commencement de 1131). Le pape, consolé par ce message, changea son itinéraire, et entra dans Liége le 29 mars. Liége dépendait de Lothaire. Ce prince et un grand nombre de barons et de prélats s'étaient empressés d'accourir y recevoir le pontife. Tous se portèrent à sa rencontre en avant des murailles. Lothaire prit d'une main la bride de la haquenée montée par le pape, tenant de l'autre une baguette avec laquelle il écartait la foule, et le conduisit ainsi au travers de la ville jusqu'au palais où il devait loger.

Le lendemain, ou le jour suivant, Innocent couronna solennellement Lothaire et sa femme Richensa, mais seulement comme souverains de la Germanie; et le nouveau couronné s'engagea par serment à descendre l'année suivante en Italie rétablir le pape sur son siége, et délivrer Rome des schismatiques (1).

Peu de jours après, Innocent quitta Liége, rentra en France, et se rendit à Saint-Denis. Le célèbre abbé

(1) Muratori.

Suger l'y reçut avec magnificence (1). Le pontife chanta la messe le jour de Pâques, dans l'église de l'abbaye, et le mercredi suivant, fit son entrée à Paris (2). Au mois d'octobre suivant, un concile s'assembla à Reims : treize archevêques, deux cent soixante-cinq évêques, et un nombre prodigieux d'abbés, de moines, de clercs français, anglais et espagnols, y assistèrent. Saint Bernard de Clairvaux y parut comme « le père des pères. » A la fin du concile, Innocent sacra le second fils du roi Louis VI.

Pendant qu'il se trouvait à Reims, le pape reçut de nouvelles lettres de Lothaire, dans lesquelles le roi le prévenait de son prochain départ pour l'Italie. Cette bonne nouvelle détermina Innocent à reprendre lui-même le chemin de cette contrée. Il se mit presque aussitôt en voyage, se détournant un peu de la route directe, afin d'aller visiter, dans son abbaye de Clairvaux, saint Bernard, qui avait tant travaillé à le faire reconnaître par la France et le reste du monde. Saint Bernard suivit le pape à Rome.

Innocent et Lothaire, ayant franchi les monts chacun de leur côté, se rejoignirent dans la plaine de Roncaglia, en Lombardie, dans le courant de septembre 1132. Les deux princes délibérèrent sur les moyens à employer pour forcer l'antipape à se soumettre. Il semblait difficile de l'y amener sans

(1) *Sugeri Chronic.*, cap. 13.
(2) Adjonctions à Ciaconio, *Vitæ pontificum rom.*

un grand déploiement de forces, et Lothaire n'était accompagné que d'une escorte à peine suffisante à la sûreté de sa personne. Toutefois, sur les vives sollicitations du pontife, il se décida à marcher vers Rome. Innocent partit le premier et atteignit Viterbe, après avoir séjourné quelques semaines à Pise. Quoique s'étant mis en route plus tard, Lothaire y était déjà arrivé, ayant suivi un chemin plus direct. De cette ville, ils se rendirent ensemble, par la Sabine et l'abbaye de Farfa, jusqu'à l'église de Saint-Agnès, *hors des murs*, située sur la voie Lamentana, à environ deux milles de la ville. Théobald, préfet de Rome, Pierre Ladrone, chef des quarteniers (capo-rioni), les Frangipani, et les principaux nobles ennemis d'Anaclet, accoururent y conférer avec eux. On décida, d'un avis unanime, qu'Innocent II devait rentrer dans la cité. Cette entrée se fit publiquement le dernier jour d'avril 1133. Le pape alla loger au palais de Latran; Lothaire et ses Allemands occupèrent le mont Aventin (1).

Il faut conjecturer que le parti d'Anaclet s'était considérablement affaibli, autrement on s'expliquerait difficilement cette entrée pacifique du pontife. Cependant l'antipape se maintenait toujours dans

(1) Peut-être existe-t-il une erreur de localité dans les chroniques, et devrait-on substituer le nom du *Cœlius* à celui de l'*Aventin*.

le château Saint-Ange, le Vatican et autres lieux fortifiés, d'où le petit nombre des Allemands venus avec Lothaire ne pouvait le chasser. Ce faux pape déployait, dans le gouvernement de la cité et de ce qu'il appelait « son Église, » une activité pleine d'habileté et digne d'un meilleur emploi. On sait que ce fut lui qui érigea en royaume les conquêtes des aventuriers normands dans la Pouille et dans la Sicile, déclarant, par une bulle du 20 septembre 1130, Roger de Hauteville roi feudataire du saint-siége. Il est vrai que Roger avait épousé une des sœurs d'Anaclet. Un ambitieux de ce caractère ne devait pas se laisser effrayer par les quelques soldats à la suite du roi germain. Il resta donc dans la ville, attendant, ce qui arriva en effet, que les chaleurs estivales en chassassent les Allemands.

Cependant l'imposition de la couronne impériale, principal but du voyage de Lothaire, ne pouvait être reculée. La basilique de Saint-Pierre étant au pouvoir d'Anaclet, la cérémonie s'accomplit à Saint-Jean de Latran. On s'y conforma, le plus possible, au rituel accoutumé, et voici, d'après Baronius (1), le serment prononcé par le prince avant d'être introduit dans l'intérieur du temple : « Moi, Lothaire, « je promets par serment à vous, mon seigneur, « pape Innocent, et à vos successeurs, sûreté de vie,

(1) Ad an. 1133.

« conservation de membres, et abstention de mau-
« vaise surprise. Je jure de défendre votre autorité
« et votre honneur, de maintenir les *régales* de
« saint Pierre dont vous jouissez déjà, et de pro-
« curer, selon mon pouvoir, le retour de celles dont
« vous ne jouissez pas encore. »

Le nouvel empereur séjourna sept semaines dans Rome, et repartit sans en avoir chassé Anaclet, sans y avoir consolidé la puissance d'Innocent, ni rien fait de décisif.

XX.

FRÉDÉRIC Ier. — ADRIEN IV.

1155.

La mort imprévue de Lothaire II (1137) laisse vacant le trône de Germanie. La diète de Coblentz (1138) y appelle Conrad de Hohenstauffen. Ce prince règne quatorze ans, sous le nom de Conrad III, sans recevoir ni la couronne, ni le titre d'empereur. En 1152, Frédéric Ier, ou Barberousse, son neveu, lui succède. Frédéric, dit un écrivain allemand, méritait cette fortune : « Doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, fameux déjà par une intrépidité peu commune, et passionné pour la gloire, on le regardait, dès lors, comme le restaurateur de l'Empire (1). » Ce portrait est exact, mais il fallait ajouter que ces brillantes qualités étaient viciées par un orgueil revêche et une violence de caractère inexcusable.

La puissance impériale dépérissait de jour en jour en Italie. Conrad, quand la mort le surprit, se disposait à descendre dans ce pays, afin de l'y raffermir. Frédéric adopta le projet de son prédéces-

(1) Pfeffel.

seur, et passa les monts dès 1154 (1). Trois motifs sollicitaient sa présence dans la Péninsule : 1° le rétablissement de la souveraineté impériale sur les cités de la Lombardie, qui s'en affranchissaient les unes à l'émulation des autres, et se constituaient en républiques ; 2° le recouvrement de la Pouille et de la Calabre, envahies par les princes normands ; 3° la réception de la couronne d'empereur.

Nous devons passer sous silence les faits se rapportant aux républiques lombardes et au royaume de Sicile. Il nous suffira de dire qu'arrivé en Italie, dans le courant de l'automne 1154, et qu'après avoir parcouru la Ligurie, la Vénétie, le Milanais et la Toscane, le fer et la torche à la main, Frédéric se dirigea à marche forcée sur Rome en mai 1155.

Nicolas Breakspear, le seul Anglais qui se soit jamais assis sur la chaire de Saint-Pierre, venait de succéder à Anaclet IV. Son pontificat, d'environ cinq années, demande à être jugé d'après les mœurs *ergoteuses* et *guerroyantes* du temps : isolé de son milieu, il serait mal compris, mal apprécié, calomnié probablement ; et le pape Adrien IV, tel fut le nom adopté par Nicolas Breakspear, apparaîtrait ce qu'il n'a pas été, un vaniteux inhabile.

(1) Léo, *Hist. d'Italie*.

Quand on apprit dans Rome la prochaine arrivée du monarque allemand, la cité n'était pas remise des terribles agitations que venaient d'y susciter les fougueuses prédications d'Arnauld de Brescia. Cependant ce réformateur s'était vu contraint de quitter la ville, et il se trouvait en ce moment prisonnier d'un baron de la Campagne romaine. Adrien eut donc à pourvoir aux éventualités multiples créées par la position. D'après l'avis d'Othon Frangipani, préfet urbain, il s'empressa d'envoyer trois légats à la rencontre de Frédéric. Les légats joignirent le prince dans la ville de San-Quirico, située entre Sienne et Aquapendente, c'est-à-dire en dedans de la frontière toscane. Ils lui demandèrent qu'avant d'entrer sur le territoire pontifical, il s'engageât par serment à respecter les droits de l'Église, ceux du pontife et ceux de la ville de Rome. Ils exigeaient également la promesse explicite de ne rien aliéner des domaines de Saint-Pierre; enfin, en troisième lieu, la remise d'Arnauld de Brescia aux agents de la justice pontificale (1).

Cette dernière demande ne souleva aucune difficulté. L'*agitateur* fut livré et châtié. Les deux autres, avant d'être admises, furent longuement discutées, et, quoique de mauvaise grâce, Frédéric prêta sur l'Évangile les serments exigés (1). Le

(1) Baronius.

pape s'était avancé en personne jusqu'à Népi et Civita-Castellana, villes éloignées de Rome de quarante milles environ. Frédéric arriva de son côté à Sutri, autre cité papale, voisine des deux nommées plus haut. A Népi, comme à Sutri, les courtisans se demandaient qui ferait la première visite. Adrien s'y décida, et se fit annoncer au roi.

Le pape, accompagné de plusieurs cardinaux et des prélats de sa maison, partit de Népi à cheval. Les évêques et les seigneurs allemands, à la suite de Frédéric, sortent du camp royal, se portent au-devant de lui, s'agenouillent sous sa bénédiction, puis l'accompagnent respectueusement jusqu'au pavillon du roi. Arrivé devant la tente royale, Adrien attend, pour descendre de sa monture, que Frédéric, se conformant à un usage consacré par de nombreux précédents, vienne lui tenir l'étrier. Le prince ne paraît point. Le pontife reste à cheval. Cette attente pleine d'anxiété se prolonge. Les cardinaux, effrayés, regagnent à toute bride Civita-Castellana et Népi. Le pape, demeuré presque seul, se détermine enfin à mettre pied à terre, entre dans la tente royale, et s'assied sur le seul fauteuil qu'il y trouve. Une portière intérieure est soulevée; Frédéric s'avance, se prosterne, baise le pied du pape, se relève et s'approche du vénérable vieillard

(1) Baronius.

pour être admis au baiser de paix. Adrien reste assis, le repousse légèrement de la main, et lui dit d'une voix ferme : « Mon fils, vous avez refusé d'ac-« complir envers notre personne les honneurs et les « devoirs rendus à mes prédécesseurs, les vicaires « de Jésus-Christ, par vos devanciers au trône : « moi, leur légitime successeur, je ne trouve pas « convenable de vous admettre à notre baiser de « paix. » A ce dernier mot, Adrien se lève, sort de la tente, remonte sur son cheval et revient à Népi (1).

Une violente discussion, qui se prolongea jusque dans la nuit suivante, s'engagea à l'instant même entre le roi et les évêques de la cour. Frédéric ne voulait rien concéder. Cependant, les vies *écrites* des empereurs allemands lui ayant été placées sous les yeux, il se convainquit de l'ancienneté de l'usage de tenir l'étrier au pape, et consentit enfin à s'y conformer. Le lendemain donc, il prit à son tour le chemin de Népi. Adrien vient, à cheval, au-devant de lui jusqu'à un endroit de la route nommé l'*Aula* (2). Frédéric saute à bas de son cheval, prend par la bride la haquenée sur laquelle est monté le pape, la conduit en avant l'espace d'un jet de pierre, puis tient l'étrier au pontife, qui met pied à terre et donne aussitôt le baiser de paix au prince.

(1) Baronius, Ciaconio et autres biographes.
(2) Ciaconio.

Les deux souverains gardèrent le silence le plus entier sur les fâcheux incidents de la veille, s'entretinrent comme de vieilles connaissances, et convinrent de partir ensemble pour Rome (1). Ce ne fut, nous le savons, qu'une question d'étiquette; mais l'étiquette est presque toujours la reconnaissance implicite du droit.

Quelques mois avant l'événement qui vient d'être raconté, il y avait eu réconciliation entre les Romains et le pape. Avait-elle été bien sincère de la part des citoyens? Il est permis d'en douter : car ceux-ci députèrent des mandataires à Frédéric, pour lui offrir la souveraineté de Rome aux trois conditions suivantes : premièrement, la confirmation du sénat et des autres priviléges municipaux; secondement, le payement comptant de cinq mille livres d'argent à titre de joyeux avénement; troisièmement, l'abrogation de toute intervention papale dans l'administration intérieure de la cité. Frédéric reçut en souriant les envoyés du S. P. Q. R., leur répondit des paroles durement ironiques, et les congédia brusquement. Rome, en apprenant la déconvenue de ses envoyés, ferma ses portes et sembla s'apprêter à la résistance. Adrien fit conseiller à Frédéric de faire marcher une portion de ses troupes par la vallée qui sépare le Janicule de Monte-Mario,

(1) Radivicus, *de Gestis Frederici primi*

tandis que l'autre prendrait la voie Flaminienne. Le conseil fut suivi, la cité Léonine occupée avant qu'on eût songé à la défendre, et l'on put préparer les apprêts du couronnement.

La cérémonie s'accomplit le 8 juin 1155. Avant d'être introduit dans la basilique, le prince prononça le serment accoutumé; puis, ayant été conduit devant l'autel de Saint-Grégoire, on lui donna le diadème, l'épée, le sceptre et les autres insignes du pouvoir impérial. On avait essayé de cacher à la population de la rive gauche, c'est-à-dire de la ville proprement dite, le moment précis de la fonction, et on y avait réussi. Les assistants du sacre de Frédéric étaient tous ou presque tous Allemands. Or, quand ils virent la couronne de Charlemagne sur le front de leur prince, leurs acclamations s'élevèrent si bruyantes, qu'elles retentirent jusqu'en dehors du temple, et suivant l'expression de Radivic, l'auteur des *Gestes de Frédéric Ier*, « qu'elles grondèrent comme des tonnerres. » Les Romains comprirent ce qui se passait. Furieux de ce qu'on n'eût pas requis leur concours, ils prennent les armes et se précipitent sur la cité Léonine, d'un côté par le pont Saint-Ange, de l'autre par le Trastevère. Le pape était déjà remonté dans le palais voisin de la basilique. Il pouvait être onze heures du matin, le couronnement ayant commencé au coup des *Tierces*, ou neuf heures.

Frédéric avait également quitté Saint-Pierre, et

s'était retiré avec la majorité des siens dans son camp du Val-d'Enfer. Seulement, quelques soldats et quelques domestiques erraient encore dans la cité Léonine. Les Romains les surprennent et égorgent tous ceux qu'ils peuvent atteindre. Le petit nombre de ces malheureux qui parvient à se soustraire à la mort porte l'alarme au camp. Frédéric se débarrassait, en ce moment, des vêtements impériaux. Il sort à demi nu de sa tente, et s'élance, suivi de quelques barons, à la rencontre des assaillants. Un à un, les soldats le rejoignent. Une mêlée terrible s'engage. On se bat du pied du Janicule au pont Saint-Ange, et le combat se prolonge jusqu'à l'heure où les ténèbres de la nuit empêchent de distinguer les objets et les hommes. Un millier de cadavres romains jonchaient le sol. Deux cents citoyens avaient été faits prisonniers; les autres, la plupart blessés, regagnèrent la rive gauche.

Adrien IV avait pu voir cette horrible boucherie des fenêtres de son palais. Informé que Frédéric avait regagné son camp, il y accourt presque seul, se présente les yeux en larmes devant le prince, et arrache à sa colère la vie et la délivrance des deux cents prisonniers. Ce premier avantage obtenu, le pape veut en obtenir un autre. Si le camp allemand reste assis sous les murailles de la ville, le combat, interrompu par la nuit, et dans lequel les troupes de Frédéric ont également beaucoup souffert,

recommencera avec l'aube : il faut donc que l'armée impériale s'éloigne. Adrien aborde ce sujet délicat. L'orgueil, la jeunesse, le courage de Frédéric s'en irritent; mais la parole pleine de sens du pontife calme peu à peu cette tempête, la raison de l'homme d'État l'emporte sur la vanité du soldat, la levée du camp est décidée. Le lendemain, le pape, l'empereur et l'armée quittèrent la cité Léonine, et vinrent, par la route détournée et difficile de la Sabine, camper à *Ponte-Lucano,* au bas de la montagne de Tivoli (1).

Le 29 du même mois, fête de l'apôtre saint Pierre, le pape célébra pontificalement la messe sur un autel improvisé au centre du camp impérial. Frédéric y assista diadème en tête. Une petite chapelle commémorative de l'événement s'éleva peu après au même lieu par ordre d'Adrien (2), et il est permis de se demander comment aucun des grands artistes des quinzième et seizième siècles n'ait cherché à éterniser sur le marbre ou sur la toile cet autel, ce pape, cet empereur, ces clercs, ces guerriers du Nord, sous leur armure d'acier, et dont quelques-uns succombaient déjà peut-être à l'influence de la mal'aria; ces tentes, appuyées d'un côté au monument romain des *Plautus*, de l'autre aux ruines

(1) Radivicus, Baronius, Muratori.
(2) Oldoini, *Annotationes ad Ciaconium.*

de la villa d'Adrien; et pour fond du tableau, au choix de l'artiste, Tivoli, Tusculum, le désert du Latium, les Apennins, ou la mer.

Adrien IV avait fondé de grandes espérances de conciliation sur la présence de Frédéric en Italie. Elles s'évanouirent à Ponte-Lucano.

XXI.

HENRI VI. — CÉLESTIN III.

1191.

Le sacre de Henri VI s'accomplit dans la basilique du Vatican, en avril 1191, et présenta la coïncidence, unique dans les fastes impériaux et pontificaux, de la consécration d'un pape et du couronnement d'un empereur dans un même temple et dans les vingt-quatre heures. Ce pape et cet empereur ont laissé leur souvenir dans l'histoire, quoiqu'à des degrés d'estime très-différents. Les deux se connaissaient déjà avant de se rencontrer agenouillés ensemble devant le tombeau de saint Pierre.

Hyacinthe Bubona degli Orsini, cardinal-diacre de Sainte-Marie *in Cosmedin,* vieillard de quatre-vingt-cinq ans, succéda, sous le nom de Célestin, troisième du nom, à un autre vieillard, Clément III. Célestin porta la tiare six ans neuf mois dix jours. Il commença, poursuivit, acheva son pontificat dans Rome, phénomène curieux dans ce siècle; et ce fut pendant ce règne, assez pâle à une première vue, que la suprématie papale plana au-dessus de toutes les royautés européennes avec un rayonnement d'au-

torité qu'elle atteignit rarement. Les faits contemporains la montrent, ou volontairement invoquée en aide par l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Écosse, ou s'imposant, sans être appelée, à la France et à l'Espagne.

Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, ne succéda à son père qu'en 1190; mais il portait le titre de roi de Germanie depuis 1169. « Le caractère despotique « des princes de Hohenstaufen s'était déjà révélé dans « Frédéric Ier : leur acharnement ne reculait devant « aucun moyen de succès; la fraude, le sang, ne leur « répugnaient point. Henri VI porta encore plus loin « ces mœurs de famille (1). » Fier, impérieux, sévère, dit Pfeffel (2), qui semble avoir inspiré les lignes citées de l'historien français, et parvenu à l'empire dans les plus beaux jours de la monarchie allemande, il ne relâcha rien du despotisme avec lequel avait gouverné son père. Il exigea avec la même rigueur les revenus du fisc et les subsides des abbayes, aima mieux plonger l'évêché de Liége dans les horreurs du schisme que de se désister d'une nomination arbitraire qu'il avait faite. « Enfin, ajoute Sismondi, car l'écrivain allemand se garde bien de dire tout, « Henri, pendant la guerre, souilla son caractère « par une férocité brutale; pendant la paix, par la

(1) Gaillardin, *Hist. du moyen âge*, t. II.
(2) *Hist. d'Allemagne*, t. Ier, année 1197.

« perfidie et la violation impudente de ses pro-
« messes. Hugo Falcandus, qui écrivait au moment
« où Henri faisait valoir pour la première fois ses
« prétentions à la couronne de Sicile, a dépeint les
« Allemands comme le peuple le plus farouche ; mais
« c'était sans doute leur roi qui lui avait fourni les
« principaux traits qu'il attribue à la nation. La
« rage teutonique, dit cet écrivain, n'est jamais ré-
« primée par la raison ; jamais elle n'est détournée
« par la miséricorde ; jamais elle n'est suspendue par
« l'effroi de la religion ; une fureur innée agite cons-
« tamment ce peuple ; sa rapacité l'excite, et sa dé-
« bauche l'entraîne au crime (1). »

Tel nous est montré le prince qui mérita de recevoir de ses contemporains le surnom de *Cyclope*.

Henri VI avait déjà donné de nombreuses preuves de ce caractère cruel et perfide dont l'Italie, et surtout la Sicile, eurent tant à se plaindre plus tard, lorsque l'annonce de sa prochaine arrivée se répandit dans Rome. L'élection de Célestin III venait de s'y terminer (30 mars 1191). Vingt-cinq cardinaux y étaient intervenus. L'*Adoration* et l'*Intronisation*, ces deux premiers actes publics de la prise de possession du siége apostolique, avaient immédiatement suivi la proclamation des votes ; mais la consécration épiscopale et le couronnement, complément de

(1) Sismondi, *Hist. des républ. ital.*, t. II, p. 58.

l'élection qui se devaient faire le dimanche le plus prochain, n'avaient point encore eu lieu.

Célestin III avait été mêlé aux affaires publiques bien avant son élévation au souverain pontificat. Souvent il avait été chargé de représenter la cour romaine à l'étranger, et s'était plusieurs fois déjà trouvé avec Henri VI. Le monarque germain lui inspirait peu de confiance. Il crut donc nécessaire, avant de lui accorder le diadème impérial, de s'assurer des dispositions de ce prince, en évitant de blesser sa susceptibilité. Le consécrateur des empereurs ne pouvait procéder au couronnement s'il n'avait reçu le caractère d'évêque. Célestin avait été élu pape n'étant encore que diacre. On s'empara de la circonstance, et afin d'avoir un prétexte convenable de n'octroyer le couronnement qu'après avoir amené Henri à donner à l'Église les garanties désirables, on décida que la réception de l'ordre de la prêtrise et l'imposition du caractère épiscopal, qui devaient être conférées à Célestin, demeureraient ajournées. Voilà où en étaient les positions réciproques quand Henri entra dans Rome. Henri s'abusa-t-il sur le motif vrai du retardement de son sacre? On ignore également la plupart des sujets traités dans les conversations intimes des deux souverains. On sait seulement qu'aucune des questions irritantes du dernier pontificat ne furent soulevées, et qu'on parut s'être entendu sur le reste.

Le 3 des calendes d'avril, samedi saint, Célestin III fut ordonné prêtre. Le lendemain, jour de Pâques, il reçut suivant les rites accoutumés la consécration épiscopale, immédiatement suivie de son couronnement comme pape. Le surlendemain, lundi de Pâques, les insignes impériaux furent donnés à Henri et à sa femme, Constance de Sicile (1).

Les Romains, qui avaient assisté en grand nombre à la cérémonie du jour de Pâques, ne parurent point à celle du lendemain. Ils avaient refusé à Henri l'entrée des quartiers de la rive gauche du Tibre. Ce prince avait dû camper en dehors des murailles, et acheter, argent comptant, le droit de traverser la cité Léonine, pour arriver jusqu'à la basilique vaticane.

Le rasement de l'antique Tusculum et la fondation de Frascati, le Tusculum moderne, sont liés à ce couronnement de Henri VI. Il serait difficile de mettre en doute que cette destruction fâcheuse n'ait été débattue entre le pape et l'empereur dans leurs pourparlers d'avant la cérémonie. Cependant l'historien Léo se trompe en la plaçant avant le couronnement, et en en faisant une des conditions du sacre. Elle fut l'œuvre haineuse et bassement jalouse des habitants de Rome, encouragée par l'empereur, et laissée faire par le pape.

(1) Muratori et Baronius.

XXII.

OTHON IV. — INNOCENT III.

1209.

L'empereur Henri VI mourut en 1197. Dès l'année précédente, il avait fait élire roi des Romains son fils Frédéric, âgé de trois ans. Les barons assemblés à Ichtershausen reculèrent devant les chances d'une longue minorité, écartèrent Frédéric du trône paternel, et appelèrent à l'empire Philippe de Souabe, oncle du jeune prince (1198). Peu de mois après cette élection, et par suite d'incidents particuliers à l'histoire d'Allemagne, une seconde réunion de seigneurs allemands, dont le plus grand nombre n'avaient pris aucune part à la diète d'Ichtershausen, offrait la couronne à Othon de Brunswick, fils de Henri le Lion, duc de Bavière, et neveu de Richard Cœur de lion, roi d'Angleterre.

Philippe et Othon cherchèrent d'abord à l'emporter l'un sur l'autre par la force, et en appelèrent aux armes. Puis leur pensée se tourna vers Rome, dont l'approbation et la reconnaissance devaient être, vu les mœurs politiques de l'époque, d'une importance immense pour celui des deux compétiteurs qui en serait favorisé.

Le saint-siége était occupé, dans ces temps, par le pape Innocent III, un de ces hommes devant lesquels l'histoire s'incline avec respect. L'érudition consciencieuse d'un écrivain, qui pourtant n'appartenait pas encore à la communion catholique, a révélé à l'Europe moderne le grand pontife dont on vient de lire le nom. L'œuvre de Hurter est assez répandue, pour que notre récit puisse être poursuivi sans autres éclaircissements biographiques.

Philippe de Souabe sortait de race gibeline, et avait pris part aux diverses entreprises de son frère contre l'Église. Celle-ci le regardait comme un ennemi : on disait même qu'il avait été excommunié par le pape Célestin III. Au contraire, Othon de Brunswick descendait de la célèbre maison d'Este, toujours fidèle et attachée à Rome. Son éducation avait été confiée à des ecclésiastiques, et l'Église le considérait comme sien. Le pape n'intervint ni dans l'une ni dans l'autre élection. « Quoiqu'on eût à « Rome, dit Hurter, la ferme conviction que tout « pouvoir terrestre émane du pouvoir céleste et spi- « rituel, et que le représentant suprême du spirituel « est préposé à tout représentant de l'autre; qu'à « lui appartient le droit de confirmer ou de rejeter, « d'approuver ou de désapprouver, Innocent III « se crut obligé de laisser l'élection de l'empereur

« s'accomplir librement et sans intervention de « sa part. Les tentatives de conciliation et de paci« fication du souverain pontife ne se manifestèrent « que lorsqu'on fit *appel à son jugement,* et que « lorsque la scission de la noblesse allemande mit « en danger le bien-être de l'Empire, le repos de « la chrétienté et les droits de l'Église (1). »

Cependant, l'heure de se prononcer étant arrivée, Innocent fit paraître une bulle confirmative de l'élection d'Othon (1200-1201). « Il entre dans les devoirs du siége apostolique, y est-il dit, de procéder en toutes choses avec prudence et discrétion. Nous devions donc attendre, et nous avons attendu longtemps ; mais, après avoir exhorté à la concorde, après avoir communiqué nos conseils, supplié par nos lettres et nos envoyés, ne semblerions-nous pas favoriser le désordre si, pour nous prononcer sur cette grave affaire, nous attendions sa conclusion. « Par « conséquent, nous croyons devoir nous déclarer « publiquement pour Othon de Brunswick, le recon« naître pour roi élu des Romains, et le mander en « notre présence, afin de recevoir de nos mains la « couronne impériale (2). »

Cette déclaration du pontife produisit une grande sensation en Allemagne. On y crut au désistement

(1) Hurter, *Hist. d'Inn. III.*

(2) *Epist. Inn. III,* regist. 39. Raynaldi, *Continuation aux Annales de Baronius.*

forcé de Philippe; mais les événements humains sont passibles des péripéties les plus étranges. L'appui pontifical, qui semblait de nature à consolider l'élévation du duc de Brunswick, fut le point de départ de sa chute définitive. Un revirement d'opinion se produisit, instantané et général, peut-être réaction de la vanité nationale froissée. En vain Innocent III, pour joindre les actes aux paroles, fulmine-t-il l'excommunication contre le duc de Souabe et ses partisans; en vain envoie-t-il des nonces plaider la cause de son protégé près des cours de France et d'Angleterre; en vain écrit-il lettres sur lettres en Allemagne; Othon se voit peu à peu abandonné par la plupart des seigneurs et des villes qui l'avaient reconnu. Refoulé dans ses États ducaux, ce prince, privé de ressources et presque sans adhérents, se détermine à quitter la Germanie, sous prétexte d'aller solliciter en personne les secours du Danemark et de l'Angleterre (1207).

Tant de désastres jettent le trouble jusque dans la grande âme d'Innocent III. Les faits sont accomplis, ils parlent, et le pape se demande si le repos d'une moitié de l'Europe n'exige point le retrait de la bulle approbative de l'élection d'Othon. Le collége des cardinaux est consulté, adopte cette opinion. Innocent se décide, et faisant taire les considérations antérieures de personne et d'affection devant les considérations actuelles de l'intérêt général de la société, il ouvre des

pourparlers avec Philippe. Mais pendant qu'on débattait les conditions d'un arrangement, le poignard d'Othon de Wittelsbach frappe celui-ci, et met fin à la négociation commencée (Bamberg, juin 1208). Les chances favorables à Othon se relèvent. Ce roi revient en Germanie. Vieux et nouveaux partisans accourent autour de sa personne, et, avec le printemps de 1209, l'exilé de l'année précédente s'achemine vers l'Italie.

Innocent III se porta au-devant du prince jusqu'à Viterbe, où arriva Othon dans le courant de septembre. La première entrevue des deux souverains sembla cordiale : ils s'embrassèrent en versant des larmes de joie. Le lendemain, on s'occupa d'affaires. Le pape exigea la promesse qu'après son couronnement, Othon ferait restituer à l'Église une partie du duché de Spolète, les biens de la comtesse Mathilde, les villes de l'exarchat de Ravenne et celles de ce qu'on appelait alors la Pentapole adriatique. Le monarque germain se restreignit à répondre : « Nous vous rendrons l'obéissance que nos prédécesseurs ont accordée aux vôtres (1). » Innocent, qui croyait pouvoir se confier à la reconnaissance d'Othon, n'insista pas sur ces demandes. Les événements postérieurs lui donnèrent tort. Le pape regagna Rome.

(1) Lebas, *Hist. d'Allem.* Même auteur, *Précis de l'hist. du moyen âge.*

Le 1er octobre, Othon vint camper à Monte-Mario; le samedi suivant, il descendit à Saint-Pierre, dans le plus strict incognito, faire sa prière sur le tombeau de l'Apôtre, et le lendemain, dimanche, il y redescendit pour y recevoir la couronne. Innocent, environné des cardinaux, l'attendait, suivant l'usage, sous le péristyle de la basilique vaticane. Le roi et les seigneurs allemands baisèrent respectueusement les pieds du pontife. Le serment « de ne jamais attenter à l'Église de Dieu ni à ses droits, de se montrer juge équitable, le protecteur des veuves et des orphelins, » et autres obligations semblables, fut prononcé par Othon. Les portes du temple, restées fermées, s'ouvrirent. Les deux cortéges les franchirent au chant des psaumes sacrés, et on procéda immédiatement à la remise des insignes impériaux (1).

Hélas! pendant que les hymnes d'action de grâce des lévites romains, mêlées aux *hourras* des soldats allemands, ébranlaient les voûtes de Saint-Pierre, nul ne prévoyait qu'à quelques heures d'intervalle des cris d'attaque et de défense, de triomphe et de mort, profaneraient ces mêmes voûtes. La cérémonie du couronnement venait à peine d'être achevée, qu'une querelle, dont on ignore le motif, s'éleva entre les bourgeois et les soldats impériaux. Comme

(1) Tous les écrivains.

d'habitude, on recourut aux armes. La bataille, commencée dans l'enceinte de la basilique, se propagea au dehors, et les chroniqueurs italiens évaluent jusqu'au chiffre de mille le nombre des Allemands tués tant dans l'église que dans ses entours (1).

Cet événement refroidit la bonne intelligence existant entre les deux souverains. Othon IV se hâta de reprendre le chemin de la Toscane, et, loin de restituer, comme on avait cru l'y engager par la promesse de Viterbe, les biens ecclésiastiques détenus par ses troupes, il fit occuper militairement Montefiascone, Radicofani et autres lieux de la frontière pontificale. Ainsi, tant de sollicitude d'Innocent pour son empereur d'affection, tant de fatigues supportées, tant de veilles passées dans la prière, aboutirent, en dernier résultat, à une nouvelle rupture entre l'Empire et le sacerdoce. Disons-le cependant, Othon IV s'en prenait à un rude jouteur. Fut-il bien ou mal inspiré? Hurter fournit la solution de la question dans son *Histoire d'Innocent III et de son siècle*.

(1) Muratori, ad ann. 1209.

XXIII.

FRÉDÉRIC II. — HONORIUS III.

1220.

Frédéric II, quoique fils de l'empereur Henri VI, ne succéda point immédiatement à son père sur le trône impérial, et nous avons raconté, comment Othon IV, de Brunswick, étant parvenu à se faire reconnaître roi de Germanie, après l'assassinat de Philippe de Souabe, vint à Rome recevoir la couronne des mains d'Innocent III (1). Mais Othon IV, « abusé par les conseils et par les principes des *légistes*, rétracta tout ce qu'il avait promis au pape, sous prétexte que, le premier et le plus essentiel de ses engagements l'obligeant à maintenir et à défendre les droits de l'Empire, il ne devait remplir les autres conditions de son sacre contraires ou opposées à ces droits sacrés et inviolables (2). » La Providence ne semble pas ratifier cette prétention, car quatre années plus tard (1214), Othon, vaincu par une suite d'événements étrangers à nos récits, renonçait à l'Empire, et allait modestement finir les quelques jours qui lui restaient à vivre dans la forteresse de Hartz-

(1) Récit. XXII.
(2) Pfeffel.

bourg, après avoir chargé le comte palatin, son frère, de remettre à Frédéric II les insignes impériaux.

L'imprudence d'Othon IV, dit toujours Pfeffel, ramena Frédéric sur le trône de son père, et il a le tort de ne pas ajouter, avec l'aide d'Innocent III. Frédéric, soit par entraînement chevaleresque, soit par reconnaissance envers l'Église, prit la croix le jour même de son couronnement à Aix-la-Chapelle (1), et s'engagea publiquement à passer en terre sainte. Cet engagement influa sur tous les événements de son règne.

Honorius III était monté au suprême pontificat, le 18 juillet 1216. Sans apporter au gouvernement de l'Église les éminentes qualités de son prédécesseur, il y apporta, comme lui, un grand zèle pour la conservation des droits et des priviléges du saint-siége. Le nouveau pape avait été précepteur de Frédéric pendant deux ans, et quoiqu'il ressentît pour son ancien pupille une affection toute paternelle, certains actes de ce prince l'effrayaient; il y entrevoyait comme des présages fâcheux pour un avenir peu éloigné. La cour romaine s'était constamment montrée favorable au fils de Henri VI. Elle l'avait protégé et lui avait conservé le royaume de Sicile. Elle lui avait prêté son appui pour ressaisir le trône de Germanie; et si les circonstances l'avaient con-

(1) Leo, *Storia d'Italia.*

trainte de lui retarder l'imposition du diadème impérial, malgré l'abdication d'Othon IV, elle lui en avait expliqué les raisons de pure convenance; et pourtant, répétons-le, Honorius n'était pas sans appréhensions.

Quelques jours après son intronisation, il écrivit à Frédéric, pour lui parler de son vœu de passer en terre sainte, et pour le prier de s'intéresser aux affaires de l'Église. Frédéric répondit par des lettres pleines de protestations de dévouement à la personne sacrée du pape, et de bonnes intentions envers l'Église. Le bon pontife s'y laissa prendre, dit Muratori (1). Une de ces épîtres du roi, datée de Bologne, le 5 octobre 1220, annonçait sa prochaine arrivée à Rome, « où sa piété envers la tombe des apôtres le sollicitait d'accourir, et dont il ne ressortirait point sans avoir accru le domaine temporel des successeurs de Pierre. » Cette annonce émut la cour papale.

Le couronnement, en lui-même, ne pouvait y soulever aucune difficulté. Il en était différemment du surcroît d'autorité qu'il apporterait au couronné dans les circonstances courantes. Frédéric se trouvait déjà souverain des enclaves de l'État de l'Église. Le couronnement allait rendre plus intime l'union morale du royaume de Naples au royaume de Ger-

(1) *Ad annum.*

manie ; et cette union répugnait à la politique de la chancellerie romaine, car, si Frédéric restait maître des deux pays, le territoire papal, pressé entre eux, conserverait-il sa liberté? « Et cette question n'inté- « ressait pas seulement le saint-siége, elle intéressait « l'Europe entière, à laquelle il importait que le chef « spirituel de la chrétienté fût libre, et que l'immense « influence que lui donnait son titre ne fût pas mise « au service d'un prince temporel (1). »

Rome donc se hâta d'envoyer au-devant de Frédéric un cardinal chargé d'en obtenir la promesse expresse que « le royaume de Naples ne serait point incorporé à l'empire. » Le même envoyé devait également exiger du prince le prompt accomplissement de son voyage d'outre-mer. Le futur empereur promit tout ce qu'on voulut (2). Mais au nombre des autres demandes pontificales, il s'en trouvait une relative à l'héritage de la grande-comtesse Mathilde, à laquelle, Frédéric eût-il eu volonté d'accéder, les faits antérieurs opposaient une résistance insurmontable.

La comtesse Mathilde, qui joua un rôle politique si important dans l'histoire de la papauté aux onzième et douzième siècles, mourut vers 1115, instituant par testament le siége pontifical héritier de tous ses biens. Cet héritage n'avait point été livré, et

(1) Lebas, *Hist. d'Allemagne*.
(2) Raynaldi, ad ann. 1220. D'après Richard de San-Germano.

la chancellerie romaine ne laissait échapper aucune occasion d'en revendiquer la possession. « En 1220, « cet héritage de Mathilde n'existait plus *en fait*. Les « anciens agents et les gouverneurs militaires de la « comtesse étaient devenus des seigneurs indépen- « dants, libres de tout vasselage envers la maison « de Hohenstauffen, engagés, au contraire, avec les « cités italiennes (1). » La restitution de ces biens, demandée par Honorius, était donc à peu près impossible. Tout au plus pouvait-il espérer d'arriver à faire reconnaître les droits pontificaux de haute suzeraineté. Cependant on l'a vu, le monarque allemand promit tout.

Rien ne s'opposa plus à la continuation du voyage vers Rome. Constance d'Aragon accompagnait Frédéric. Tous deux entrèrent avec grande pompe dans la ville, et le 22 novembre, fête de sainte Cécile, le couronnement se fit à Saint-Pierre, *cum inestimabili alacritate ac pace Romanorum* (2). La seule singularité historique à rappeler fut la rénovation publique du vœu prononcé à Aix-la-Chapelle (3). Rome persévérait toujours à poursuivre la délivrance de la terre sainte. La croix du pèlerinage d'outre-mer fut de nouveau présentée solennellement au prince par le cardinal d'Ostie, et accep-

(1) Leo, *Frédéric II en Italie*.
(2) *Epistolæ Honorii ad Petrum Albanensem*, reg. 250.
(3) Riccard. San-Germ., *in Chronicon*, 1220.

tée par lui. A la fin de la cérémonie, et peut-être par prévision de l'avenir, Honorius fit promulguer, sur les degrés du tombeau de saint Pierre, une excommunication majeure « contre les hérétiques, les fauteurs d'hérésie et les détenteurs de biens ecclésiastiques (1). » Peu de mois plus tard, elle frappait Frédéric.

Le quatrième jour qui suivit le couronnement, l'empereur quitta Rome et prit le chemin de l'Apulie.

(1) *Epist. Hon.*, reg. 310.

XXIV.

HENRI VII. — CLÉMENT V.

1312.

Quatre-vingt-douze années séparent le couronnement de Frédéric de Hohenstauffen du couronnement de Henri de Luxembourg. Deux faits majeurs signalent cette période : premièrement, l'extinction de la famille des Souabes; secondement, la translation de la papauté à Avignon.

Ni la déposition de Frédéric II par le pape Grégoire IX, qui enleva la couronne impériale à la race des Souabes, ni la mort violente du jeune Conradin, le dernier représentant de cette race, n'appartiennent à ces récits. Les règnes de Guillaume de Hollande, de Richard de Cornouailles, de Rodolphe I[er] de Hapsbourg, d'Adolphe de Nassau, d'Albert d'Autriche-Hapsbourg, n'en ressortent pas davantage; et nous ne rentrons dans notre sujet qu'avec le règne de Henri VII, élu empereur par la diète de Francfort, le 29 novembre 1309.

Du pape Honorius III, consécrateur de Frédéric II, à Clément V, consécrateur par procureur de Henri VII, la tiare passa sur quinze têtes de souve-

rains pontifes. Ce laps de l'histoire papale, qui vit se grandir l'influence politique des successeurs de saint Pierre en raison inverse, pourrait-on dire, des résistances qu'elle rencontra, échappe également à notre appréciation. Cependant la domination temporelle se trouva momentanément compromise dans Rome, tant par l'ambition toujours croissante des grandes familles de l'État, que par la jalousie du *populaire* contre ces grandes familles. Les troubles civils surgis de ces deux causes furent le motif éloigné de la retraite de la papauté à Avignon. La France est restée solidaire de son motif déterminatif.

La mort du pape Boniface (1303) n'avait point mis fin aux mauvais vouloirs de Philippe le Bel envers la cour de Rome. Le pontificat de Benoît XI y apporta peu de modifications, et l'élection de Bertrand de Got, Clément V, fut le dernier et peu louable résultat de ces tristes conflits.

Le jour de la proclamation de Clément V, 5 juin 1305, le cardinal Rosso Orsini, doyen du sacré collége, dit au cardinal Gaetani, l'un des promoteurs de l'élection : « Vous en êtes venus à vos « fins, et nous pouvons nous préparer à partir pour « les rives du Rhône; car, si je connais les Gas« cons, d'ici à bien longtemps le Tibre ne reverra « pas de pape. » Orsini prophétisait : Clément V « préféra les rives sauvages du Rhône aux bords fortu-

nés du Tibre (1); » il y transporta le siége de la papauté (1306), et soixante et onze ans sept mois onze jours s'écoulèrent avant qu'il fût rentré dans Rome.

Le pape fixé en France, les couronnements impériaux, qui de temps immémorial s'accomplissaient à Rome, subiront-ils un changement de lieu ou simplement un changement de cérémonial? La question se présenta à résoudre la septième année du pontificat de Clément V. Clément avait favorisé l'élection de Henri de Luxembourg (2), et s'était empressé de le reconnaître comme roi des Romains (1390). Toutefois cette reconnaissance avait eu pour condition que le prince se rendrait, pour recevoir la couronne impériale, à Rome avant la fin de la seconde année. Ainsi, même en l'absence de ses pontifes, Rome resta le lieu assigné aux sacres impériaux. Demeurait à décider qui remplacerait le pape absent. Transcrivons Raynaldi, continuateur des annales ecclésiastiques de Baronius : « Cinq cardinaux furent envoyés à Rome pour y représenter Clément dans la fonction du couronnement de l'empereur Henri. » Ces cardinaux furent Arnaul de Fauchère, évêque de Sabine; Nicolas de Prato, évêque d'Ostie; Léonard de Guercin, évêque d'Al-

(1) Pétrarque.
(2) Pfeffel.

bano; François Orsini, diacre du titre de Sainte-Lucie *in Selci*, et Luc Fieschi, diacre du titre de Sainte-Marie *in Via lata* (1). Une bulle spéciale départit entre les cinq légats les différentes fonctions de la cérémonie (2). « Toi, mon frère, évêque « d'Ostie, y disait le pape, tu célébreras les saints « mystères, et tu feras les onctions sacrées. Si tu « es empêché par maladie ou autre cause, que l'é-« vêque d'Albano ou celui de Sabine te remplacent. « Toi, François Orsini, tu réciteras les litanies, re-« vêtu du pluvial (chape). Si tu es empêché, que « Luc Fieschi te supplée. Toi, évêque de Sabine, tu « liras les Oraisons qui avaient coutume d'être lues « par le doyen des cardinaux-prêtres... » — Suivaient de longs détails liturgiques inutiles à reproduire; puis la bulle continuait : « Évêque d'Albano, « tu prononceras au moment convenable les prières « dont les récitations sont des priviléges de ton siége « épiscopal. Celles qui devraient être dites par l'évê-« que de Porto, s'il était présent, le seront par l'évê-« que de Sabine. Tous, vous imposerez, à droit égal « et ensemble, le diadème sur la tête du roi et sur « celle de la reine; mais l'oraison qui commence « par les paroles *Accipe signum gloriæ*, qui se pro-« nonce pendant l'imposition de la couronne, et « l'oraison *Accipe coronam imperialis excellen-*

(1) Cardella, *Memorie storiche de 'Cardinali.*
(2) Clément, lib. VI, *Epistolæ.*

« *tiæ*, qui s'adresse à la reine, seront dites, à voix « haute, par toi seul, évêque de Sabine; car c'est « toi qui représentes *notre personne* dans cette léga- « tion, *In legationem nostram representas perso-* « *nam, hoc per te volumus adimpleri.* L'évê- « que d'Albano remettra le glaive, le sceptre, la « pomme d'or. Le reste des cérémonies s'accom- « plira avec convenance et dignité, suivant les « indications du rituel, omettant ce qui s'y trouve « de particulier à la personne papale. » Enfin, la bulle se terminait par cette clause importante : « Si, « le jour de la cérémonie, un ou plusieurs d'entre « vous est empêché ou absent, que ceux présents à « Rome procèdent également au couronnement (1). »

La pièce dont il vient d'être donné l'analyse est d'une grande importance liturgique par rapport aux sacres impériaux; elle a, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une valeur législative et une valeur rétroactive. Législative, en ce sens qu'elle fixe les divers incidents de la cérémonie des couronnements futurs; une valeur rétroactive, en ce sens qu'elle énumère les détails successivement introduits dans ces sortes de fonctions (2).

Les cinq cardinaux nommés partirent pour Rome. Deux d'entre eux moururent en route ou peu de

(1) Raynaldi, ad ann. 1312.

(2) Nous donnons toutes les cérémonies religieuses d'un sacre en racontant celui de Charles V et celui de Napoléon Ier.

temps après leur arrivée, Léonard de Guercin et François Orsini.

Henri VII, qui était venu passer l'été à Lausanne (1310), entra en Italie au mois de septembre par la vallée de la Maurienne et le mont Cenis; cependant, dix-neuf mois se passèrent avant qu'il se présentât devant Rome. Jamais peut-être la Péninsule italique ne s'était vue dans un semblable chaos de perturbations sociales. Balbo appelle cette période la troisième de l'ère des républiques, ou la période angevine : les Allemands tyrannisaient le Nord, les Français pressuraient le Midi, les papes résidaient à Avignon, les Guelfes et les Gibelins se trouvaient sur tous les points du sol; le calme et la sécurité nulle part. « Le pape Clément V, » dit l'écrivain nommé plus haut, « essaya de ramener la tranquillité; mais étranger à notre nation, et habitant une terre étrangère, il ne pouvait réussir. Le parti français et guelfe, victorieux, continua à compromettre ses triomphes. Les *noirs* s'accrurent en Toscane. Les *blancs* furent chassés de Bologne. Les Visconti ressaisissent la seigneurie de Milan. Une ligue guelfe se forma sous leurs auspices, non plus contre des étrangers, mais contre des nationaux; et, pour tout dire en un mot, quand Henri de Luxembourg apparut en Italie, où depuis soixante ans on n'avait pas vu d'empereur, les Scaligeri de Vérone tenaient seuls le drapeau de la faction impériale (1). »

(1) *Storia d'Italia*, lib. VI.

Cet état d'agitation des provinces italiennes explique le long retard mis au voyage de Henri. Ce prince avait franchi les monts dans la double pensée de relever la faction impériale défaillante en Lombardie, et de recevoir le diadème dans Saint-Pierre de Rome. Ce second projet demeurait nécessairement subordonné à la réussite du premier. Or, tout y fit obstacle. Il fallut combattre, négocier, sévir, pardonner, transiger, afin de s'ouvrir les chemins de Rome; et ce ne fut que le 7 mai 1312 que l'empereur en passa, ou plutôt en enfonça les portes.

« Le roi Robert, de Naples, dit Sismondi (1), avait envoyé son frère Jean à Rome avec une petite armée, pour prendre possession du Vatican et d'une moitié de la ville. D'autre part, il avait fait déclarer à Henri que, loin de vouloir s'opposer à son couronnement, il n'avait envoyé des Napolitains à Rome que pour lui faire honneur. Henri s'approchait donc plein de confiance; mais il trouva le passage barré par le prince Jean, qui s'était fortifié à *Ponte-Mole*. Jean envoya défier Henri, et lui fit déclarer que, d'après les ordres du roi de Naples, il empêcherait de toutes ses forces l'accomplissement du couronnement. Le monarque allemand en appela à la force, attaqua le pont et s'en empara le 7 mai. La ville, où il entra le même jour, était elle-même

(1) Sismondi, *Hist. des républ. italiennes*, t. III.

divisée entre deux armées et deux partis : les Colonna, qui s'étaient déclarés pour l'empereur, et les Orsini, pour le roi de Naples. »

Les Colonna occupaient le Latran, le Colisée et les autres lieux fortifiés entre le Capitole et la porte *Majeure* (1). Ces diverses positions furent livrées à Henri. Aussitôt les hostilités commencèrent contre les Napolitains et les Orsini. Les Impériaux se rendirent maîtres de la tour *dei Conti* et du mont *Savelli*, formé par les décombres du théâtre de Marcellus; mais ces succès demeurèrent attristés par la mort de Théobald, évêque de Liége, et de Pierre de Savoie, frère du sénateur de Rome, tués en combattant (2). La cité Léonine et le Vatican, c'est-à-dire toute la portion habitée sur la rive droite du Tibre, résistèrent à toutes leurs attaques. Le couronnement ne pouvait donc se faire à Saint-Pierre. Henri pressa les cardinaux légats de désigner une autre basilique. Ils demandèrent à en référer au pape (3). Un courrier partit pour Avignon; une circonstance facile à prévoir ne permit pas d'attendre son retour, et hâta le moment de la cérémonie.

On commença dans Rome, où des combats journaliers ensanglantaient les rues, à trouver qu'il y avait absurdité à compromettre plus longtemps la

(1) Muratori, ad ann. 1312.
(2) *Id.*
(3) *Continuateur de Fleury*, t. XIX, liv. 92e.

tranquillité et les monuments de la cité dans une querelle étrangère à la majorité des habitans. Les bourgeois et le petit peuple se consultèrent, puis envoyèrent des délégués prier les cardinaux d'accélérer le couronnement. La députation n'ayant reçu qu'une réponse évasive, une sédition populaire éclata dans tous les quartiers de la rive gauche. Peut-être l'empereur l'avait-il fomentée secrètement? Toujours est-il qu'elle effraya les légats, et qu'ils se résolurent à procéder à la cérémonie dans Saint-Jean de Latran (1).

Henri VII reçut la couronne le 29 juin 1312. Tout s'accomplit conformément à la bulle, dont on a lu l'analyse. « Avant la fonction, César ratifia en « personne le serment, déjà prononcé deux fois an« térieurement par procureurs, de rester fidèle au « siége apostolique, serment qui ne l'empêcha point « d'encourir l'excommunication, dont il fut frappé « l'année suivante par Clément V (2). » Le même jour, et probablement dans le même temple, se célébra le mariage d'une des filles du nouvel empereur avec Pierre, fils du roi de Sicile. Henri avait recherché cette alliance, afin de maintenir Frédéric de Sicile dans la ligue où il l'avait entraîné contre Robert de Naples, leur ennemi commun (3).

(1) Tous les auteurs.
(2) Del Novaes, *Vita di Clemente V.*
(3) Muratori.

XXV.

PSEUDO-COURONNEMENT DE LOUIS DE BAVIÈRE.

1313.

Le récit du couronnement de Louis V, de la maison de Bavière, ne peut être compris dans la série des couronnements impériaux dont s'occupent nos recherches. Cette cérémonie ne fut qu'une parodie sacrilége. Le pape n'y intervint, ni en personne, ni par ses délégués. Nous en donnons le récit à titre de rappel chronologique, et de même que les biographes des papes font suivre la vie du pontife légitime de la vie de l'antipape qui lui disputa la tiare. Trois auteurs, déjà connus de nos lecteurs, Pfeffel, Leo, Muratori, et un quatrième dont le nom ne s'est point encore rencontré dans ces pages, et qui ne s'y représentera plus, Alde Manuce, nous ont fourni les éléments de tout ce qui va suivre (1).

La mort prématurée de l'empereur Henri VII, dans l'année qui suivit son couronnement, laissa vacants

(1) *Le Azioni di Castruccio Castracane degli Antelminelli, descritte da* Aldo Manucci.

la couronne d'Allemagne et le titre de roi des Romains. Plusieurs prétendants se disputèrent ce riche héritage. Louis, fils du duc de Bavière, Louis le Sévère, l'emporta sur ses compétiteurs, et réussit à se faire élire roi de Germanie par la diète de Francfort (24 octobre 1314). Louis, qui est compté pour le cinquième empereur de ce nom, fut sacré, le 26 novembre suivant, à Aix-la-Chapelle. Ce prince était alors âgé de vingt-sept ans, et descendait, par sa mère, de Rodolphe de Hapsbourg.

Le siége pontifical se trouvait également vacant lors de l'élection de Louis, et cette vacance se prolongea deux ans. Au bout de ce temps, Jean d'Euse ou de Cahors ceignit le *trirègne*, sous le nom de Jean XXII. Le nouveau pape adopta les idées politiques de son prédécesseur, par rapport à l'Italie, en y favorisant l'établissement de la maison d'Anjou; par rapport à l'Allemagne, en basant tous ses actes sur cet axiome, formulé par Clément V, que « l'obé-« dience que les rois des Romains, futurs empereurs, « prêtaient au souverain pontife équivalait à un « véritable *serment de fidélité et d'hommage.* » Le roi de Germanie, en apprenant ces dispositions de la cour d'Avignon, défendit de « porter désormais aucune cause séculière devant le for ecclésiastique et spirituel; » et l'on devinera facilement, et sans qu'il soit besoin d'en référer les preuves, que deux règnes ainsi commencés ne se prolongèrent point sans

heurts, et ne se heurteront point sans brisements, ou à tout le moins sans luttes.

Dans le courant de 1326, Louis V, délivré des embarras qu'on lui avait suscités en Allemagne, passa les Alpes. Louis descendait en Italie, afin d'y soutenir le parti gibelin, menacé d'une ruine prochaine par une armée de Guelfes et de Napolitains sous les ordres d'un légat pontifical. Il s'y fit précéder d'un manifeste, dans lequel le monarque allemand dénonçait les prétendus attentats du pape, et déclarait ce pontife hérétique dans la foi et rebelle à la suprématie impériale. Jean XXII répliqua d'Avignon au manifeste du prince Louis par de nouveaux anathèmes et l'ordre d'évacuer immédiatement la Péninsule. Louis ne tint compte ni de cet ordre, ni de ces menaces, et apparut dans les plaines de la Lombardie à la tête de six cents hommes d'armes. Les populations gibelines l'accueillirent avec enthousiasme, et les Romains saisirent la circonstance pour sommer de nouveau Jean XXII de ramener la papauté dans la cité de saint Pierre.

La cour d'Avignon refusa. Les Romains s'y attendaient. La population est convoquée au Capitole, elle nomme Louis de Bavière, *sénateur* de la ville, et des envoyés partent pour l'inviter, au nom du peuple, à venir prendre possession de la « capitale de l'empire. » Louis entra donc dans Rome le 7 janvier 1328, et descendit au palais du Vatican. Suivant Jean

Villani, la ruse plus que la bonne volonté des habitants ouvrit les portes de la cité au prince allemand. Le fait importe peu. Un des plus fameux *condottieri* de l'époque, Castruccio Castracane, accompagnait l'empereur, à la tête de quatre mille cavaliers et d'un gros corps de fantassins. Castruccio établit son quartier général près de Sainte-Marie-Majeure. Le premier lundi qui suivit son entrée, Louis convoqua le peuple en assemblée au Forum. Gérard, évêque d'Aleria, monta sur une tribune, et annonça que l'intention de l'empereur était de se faire couronner le dimanche le plus prochain. Le peuple répondit d'abord par des battements de mains et des cris prolongés de Vive l'empereur! puis on commença à se demander : Quel sera le consécrateur? Le pape était à Avignon; aucun cardinal ne se trouvait dans la ville. On parodia tout, hommes et choses.

Le dimanche arrivé, Louis descendit du palais dans la basilique. Un évêque vénitien, Jacques Alberti, et un évêque excommunié, Gérard d'Aleria, firent les onctions sacrées. Sciarra Colonna, préfet urbain, posa le diadème, et Castracane, nommé comte palatin pour la circonstance, servit de parrain, c'est-à-dire recevait la couronne des mains de Louis chaque fois que ce prince l'enlevait de son front. L'ensemble de la cérémonie fut magnifique. Un grand nombre de nobles y assistèrent, ainsi que les *capitaines* du peuple (*capo-rioni*) en habits de

drap d'or, les cinquante-deux de la *Balia* (1) et une foule considérable de petit peuple. Marguerite d'Avesnes, femme de Louis, reçut la couronne ce même jour.

Après la fonction, le nouveau couronné promulgua trois édits : le premier recommandait le respect dû aux personnes ecclésiastiques ; le second avisait aux moyens de conservation de la foi chrétienne ; le troisième publiait des mesures favorables aux veuves et aux orphelins. Le 14 avril suivant, le peuple fut appelé à une seconde assemblée sur la place de Saint-Pierre. Un héraut cita Jacques de Cahors à comparaître, « afin de se purger des accusations d'hérésie portées contre lui. » Comme on le conçoit, personne ne comparut. Alors Louis, se levant du siége en forme de tribunal où il était assis, « déclara Jean XXII déchu de la papauté, coupable de lèse-majesté, d'hérésie, et autres faits condamnables. » Louis voulait également lui donner un successeur ; mais il fallut remettre l'élection à un autre jour, soit qu'il ne se présentât pas d'ambitieux à la tiare, soit qu'il s'en présentât trop. Un mois plus tard, un franciscain natif des Abruzzes, Pierre de Corvara, fut déclaré pape sous le nom de Nicolas V. Louis, qui doutait un peu de la légalité de son couronnement, se fit couronner une seconde fois par l'antipape de sa création.

(1) Sorte de conseil municipal.

Il est inutile de faire ressortir la puérilité et l'odieux de ces diverses comédies. Le blâme et le mépris de semblables faits se lisent dans leur simple énonciation. Louis V n'a jamais pris rang parmi les empereurs couronnés par les papes.

XXVI.

CHARLES IV. — INNOCENT VI.

1355.

Charles IV, dont le couronnement impérial correspond au 5 avril 1355, a été appelé l'*empereur* des prêtres. L'histoire, pour se montrer exacte, doit lui maintenir ce nom : seulement il faut s'entendre sur l'acceptation qu'il comporte. Or, il en est de cette appellation, *empereur des prêtres*, comme de celle de *Débonnaire* donnée à Louis le Pieux. Elle signifie aujourd'hui autre chose que ce qu'elle signifiait au siècle de son invention. Les contemporains la jetèrent en injure à la mémoire de Charles IV. Aujourd'hui, elle équivaudrait peut-être à un éloge sans égal auprès de beaucoup de gens. Dans notre pensée, elle fut tout simplement la constatation populaire d'un fait politiquement et chrétiennement louable.

Charles IV, de la maison de Luxembourg, roi de Bohême par droit de naissance, empereur d'Allemagne par élection, fut le Philippe II de son époque. Comme Philippe, il rapporta tout à soi, et sacrifia le passé au présent, de même qu'il y subordonna l'avenir; et si sa politique avec l'Église fut en-

tièrement différente de la politique suivie par ses derniers prédécesseurs à l'empire, c'est que l'étude des faits des derniers règnes lui avait inspiré la conviction que la lutte entreprise contre la papauté depuis des siècles ne pouvait se continuer sans perpétuer les dissensions de l'Allemagne et de l'Italie, ni aboutir, comme on l'avait vainement essayé, à une soumission durable du spirituel au temporel. Charles IV préféra donc rétablir de bons rapports entre l'Empire et le saint-siége, fallût-il acheter cette paix par la renonciation à certains droits contestables et contestés. Voici, du reste, le portrait de Charles IV emprunté à un écrivain allemand peu favorable à ce prince, comme le plus grand nombre des écrivains de ce pays : « Charles quatrième, dit Pfeffel, « fut incontestablement le plus grand politique de « son temps. Doué d'un esprit juste, profond et fer- « tile en expédients, possédant le rare talent de « prévoir et de préparer les événements, habile à « les saisir et à les faire servir à ses desseins ; for- « mant de loin les plus vastes projets, et ne les per- « dant jamais de vue, il attendait avec un flegme « merveilleux le moment favorable pour les déve- « lopper, et les poursuivait alors avec une ardeur « que rien ne rebutait, rien n'arrêtait. Jamais prince « ne connut mieux que lui le prix du temps et la « valeur de l'argent. Il attendait tout de l'un et ob- « tenait tout de l'autre... Ami inconstant, ennemi

« irréconciliable, peu délicat dans le choix des « moyens, il ne régna que pour lui seul (1). » Ne dirait-on pas Philippe d'Espagne? et n'entrevoit-on pas dans quel but Charles IV joua le rôle d'*empereur des prêtres ?*

Cependant, on ne saurait le nier, le règne de ce prince fut utile et favorable à l'Église, envers laquelle il se montra toujours soumis, après comme avant son couronnement.

Charles avait visé à l'empire, même du vivant de Louis de Bavière; mais ce ne fut qu'après la mort de Louis V, et qu'après avoir écarté les divers compétiteurs qu'on essaya de lui opposer, que ce roi se vit accepté et reconnu par les magnats (1349). Six ans plus tard, il descendait en Italie chercher la consécration pontificale.

Rome se trouvait encore veuve de ses papes. Étienne d'Albert régnait en Avignon sous le nom d'Innocent IV. Nicolas Rienzi, ou plus exactement Cola di Rienzo, venait d'expier par une mort sanglante ses tentatives surannées « de la restitution du bon état, » et le célèbre cardinal Albornoz achevait de reconquérir à la souveraineté temporelle les terres des légations adriatiques et du patrimoine de saint Pierre.

Charles, étant arrivé en Lombardie (1354), en-

(1) *Hist. d'Allemagne et de son droit public.*

voya l'évêque de Minden à Avignon demander à Innocent l'autorisation de poursuivre son voyage jusqu'à Rome, et celle de s'y faire couronner dans l'église de Saint-Pierre. Innocent accueillit favorablement ces deux demandes, et, par un bref du 21 novembre, promit au roi de commettre des cardinaux pour procéder à la fonction sacrée (1). Un second bref, du même jour, chargea trois patriarches d'accommoder les difficultés survenues entre Charles et le vicomte de Milan. On trouve dans ce document une interprétation curieuse de la symbolique des trois couronnes que recevaient alors les empereurs. « La couronne d'argent que reçoit le futur César à Aix-la-Chapelle, comme roi élu des Romains, signifie l'éloquence et la sagesse au moyen desquelles l'empereur doit confondre et réprimer les hérétiques. La couronne de fer, qu'il reçoit à Monza, comme roi d'Italie, signifie la force nécessaire pour écraser les rebelles. La couronne d'or qu'il reçoit à Rome signifie le devoir de maintenir et de respecter la liberté de l'Église (2). » Enfin, un troisième bref, du 31 janvier 1355, désigna Pierre Bertrand, cardinal-évêque d'Ostie, et Égidius Albornoz, cardinal-prêtre de Saint-Clément, comme devant se rendre à Rome, avec le titre de légats chargés d'y couronner l'empereur.

(1) Raynaldi, 1354.
(2) *Id.*

Charles arriva le 2 avril, jeudi saint, dans les environs de la ville pontificale. On ignore où il descendit loger; quinze mille cavaliers l'accompagnaient. La reine Anne était aussi du voyage (1). Le lendemain et le jour suivant, le roi, en habit de ville et dans le plus sévère incognito, visita les principales églises (2), et le 5 avril, jour de Pâques, le couronnement se fit à Saint-Pierre. Le pape en avait prescrit d'Avignon les diverses cérémonies. La fonction terminée, Charles et Anne montèrent sur des chevaux richement caparaçonnés à leurs couleurs et à leurs armes, et se rendirent au palais de Latran, où un splendide banquet avait été préparé.

En passant sur le pont Saint-Ange, l'empereur s'arrêta un moment, prit en main l'épée de l'Empire, et créa quinze cents chevaliers (3). Après le banquet de Saint-Jean de Latran, le prince sortit de la ville, sous le prétexte d'une chasse, et alla coucher dans le monastère de Saint-Laurent hors des murs (4). Innocent VI avait exigé de Charles la promesse de s'arrêter une seule nuit dans Rome, après y avoir reçu la couronne, et ce fut pour ne pas violer la parole donnée que le prince prétexta

(1) Matteo Villani.
(2) Del Novaes, *Vita di Innocenzo VI.*
(3) Pfeffel.
(4) Manuscrit de la bibliothèque du Vatican, cité par Raynaldi.

la chasse dont il vient d'être parlé. L'empereur reprit, le lendemain, le chemin de la Toscane.

Rome tout entière avait fait à l'empereur et aux légats un accueil respectueux et magnifique. Des jours meilleurs se préparaient pour elle. L'exil de la papauté allait finir, les successeurs de Pierre revenir dans la ville du Tibre. Pétrarque y prédisposait les esprits par ses écrits (1), et Catherine de Sienne, qui devait arracher plus tard le départ d'Avignon aux hésitations de la prélature, comptait déjà huit ans.

Charles IV fut, on le sait, l'auteur ou le provocateur de la célèbre Bulle d'or, qui détermina le nombre, le rang et les droits des électeurs impériaux.

(1) *Epistolæ, nec non de pacificanda Italia exhortatio.*

XXVII.

SIGISMOND. — EUGÈNE IV.

1433.

Sigismond, second fils de l'empereur Charles IV, naquit en 1368. Roi de Hongrie en 1386, couronné roi des Romains en 1414, à Aix-la-Chapelle, il attendit jusqu'en 1433 avant de se décider à venir à Rome recevoir la couronne impériale. Sigismond avait alors soixante-quinze ans; le pape régnant était Eugène IV.

Rien de plus anecdotique que la vie de Sigismond, rien de plus légendaire que la vie d'Eugène IV.

Et d'abord, faisons remarquer cette singularité historique, de trois papes se disputant la tiare dans le même temps où trois prétendants à l'empire se disputaient le diadème; singularité qui heureusement ne s'était jamais produite auparavant, qui ne devait jamais se reproduire depuis, et que vit le commencement du quinzième siècle : Sigismond fut celui de ces trois prétendants impériaux que la fortune favorisa. Ce monarque se trouva mêlé à toutes les affaires politiques et religieuses de l'époque, et son

règne de vingt-sept années doit peut-être se dire plutôt européen qu'allemand.

Sans avoir hérité de la sagacité politique, ni du *savoir-attendre* de son père Charles IV, comme lui Sigismond possédait l'esprit d'intrigue et de dissimulation, la pénétration des événements et une conscience peu scrupuleuse quant aux voies et moyens; mais souvent il s'endormit dans le repos, alors qu'il eût fallu agir. Ce prince contribua à la pacification de l'Église, aida à terminer le schisme qui la déchirait, poussa à la réforme ecclésiastique. Durant douze années consécutives, il réussit à armer l'Allemagne contre les Bohêmes et les Hussites, qui s'étaient révoltés contre son autorité; tranquille spectateur des efforts des princes germains, qu'il lança, mais qu'il ne seconda jamais, il se tenait prêt à recueillir le prix de la victoire, sans s'exposer à être compromis par les revers (1). Le nom de Sigismond est resté accolé au supplice de Jean Huss, aux actes des conciles de Constance et de Bâle, et d'une façon moins controversée aux règnes de Charles VI et de Charles VII de France, et aux pontificats d'Alexandre V, de Jean XXIII, de Martin V et d'Eugène IV.

On vient de le dire, un schisme déplorable se prolongeait depuis plus de trente ans. L'élection de

(1) Voir Pfeffel.

Martin V, Othon Colonna, lui porta le coup de mort; et au trépas de ce pontife (1431) la catholicité tout entière, sauf une portion presque imperceptible, obéissait à un seul et même chef. Gabriel Condulmieri, appelé à succéder à Martin, sous le nom d'Eugène IV (3 mars 1431), sortait d'une famille patricienne de Venise. Sa mère, Beriola Corraro, aurait pu faire sculpter sur son tombeau une épitaphe se rapprochant de l'épitaphe de la mère des Gracques, et qui aurait dit ceci : « Ci gît la sœur, la mère, la grand'-mère de trois papes, Grégoire XII, Eugène IV, Paul II; l'aïeule, la bisaïeule, la tante de neuf cardinaux, six patriarches et onze évêques (1). »

A la mort de son père, Gabriel Condulmieri distribua aux pauvres une portion notable de son patrimoine, et entra au service de l'Église dans une congrégation de chanoines réguliers de sa ville natale. Un jour qu'il remplissait dans le couvent les humbles fonctions de portier, un ermite inconnu vint demander l'aumône. Gabriel s'empressa de lui donner tout ce dont il pouvait disposer. L'ermite, en le remerciant, lui dit : « Mon frère en Christ, vous deviendrez cardinal; » puis élevant la voix, il ajouta : « Mon père en Christ, vous serez pape, et vous gouvernerez l'Église pendant seize années; bien des adversités vous éprouveront (2). » Quelques années

(1) Del Novaes, *Vita di Eugenio IV*.
(2) Vespasiani, *Gest. di Eugenio*.

plus tard, un pèlerin de terre sainte lui répétait la même prophétie. Voici cette seconde anecdote.

Gabriel voguait vers l'Égypte, sur une galère de la Sérénissime République, dans laquelle se trouvaient également Francesco Foscari et le pèlerin dont il vient d'être parlé. Une nuit qu'une belle brise d'été les retenait tous les trois sur le pont de la galère, le pèlerin dit à Foscari : « Seigneur Francesco, tu seras père de la patrie. » Et il dit à Gabriel : « Messire chanoine, vous serez père du monde (1). » Or, le pèlerin dit vrai : car Foscari devint doge en 1423, dignité dont la durée fut pour lui pleine d'angoisses, puisque, avant d'en être déposé en 1457, il dut par deux fois différentes prononcer la peine de la torture et de l'exil contre son fils ; et Gabriel Condulmieri, on le sait déjà, fut le pape Eugène IV.

Eugène IV, disent tous les écrivains ecclésiastiques, et même le caustique Platina, fut à la fois un des meilleurs et des plus éprouvés pontifes montés sur la chaire de saint Pierre. Peu lettré, mais ami et protecteur des littérateurs et des artistes, grand restaurateur des monuments sacrés de Rome, on lui doit les portes de bronze de Saint-Pierre, ouvrage d'Antoine Filarète et de Simon Donatello, le frère de l'illustre sculpteur. La création de l'université romaine dite *la Sapienza* (2) est également l'œuvre de

(1) Æneas Sylvius, *in Europa*, cap. 58.
(2) *De Gymnasio romano*; Caraffa, 1751.

ce pape, qui fut aussi *zélateur* de la paix, de la justice, de la propagande catholique, et toujours prompt à secourir les pauvres.

Sigismond, avant de partir pour l'Italie dans le courant de 1432, fit part de son projet de voyage à la diète de Nuremberg, en lui demandant des subsides. La guerre avec la Bohême ne permit pas à la diète d'accueillir cette demande : elle refusa par le même motif le cortége militaire qu'il voulait emmener. Sigismond se mit en route en simple roi de Hongrie et avec une suite peu nombreuse. Un traité lui ouvrit les portes de Milan. Il y reçut la couronne de fer, puis continua à s'avancer vers Rome; mais la mauvaise volonté du pape et des Florentins, dit Pfeffel, le retint près d'une année à Sienne.

Cette mauvaise volonté du pontife s'explique. Le concile de Bâle venait de s'ouvrir. Nous n'avons à juger ni les actes ni les tendances de ce concile, et cependant nous ne pouvons taire que, même avant sa douzième session, il inspira des méfiances fondées à la cour pontificale. Sigismond se montrait le partisan très-prononcé de cette assemblée; il s'y était soulevé une question de juridiction, dans laquelle ce prince avait pesé de toute son influence contre la pensée du pape; de plus, en maintes occasions antérieures, il avait agi dans un esprit peu

agréable à la curie romaine : de là des causes justifiables, non du mauvais vouloir, mais des hésitations et des temporisations d'Eugène IV.

Cependant les Siennois se fatiguèrent du séjour prolongé de l'empereur. « Les bénédictions qui avaient « salué son arrivée se changèrent en malédictions « journalières, tant leur pesait sa présence, tant celle « de sa cour, tant celle de ses hommes d'armes (1). » Le prince fit donc partir pour Rome de nouveaux chargés de pouvoirs. Eugène leur remit par écrit les conditions auxquelles il accorderait le couronnement (7 avril 1433). En voici l'analyse : Le roi se rendrait à Viterbe, et là il prononcerait, en présence d'un légat, les serments ordinaires selon la bulle de Clément V ; ou bien il viendrait jusqu'à Rome accompagné de ses seuls domestiques, et n'ayant avec lui personne ennemi de l'Église, du pape et du peuple romain. Dans cette seconde hypothèse, les serments se feraient en présence du pontife (2). Sigismond accepta ces conditions et quitta Sienne, et Eugène, dans une lettre à la reine Jeanne de Sicile, se réjouit de cet « acheminement vers la paix de la chrétienté. »

Le monarque allemand entra le 20 mai dans la ville de Viterbe avec quarante chevaux ; cortége

(1) Raynaldus, ad ann.
(2) *Id.*

humble, même pour un simple roi de Hongrie. Il écrivit de cette ville aux pères de Bâle pour les rassurer sur ses intentions, qui n'avaient point varié, et les conjurant de ne concevoir aucune appréhension au sujet de son séjour dans Rome. Le lendemain 21, l'empereur entra dans la cité papale accueilli par une foule immense. Eugène l'attendait sur les degrés de la basilique vaticane. Sigismond se prosterna et baisa le pied de Sa Sainteté, le pape le releva et l'embrassa (1). Le 31, fête de la Pentecôte, le prince fut couronné avec les rites ordinaires, après avoir prononcé le serment accoutumé de défendre la religion, l'Église et les droits ecclésiastiques.

Au sortir du temple, le pape monta sur une haquenée, dont Sigismond prit la bride et qu'il guida ainsi quelques pas. Ensuite, montant lui-même à cheval, il se plaça à la gauche du pontife. Ils marchèrent ainsi jusqu'aux approches du château Saint-Ange. Avant d'arriver à cette forteresse, Eugène leva la main droite, et le cortége s'arrêta. Les deux souverains se dirent réciproquement *Vale*, et se séparèrent. Eugène rétrograda vers le Vatican. L'empereur continua sa route pour le Latran. En passant sur le pont Saint-Ange, il créa chevaliers plusieurs seigneurs de la suite : *Aureos equites creavit.*

Le nouveau couronné demeura plus de trois mois

(1) *Saint Antonin de Florence*, 3e part., tit. XXII, chap. 10.

dans Rome, s'étudiant, dit Pfeffel, à combattre les ressentiments du pape contre le concile de Bâle : tâche ingrate, et dans laquelle il réussit peu. Il confirma aussi, pendant ce séjour, les lois de Frédéric II et de Charles IV sur les libertés et immunités ecclésiastiques.

XXVIII.

FRÉDÉRIC III. — NICOLAS V.

1452.

Le couronnement de Frédéric III s'accomplit pendant la cinquième année du pontificat de Nicolas V (1452). Le siècle, les hommes, les mœurs, étaient à la magnificence. Aucune cérémonie du même genre n'avait vu autant de pompe déployée; et pourtant ce luxe et ces fêtes ne sont point ce qui lui assigne un rang à part entre ces solennités religieuses et politiques. Deux faits, l'un rare, l'autre nouveau, s'y produisirent. Le premier, le couronnement de Frédéric avec la couronne de fer, avant son couronnement avec la couronne d'or; le second, le mariage de ce prince avec Éléonore de Portugal, béni par le souverain pontife : et ces deux particularités lui font dates.

Un nom bien vénérable, celui de Nicolas V, vient de se placer sous notre plume. L'histoire n'a pas encore assez rendu justice à ce pontife. Elle lui reste débitrice d'études plus approfondies; en attendant, et puisque l'occasion s'en présente, nous imiterons le légionnaire jetant une pierre de plus sur le *tumulus* isolé des anciens consuls, et nous consacre-

rons quelques lignes à la mémoire de Thomas de Sarzana, Nicolas V.

Né, selon l'opinion la plus généralement admise, au village de Sarzana en Piémont, d'un père exerçant le métier de barbier-saigneur, Maso Parentucelli, et d'une mère éleveuse de volailles, Andriola Caldarini, le futur pape, dont le nom de baptême était Thomas, reçut le surnom de *Sarzana*, du lieu de sa naissance. Envoyé à Bologne vers sa dixième année, il y commença ses études scolaires, vivant d'aumônes et de privations. Six ans plus tard, on le retrouve parcourant les rues de Florence, frappant aux portes des palais dans l'espérance de s'y faire admettre à titre d'instituteur. La Providence lui étant venue en aide, deux des principaux citoyens de la république, Rinaldo degl' Albizzi, et N... di Palla-Strozzi, lui confièrent l'éducation de leurs enfants.

Thomas se livra avec zèle à cette tâche, sans délaisser ses études particulières. Il atteignit ainsi ses vingt-deux ans. A cette époque, soit que l'éducation de ses élèves fût terminée, soit qu'il crût devoir obéir à la voix intérieure qui l'appelait aux ordres sacrés, il reprit le chemin de Bologne, où il suivit les cours théologiques avec assiduité. La célèbre université de cette ville lui conféra tous ses grades, et Thomas arriva à la prêtrise dès sa vingt-cinquième année. Un homme d'une haute réputation de sainteté, Nicolas Albertazzi, gouvernait en ce

temps-là le diocèse de Bologne. Albertazzi attacha le jeune prêtre à sa maison, et le prit pour compagnon de voyage, quand plus tard, ayant été élevé au cardinalat, il dut se rendre à Rome.

Le mendiant de Sarzana se trouva ainsi naturellement mis en contact avec la cour pontificale, où il se distingua bientôt « par l'étendue de son savoir, par l'honnêteté de ses mœurs, par son aptitude au maniement des affaires. » Rien d'étonnant donc si, à la mort du cardinal Albertazzi (1443), Eugène IV, pontife régnant, le nomma successivement chanoine de Bologne, sous-diacre apostolique, prieur commendataire de Saint-Firmin de Montpellier. A dater de ces honneurs, la réputation de Sarzana grandit dans la Péninsule et au delà. Les savants tinrent à entrer en relation avec lui, et lui communiquaient leurs manuscrits avant de les livrer au public. Thomas répondait en peu de mots aux lettres qui lui étaient adressées; et voici comme sa modestie expliquait ce laconisme habituel : « Je suis un peu du nombre de ceux qui, voulant passer pour doctes, sont convaincus de n'avoir qu'un seul moyen de le faire croire, à savoir garder le silence, tout en faisant beaucoup parler les autres. » Or, d'après le Florentin Vespasiano, cette ignorance, « n'osant se trahir, » consistait « en une connaissance complète, non-seulement des « écrivains modernes, mais de tous les auteurs grecs « et latins retrouvés à cette époque, n'étant point

« d'ouvrage dans ces deux langues qu'il n'eût lu et « relu ; à citer à propos presque tous les textes de la « Bible, et à posséder une intelligence si universelle, « que, venait-on à lui parler d'une matière quelcon- « que, il semblait par ses réponses que cette matière « avait été le but spécial de ses études. »

Ajoutons à ce témoignage celui d'un des esprits les plus droits et les plus éclairés du siècle dernier, Tiraboschi, l'illustre historien de la littérature italienne : « Le seizième siècle, dit-il, fut plus fécond en écrivains « élégants, mais les fastes du quinzième sont plus « glorieux. Ce fut pendant le quinzième siècle « qu'on vit tant de grands génies conspirer ensemble « pour sortir l'Italie des ténèbres qui l'enveloppaient, « pour la ramener à sa splendeur passée, pour la « rendre de nouveau à l'admiration du monde. Nul « d'entre eux, ajoute-t-il, n'activa autant les études « et ne rétribua si largement les littérateurs que « le pontife Nicolas V. » Oui, ce fut là une des gloires de Thomas de Sarzana arrivé à la papauté. Croire que ce fut la seule serait admettre une menteuse injure à sa mémoire. Nicolas V fit pour les lettres autant que Léon X, mais Léon X n'a point fait pour l'Église autant que Nicolas V. Revenons au prieur de Saint-Firmin.

Eugène IV utilisa souvent les talents de Thomas. Il le chargea à diverses reprises des légations de Naples, de Florence, de Germanie, et d'une noncia-

ture très-délicate près du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Préconisé évêque de Bologne en 1444; en 1446, cardinal; en 1447, Sarzana fut élu Pape.

Renonciation volontaire de l'antipape Félix V; célébration du grand jubilé de 1450; étouffement de la conspiration d'Étienne Porcaro; perte de Constantinople, prise par Mahomet II; première procession solennelle dans Rome du *corpus Domini;* recherche et traduction des vieux manuscrits; édifices nouveaux bâtis : voilà quelques-unes des grandes œuvres de ce règne. Nous avons donc le droit de répéter avec del Novaès : « Il restera béni le sou« venir de ce pasteur de l'Église qui gouverna avec « prudence, et rendit la paix à l'Italie; qui demeura « ennemi du népotisme, et dont la libéralité allait « trouver les pauvres, et particulièrement les person« nes de haute naissance tombées dans le dénûment; « dont le zèle à propager et à maintenir le culte « sacré dans son intégrité ne défaillit jamais; enfin, « qui fit asseoir avec lui, sur la chaire de Saint« Pierre, les plus admirables dons de l'âme et de « l'esprit. »

Si tel était Nicolas V, l'on conçoit qu'il devait accueillir avec somptuosité Frédéric III venant chercher à Rome la consécration impériale.

Frédéric, duc d'Autriche, de la branche de Styrie, avait été appelé au trône d'Allemagne sur le refus

de Louis, landgrave de Hesse. Dès les commencements de son règne, renonçant au système de neutralité entre la papauté et le concile de Bâle adopté par son prédécesseur, Frédéric s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au pape Eugène IV. Leur mission était double : « 1° prêter le serment d'obédience au nom du nouvel empereur; 2° prier le pontife de confirmer l'élection de ce prince, ou de suppléer par la plénitude de la puissance apostolique à ce qui pouvait y être resté de défectueux (1). » Certes, il y avait loin de cette prière au dispositif de la pragmatique sanction de Louis V de Bavière. Ce ne fut pas tout : chaque fois que l'occasion s'en présenta, Frédéric continua à se montrer enclin à entretenir de bons rapports avec Rome. Il en donna des preuves aux diètes de Mayence et de Francfort (1441—1442). Les dispositions conciliantes du prince s'accrurent surtout alors que son secrétaire Æneas Sylvius Piccolomini, envoyé par lui près du pape, fit son retour en Allemagne. Æneas revint de la ville pontificale, converti de mœurs et d'esprit. Qui le sait ? peut-être pressentait-il déjà qu'un jour, monté lui-même sur la chaire *infaillible,* Pie II aurait à regretter les actes et les écrits de Sylvius Piccolomini.

Eugène IV meurt. Nicolas V lui succède. Aussitôt,

(1) Pfeffel.

Frédéric forme le projet de réunir toute l'Allemagne catholique sous l'obédience du nouveau pontife. L'antipape Félix V y comptait encore des partisans. Une diète est convoquée à Aschaffenbourg, « et dès ce moment, dit Pfeffel, le sort de l'Église germanique ne fut plus douteux. Subjugué par le génie d'Æneas Sylvius, le roi convint avec le légat d'un arrangement définitif des affaires religieuses, arrangement, ajoute avec regret le partial écrivain, ratifié successivement par la plupart des électeurs et des princes, sous le nom de Concordat de la nation germanique. » Ce concordat devint loi de l'Empire (1). Il est encore en vigueur dans l'Allemagne autrichienne, et, sauf un faux sentiment de nationalité blessée, il ne semble pas y avoir produit de résultat « fâcheux. » Tout ceci avait donc rendu Frédéric agréable à Nicolas V, et prédisposé le pontife à le bien recevoir.

« Le roi des Romains, ayant résolu de descendre en Italie et envoyé des ambassadeurs pressentir Rome et les autres États italiens, traversa les Alpes dans les premiers jours de janvier 1452. Frédéric amenait avec lui son neveu Ladislas, élu roi de Hongrie et de Bohême, à peine âgé de douze ans. De plus, sa suite se composait de vingt-deux évêques, d'un grand nombre de barons et d'environ deux mille cava-

(1) Alzog, *Hist. de l'Église*, t. II.

liers, « bien montés, mais mal vêtus. » Le prince fut reçu avec les honneurs voulus dans le Frioul et les autres possessions de la république de Venise. Borso d'Este, duc de Ferrare, vint à sa rencontre dans la Polésine de Rovigo, et l'amena dans sa capitale, où il le traita magnifiquement. Ferrare était alors la ville la plus courtoise et la plus brillante d'Italie. Frédéric s'y arrêta une semaine. Chaque jour le duc le surprenait par un genre de divertissement nouveau. Enfin, le huitième et dernier, il le pria d'accepter cinquante chevaux équipés et cinquante faucons dressés (1). »

La réception de la ville de Bologne ne fut ni moins amicale ni moins splendide. Ainsi fut-il des réceptions de Florence et de Sienne. Cette dernière ville, où l'empereur devait séjourner quelque temps, était la ville épiscopale d'Ænéas Sylvius, qui, malgré son caractère d'évêque, accompagnait Frédéric en qualité de secrétaire. Les célèbres fresques de la sacristie *del Domo*, ou cathédrale, rappellent les épisodes de ce passage du prince allemand. Enfin, ayant quitté cette ville, il fit, le 9 de mars, son entrée solennelle dans Rome, « où « le pape, pour plus grandes précautions, avait ap- « pelé toutes les milices pontificales, et dont il avait « muni les forteresses d'armes et de vivres (2). »

On peut aimer les gens sans se fier aveuglément

(1) Muratori.
(2) *Id.*

à leur bonne foi. Deux légats de la cour de Rome étaient venus trouver Frédéric à Florence, et lui avaient rappelé l'usage de prêter un serment de fidélité au souverain pontife avant de mettre le pied dans l'État ecclésiastique. Le prince répondit que cette demande lui arrivait totalement imprévue, et qu'il y réfléchirait. Cependant le serment fut prononcé avant le départ de Sienne (1).

Le 8 janvier, à six milles de Rome, Frédéric rencontra les Colonna, les Orsini et les grands seigneurs de la ville, les gardes du pape et le préfet urbain, qui le complimentèrent et l'escortèrent jusqu'à *Monte-Mario*, colline voisine de la cité. Là, treize cardinaux, les prélats de la cour pontificale, le sénateur et les conservateurs du peuple, avec une grande foule de citoyens, attendaient l'empereur. Le prince arriva à cheval, entre son neveu, Ladislas, et son frère, Albert d'Autriche; sa fiancée, Léonore de Portugal, suivait dans une litière. On échangea les compliments de bonne arrivée, puis on reprit le chemin de la ville. Allemands et Romains formaient une réunion de plus de six mille personnes (2).

La route qui conduit de Monte-Mario à Rome descend, en les contournant, les pentes des deux dernières arêtes du Janicule, et Nicolas V, placé à

(1) Del Novaès, *Vita di Nicolao V*.
(2) Enéas Sylvius, *Vita Frederici*; Nauclerus et autres.

l'une des fenêtres du Vatican, pouvait apercevoir et suivre les évolutions du cortége impérial, se reployant plusieurs fois sur lui-même avant d'atteindre la plaine. On avait décidé que l'entrée dans la ville ne se ferait que le lendemain. Frédéric s'arrêta donc au delà des murs, et passa la nuit dans une villa appartenant à Marco Spinelli, riche banquier florentin.

L'entrée solennelle eut lieu le 9, et voici, en style de l'époque, le récit d'un témoin (1) : « César, vêtu de la trabée, *étincelait* au milieu des barons et des princes. L'impératrice, magnifiquement parée de son costume portugais, attirait tous les regards. Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie, brillait par sa grande jeunesse. Oh! qui n'eût admiré Albert, frère de l'empereur et chef de son armée, monté sur son cheval généreux! Les deux étendards de l'Empire, celui de l'aigle et celui de Saint-Georges, déployaient leurs tissus ondoyants aux zéphyrs. Or, quand Frédéric eut franchi la porte de la cité, le maréchal de l'Empire marcha devant lui, portant une épée nue, la pointe vers le ciel. L'évêque de Spolette, vicaire du pape, accompagné des autres évêques et abbés en habits sacrés, s'empressa de présenter les saintes reliques au prince : César les vénéra. Puis un *umbrel* (2) d'or fut ouvert au-dessus de sa tête, et il

(1) Nauclerus cité par Raynaldi, *Ann. eccl.*
(2) Sorte de parasol encore en usage dans les églises de Rome.

fut ainsi conduit avec honneur jusqu'aux gradins de la basilique des Apôtres. Le pape Nicolas, en ses habits de pontife maxime, s'y trouvait assis sur sa chaise d'ivoire, entouré du sénat des cardinaux. Nicolas accueillit Frédéric avec des paroles de paternité et de bienveillance. Le prince se prosterna, lui baisa le pied et offrit, suivant l'usage, une bourse pleine d'or. Le roi Ladislas, le duc Albert, la future impératrice, baisèrent également le pied. Ensuite Frédéric, prenant la parole, pria le pape, en vertu de sa toute-puissance, de le couronner roi de Rome et des Lombards. » Ainsi s'exprime Nauclerus.

La demande de Frédéric, de se faire couronner roi des Lombards, était totalement nouvelle à Rome. Tous les empereurs allemands venus pour recevoir le diadème impérial prenaient, dans Monza ou dans Milan, la couronne de fer avant de se présenter dans la ville pontificale. Frédéric avait évité de traverser ces deux cités, au pouvoir de François Sforza, qui peut-être eût mis à profit son passage pour lui arracher la reconnaissance légale d'une souveraineté usurpée ; Frédéric n'avait donc point été couronné roi d'Italie. Le pape, s'autorisant des circonstances, consentit à suppléer en personne l'archevêque de Milan, auquel appartenait le privilége d'imposer la couronne italique, et une bulle, qui a été conservée, déclare que le pape, en sacrant Frédéric, « ne pré-

tend infirmer, ni pour le passé ni pour l'avenir, les droits et privilége du siége de saint Ambroise (1). » Ce premier couronnement se fit le 16 mars 1452. Le même jour, Nicolas donna la bénédiction nuptiale au royal fiancé et à la princesse de Portugal. Le 18 du même mois eut lieu le couronnement impérial.

Jannozius Manetti, ambassadeur, ou, comme on disait alors, orateur de la république florentine, a consigné, dans une de ses dépêches à la seigneurie du *Palais-Vieux,* le récit de cette cérémonie. Après avoir rendu compte à ses mandataires de ce qui précéda l'entrée de Frédéric et d'Éléonore dans le temple de Saint-Pierre, il ajoute : « Nicolas, « qui apportait une grande dignité dans les fonc- « tions ecclésiastiques, et qui était un fidèle ob- « servateur de leurs formules, voyant les princes ar- « rivés auprès de l'autel, leur adressa quelques mots « de piété. L'empereur se prosterna, puis, s'étant « relevé, le pontife lui ceignit l'épée, quelques mo- « ments plus tard lui remit le sceptre royal, et, en « dernier lieu, le diadème d'or, orné de perles, de « diamants et de pierres de prix. Nicolas, ayant « terminé cette imposition des insignes, éleva ses « deux mains vers le ciel, et prononça à haute voix : « Dieu tout-puissant et éternel, qui avez préparé « l'empire romain pour la prédication de votre

(1) Bull., *Ann. charissimus XV.* Kal. ap. 1451. Raynaldi.

« royaume, qui ne doit point finir, écoutez nos prières, et donnez à ce nouvel empereur, Frédéric III, « votre serviteur fidèle, les secours divins, afin « que la chrétienté, triomphante des nations barbares, cruelles ennemies de la paix et de la piété « catholique, et affranchie de toute crainte, vous « serve dans la confiance de sa sécurité et de sa liberté. » Le prince dit : « Dieu tout-puissant et « éternel, nous vous en supplions, exaucez les « pieuses et dévotes prières de Nicolas, votre pontife suprême. Que tous les ennemis de la foi chrétienne soient défaits sans ressource ; qu'ils soient « anéantis et exterminés jusqu'au dernier ; que « tous, ecclésiastiques ou séculiers, peuples, républiques, princes, puissent vous servir avec une liberté plus entière, suivre vos lois d'une manière « plus parfaite ; et que, grâce à cette assurance et à « cette sécurité, nos peuples fidèles dans l'obéissance « à votre culte, puissent, ainsi que tous les chrétiens, obtenir les justes récompenses et de la vie « présente et de la vie future (1). »

La fonction du double couronnement terminée, l'impératrice remonta dans les appartements du Vatican ; mais le pape et l'empereur sortirent de la basilique par la grande porte. « Au bas du péristyle, dit Nauclerus, Nicolas monta sur son palefroi,

(1) Raynaldi, 1452.

et l'empereur lui servit d'écuyer, prenant le palefroi par la bride et le faisant avancer quelques pas : *Cæsar dextratoris officium per aliquot passus exhibuit.* Puis l'empereur, se mettant lui-même en selle, chevaucha à côté du pontife jusqu'à l'église de Sainte-Marie, probablement aujourd'hui dite *Transpontina*, où ils se séparèrent. Frédéric continua à avancer vers l'intérieur de la cité. Arrivé au pont d'Adrien (pont Saint-Ange), il conféra les honneurs de la chevalerie à son frère Albert, à plusieurs ducs et comtes, et autres seigneurs, au nombre d'environ trois cents. Le cortége se remit en route, et atteignit enfin le palais de Latran, où un banquet splendide attendait le convive impérial (1). »

Pfeffel fait remarquer qu'on se servit, dans ce sacre, de la couronne de Charlemagne que l'on avait fait apporter, à cette intention, de Nuremberg. Peu de jours après la cérémonie, Frédéric quitta Rome. Cette ville n'a plus revu de solennité semblable.

(1) Nauclerus, cité par Raynaldi.

XXIX.

CHARLES-QUINT. — CLÉMENT VII.

1530.

Le pontificat de Léon X, le premier des Médicis qui soit monté sur la chaire de saint Pierre, avait été glorieux, quoique peu profitable à l'Église. Le pontificat de Clément VII, le second des papes de cette famille, ne lui fut ni glorieux ni profitable, sans qu'on puisse le dire vide de certains résultats. Clément VII (Jules Medici) a laissé dans le monde le souvenir d'un pontife « recommandable par sa piété et sa bonté (1). » Mais le sac de Rome, en 1527, le schisme d'Angleterre, le *népotisme,* dominent, en les assombrissant, les autres événements de son règne. « Clément septième, dit Balbo (2), n'étant que cardinal et ministre de son oncle, s'était acquis la réputation d'un prélat de grande habileté. Si cette renommée d'habileté voulait dire savoir avancer ses parents, Clément VII la conserva et l'accrut sous la tiare.

(1) Sandini, *Vita Clementis VII.*
(2) *Storia d'Italia.*

Quant au reste, il se montra prince et pontife médiocre, sauf aux yeux de quelques artistes et de quelques lettrés. » Ce jugement, quoique sévère, est généralement adopté, même par les écrivains ecclésiastiques.

Le grand antagoniste religieux de Clément VII fut Henri VIII d'Angleterre; son grand antagoniste politique, l'empereur Charles-Quint.

Charles-Quint, « homme pour lequel, a écrit Montesquieu, le monde s'étendit, » et dont, a dit Chateaubriand, « jusqu'à ses désordres avaient quelque chose de sérieux, de secret et de profond comme lui; » Charles-Quint fut-il vraiment un grand homme? Né en Flandre en 1500, roi d'Espagne en 1516, élu empereur en 1519, couronné en 1530, il abdiqua en 1556, se retira au monastère de Saint-Just, y célébra vivant ses propres funérailles, et mourut en 1558 « comme un ambitieux qui s'est revêtu du froc et du cercueil, dépité de n'avoir pu se parer de la dépouille du monde (1). »

« Fier et intraitable dans la prospérité, dit Pfeffel, rapportant tout à soi-même, il enfanta la chimère de la monarchie universelle, qui causa la ruine de sa maison et le malheur des peuples. L'Allemagne fut la victime de ses défauts, sans tirer beaucoup d'avantage de ses grandes qualités. » « L'Espagne, sans

(1) Chateaubriand, *Études historiques*: François Ier.

commerce, sans agriculture, sans liberté, brilla sous lui d'une fausse grandeur qui a été sa ruine... Nul souverain ne sacrifia davantage l'avenir au présent; nul ne détruisit mieux dans ses sources la prospérité des peuples; nul ne laissa après lui plus de germes de révolution pour l'Europe (1). »

Bornons-nous à l'Italie. Les hostilités entre Charles-Quint et François I[er] s'y prolongèrent pendant toute la durée du pontificat d'Adrien et presque tout le temps de celui de Clément VII. Ce fut la plus mauvaise période de la Péninsule durant ce siècle (2). Une armée française descend en Lombardie sous les ordres de Bonnivet. Aussitôt une armée allemande y rentre sous la conduite du connétable de Bourbon, traître à son sang et à la France. Avec ces invasions apparaissent les Espagnols, guidés par Colonna et Pescaire, et la bande noire avec son chef, Jean de Medici, le dernier des grands *condottieri* italiens. Clément VII, qui inclinait pour la France, signa en 1526 une ligue d'alliance avec François I[er], le duc de Milan et les Vénitiens. Les confédérés furent malheureux, et Charles-Quint saisit l'occasion de se venger du pontife.

Le connétable de Bourbon, avons-nous dit, commandait les forces impériales dans la haute Italie.

(1) Théoph. Lavallée, *Hist. des Français*, t. II.
(2) *Storia d'Italia*.

On se trouvait aux premiers mois de l'année 1527. La Lombardie était soumise. L'armée victorieuse s'ennuyait de son inaction. Pire que cela, elle ne recevait point la paye. Des murmures grondaient. Tout à coup elle reçoit l'ordre de se mettre en marche. Où va-t-elle? Personne ne le sait. On sait seulement qu'il y aura butin à faire, soit au nord, soit au midi : les enseignes sont déployées, et l'on part.

Bourbon, après avoir franchi l'Apennin, menace un moment Florence, puis tourne brusquement vers Rome.

Rome venait d'être le théâtré d'un de ces épisodes hideux dont les annales péninsulaires racontent trop d'exemples. Clément VII s'était créé de nombreux ennemis parmi les grandes familles de ses États, entre autres, les Colonna. Le 22 août 1526, un accord avait été conclu entre le pontife et les principaux chefs de cette famille puissante, qui s'engagèrent à restituer Agnani au saint-siége, et à refouler les hommes d'armes à leur solde dans le royaume de Naples. Clément, se fiant à ce traité, licencia toutes ses milices. Mais dans la nuit du 19 au 20 septembre, Hugues de Moncade (Moncada), vice-roi de Naples, Ascagne Colonna et autres, à la tête de huit cents cavaliers et de trois mille fantassins, se présentent à l'improviste devant les portes de Rome et s'en emparent. Leur chef était « Pom-

« pée Colonna, cardinal de peu de religion, d'une « ambition démesurée, et si avide du suprême pon- « tificat, qu'on l'accusait d'avoir poursuivi la mort « violente de Clément, afin de régner à sa place (1). » Clément se réfugia au château Saint-Ange. Cette forteresse se trouvait dégarnie de défenseurs et de vivres. Le pontife s'y vit assiéger, et dut acheter sa liberté et l'évacuation de la ville par un nouveau traité, plus onéreux que le premier (2).

Ceci s'était passé en automne 1526; le 5 mai 1527, Bourbon campait avec ses bandes en vue du Vatican. L'assaut fut donné le 6. Le connétable, frappé d'une balle, tomba roide mort au pied de la muraille. Philibert d'Orange saisit le commandement; la porte San-Spirito est enlevée, la ville prise. Laissons parler l'auteur (3) des *Républiques italiennes :* « L'armée qui se précipitait était forte de quarante mille hommes, tous attirés sous les étendards par l'espoir du pillage. Jamais peut-être, dans l'histoire du monde, une grande capitale n'avait été abandonnée à un abus plus atroce de la victoire; jamais une armée n'avait été formée de soldats plus féroces, et n'avait plus absolument secoué le joug de la discipline; jamais le souverain (Charles-Quint)

(1) Muratori.
(2) Giordano Negro, *Letter. de Principi.*
(3) Sismondi, t. IX.

au nom duquel elle combattait n'avait été plus indifférent aux calamités des vaincus...

« Ni les palais du pape, ni les couvents, ni les églises, ni le temple de Saint-Pierre, cathédrale du monde chrétien, ne furent épargnés. Les personnes même des malheureux habitants furent livrées au caprice et à la brutalité. Tandis que les femmes de toutes les conditions étaient victimes de leur incontinence, ceux à qui on soupçonnait des richesses étaient mis à la torture. Beaucoup de prélats moururent dans ces tourments; beaucoup d'autres, après s'être rachetés, moururent des suites de ces violences. Les palais de tous les cardinaux furent pillés, sans exception de Guelfes ou de Gibelins. La marquise de Mantoue, dont le fils faisait partie de l'armée impériale, racheta son palais au prix de 50,000 ducats, tandis que l'on assure que son fils en recevait plus de 10,000... Les places, devant toutes les églises, étaient jonchées des ornements d'autel, des reliques et de toutes les choses sacrées. Les luthériens allemands joignirent le fanatisme religieux à la cupidité. Les Espagnols étaient infiniment plus avides et plus cruels. Les Italiens, et surtout ceux des Abruzzes, imitaient les vices des deux nations auxquelles ils se trouvaient associés... Deux jours après la prise de la ville, le cardinal Pompée Colonna y entra pour jouir de l'humiliation de Clément VII. »

Clément, quoique surpris par l'approche du connétable, s'était flatté de résister à un premier assaut, et de prolonger assez la défense pour laisser le temps à un secours quelconque d'arriver. Des enrôlements de domestiques et d'artisans furent faits à la hâte. Quelques miliciens rentrèrent dans la ville; et la direction de la résistance avait été confiée à Renzo de Ceri, condottiere de quelque réputation, et à messire du Bellay, Français accouru à franc étrier de Florence, pour prévenir le pape de l'invasion des bandes.

Que pouvaient ces deux hommes et des recrues mal aguerries contre les *soldats d'aventure*. Pendant qu'on se battait aux murailles, Clément était descendu dans Saint-Pierre se prosterner devant l'autel de la sainte Vierge. On lui annonce que la ville est prise, et que les vainqueurs avancent rapidement sur la basilique vaticane. Le pontife a tout juste le temps de gagner le long corridor qui mène de son palais dans le château Saint-Ange, où il parvient à se mettre en sûreté, mais non sans avoir couru bien des périls (1). Les cardinaux et prélats habitant le Vatican s'y réfugient avec lui. Les cris des malheureux qu'on massacrait dans le Borgo arrivaient jusqu'au pontife, et ces cris se prolongèrent plusieurs heures, car on assure que

(1) Paolo Giovio, *Vita del C. Pompeo Colonna.*

plus de huit mille Romains périrent dans cette première journée du sac. Nous ne raconterons point les suivantes.

Sur qui doit retomber la responsabilité terrible de ces atrocités? Quelle bannière portait l'armée assaillante? Sans nul doute possible, la bannière de Charles-Quint. Charles-Quint avait-il donc ordonné l'entreprise?

L'histoire, qui ne l'en accuse pas explicitement, l'accuse d'en avoir laissé se poursuivre les horreurs et d'en avoir exploité la réussite. « Le pape, dit Pfeffel, fut investi dans le château Saint-Ange et obligé de capituler. Les généraux de l'empereur, lequel faisait publiquement prier Dieu en Espagne pour la délivrance du saint-père, exigèrent préalablement de l'infortuné pontife quatre cent mille écus, en attendant que *Charles-Quint* se fût expliqué sur les autres conditions. »

D'après le biographe *del Novaès*, une de ces conditions aurait été un voyage de Clément VII à Madrid, « afin de faire voir un pape prisonnier là « où l'on avait vu prisonnier un roi de France. » Clément avait trop de grandeur d'âme pour accéder à une semblable proposition : il préféra rester plus de neuf mois captif dans le château Saint-Ange. Charles lui assigna pour geôlier l'Espagnol Alicornoz, l'ancien geôlier de François Ier. Enfin, dans la nuit du 8 décembre, le pontife parvint à

s'échapper sous les habits d'un campagnard, et réussit, avec l'aide de Louis de Gonzaga, à gagner la ville forte d'Orvietto.

L'Europe avait jeté un haut cri de blâme à l'audition de tant de méfaits commis au nom et au profit de Charles. Le retentissement en fut si général, que ce prince, moins indifférent à l'opinion publique qu'on ne s'est plu à le faire croire, jugea utile de se réconcilier publiquement avec la cour romaine. Des pourparlers s'ouvrirent, et il en résulta le couronnement dont nous allons parler.

Un traité définitif de paix et d'amitié fut donc signé, le 29 juin 1529, entre Charles-Quint et Clément VII (1). L'empereur s'y engageait à restituer au saint-siége Ferrare et les autres cités pontificales dont il s'était emparé. Il promettait, de plus, de rétablir les Medici dans Florence. De son côté, le pape s'engageait à couronner Charles et à l'investir du royaume de Naples. Bologne fut désignée pour lieu d'une entrevue préliminaire entre les deux souverains (2).

Clément arriva dans Bologne le 24 octobre 1529, où arriva également Charles-Quint, le 5 novembre sui-

(1) Traité de Barcelone.

(2) On publia à Bologne, en 1832, le livre dont le titre suit : *Della venuta e dimora in Bologna del S. P. Clemente VII, per la coronazione di Carlo V imperatore, celebrata l'anno 1530. Cronaca... publicata da Gaetano Giordani.* Ce livre, recueil indigeste mais curieux de documents spéciaux, nous a le plus ordinairement servi de guide dans le présent récit.

vant. Une immense construction en bois, recouverte de tentures et ayant la forme d'une salle gothique, avait été dressée en avant de la cathédrale de San-Petronio. C'était dans cette salle improvisée que le pape et l'empereur devaient se voir pour la première fois. Clément, assis sur un trône, la tiare en tête et entouré des cardinaux, attendait le prince. Charles, qui faisait une entrée solennelle dans la ville, vient à cheval jusqu'à la porte de la salle et y met pied à terre. Les cardinaux, jusqu'alors assis, se lèvent, ôtent leur barrette rouge, saluent profondément; puis deux de ces Éminences sortent de leur rang, prennent l'une la droite, l'autre la gauche de l'empereur, et tous les trois s'avancent vers le trône pontifical.

Charles-Quint fléchit deux fois le genou avant d'arriver jusqu'au pontife, demeuré sur son fauteuil, et, ayant atteint les degrés du trône, il s'agenouilla entière-
« ment. En ce moment, dit un témoin oculaire, tous les
« spectateurs avaient les yeux fixés sur ces deux gran-
« des puissances du monde. Clément, immobile et le
« visage souriant, conservait admirablement la ma-
« jesté pontificale. Charles, humblement prosterné,
« avait l'apparence de défiance et de rudesse qu'il
« avait conservée pendant sa traversée de la ville.
« Cependant on remarqua que tous les deux pâlirent
« un instant. »

Charles baisa le pied du pape, malgré la résis-

tance polie de celui-ci. Alors Clément se fit ôter la tiare, prit l'empereur par la main et l'embrassa. Le prince, voulant se conformer à un usage dont il a été fait mention plusieurs fois dans les récits précédents, offrit au pape une bourse de velours cramoisi, contenant des médailles d'or à l'effigie de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille, d'une valeur de 12,000 écus du temps; puis il parla ainsi : « Très-Saint-Père, vous me voyez prosterné aux pieds de Votre Béatitude, comme depuis tant d'années j'en nourrissais le désir. J'ai la confiance que, d'un commun accord, nous allons pourvoir aux besoins de la chrétienté, si travaillée et si malheureuse. Plaise donc à Dieu que mon arrivée dans cette cité soit agréable au Christ, notre seigneur et maître, utile à Votre Béatitude et profitable à la religion ! » —Le pape, qui entendait l'espagnol, langue dont venait de se servir l'empereur, lui répondit :« Dieu et ses saints en sont témoins, NOUS aussi, nous avons désiré ardemment la présente entrevue ; et nous remercions la divine Bonté de vous avoir amené heureusement jusqu'ici. Quant à ramener la paix et la concorde dans la chrétienté, nous ne pensons point que les choses en soient venues au point de les rendre impossibles, grâce à votre concours. » — « Très-Saint-Père, répliqua Charles, mon seul désir est de me prêter à tout ce que vous me commanderez, et je vous promets de me montrer un fils obéissant. »

— « Majesté, dit le pape, ces paroles nous rendent plein de l'espoir que le but cherché depuis trop longtemps sera enfin atteint, et qu'avec l'aide de Dieu les calamités présentes auront un terme. » — Cela dit, Clément avança les deux bras, comme pour aider l'empereur à se relever; mais Charles se releva sans le secours de personne, et se tint debout à la droite du pontife.

Les seigneurs de la suite du roi se virent alors admis au baisement du pied. Philibert d'Orange, l'un des principaux acteurs du sac de Rome, se trouvait présent. On ne sait s'il lui fut permis d'accomplir ce devoir. Cette cérémonie terminée, Clément prit la droite de l'empereur, et s'avançant avec lui jusqu'à la grande porte de San-Petronio, il lui dit en le saluant : « Votre Majesté, après avoir visité le servi« teur et le vicaire, veut sans doute visiter le maî« tre : je la laisse à ce pieux devoir. » Ainsi se termina cette première entrevue, de laquelle il ne semble pas très-exact d'écrire : *Justitia et pax obviaverunt sibi.*

Quatre-vingt-onze jours s'écoulent : le pape et l'empereur habitent la même ville, le même palais, presque le même appartement, puisqu'un passage secret et réservé à eux seuls conduisait de l'un à l'autre de leur cabinet de travail. Que se passa-t-il durant cette longue intimité? Ils avaient bien des questions à débattre. Furent-elles toutes résolues?

Au moins le furent celles relatives au couronnement.

Ces questions s'élevaient à trois : 1° La ville où s'accomplirait la cérémonie, qu'un usage non interrompu de sept siècles avait vu constamment se célébrer dans Rome? Cependant Bologne fut choisie. 2° La réception de la couronne de fer précéderait-elle la réception de la couronne impériale? On se décida également pour l'affirmative. 3° Fallait-il relever publiquement l'empereur des censures ecclésiastiques, dans lesquelles il avait pu tomber, par sa participation plus ou moins latente au sac de Rome et aux nombreux sacriléges qui en avaient été la déplorable suite? Sur cette dernière, on adopta le moyen terme dont il sera parlé.

Maintenant, s'il est permis de soulever des questions plus intimes, et de juger les sentiments secrets des deux augustes hôtes du palais communal de Bologne par ce qui se passait à l'extérieur de ce palais, on est amené à supposer que leur entente ne se montra pas quotidiennement cordiale. En effet, si les chroniqueurs contemporains de ce séjour commun de quatre mois ne tarissent pas dans leurs récits de fêtes religieuses ou civiles, où les deux souverains se montrent sous le même dais, ils racontent aussi les nombreux sévices des soldats allemands, contre lesquels aucune plainte n'était admise par Charles, et de plus écrivent des pages comme

celle que voici : « Une triste nuit succéda à la jour-
« née d'allégresse du 11 décembre. Un spectacle bien
« différent du tournoi de ce jour effraya les paisi-
« bles citoyens. Certains artilleurs allemands de la
« suite de l'empereur, appartenant à la secte luthé-
« rienne, pris d'une subite frénésie, brisèrent la sta-
« tue de Clément VII. Cette statue, en stuc et de
« grandeur naturelle, était placée au-dessus de la
« grande porte du palais où logeaient les deux prin-
« ces. Ils en coupèrent la tête, l'attachèrent à une
« corde, la traînèrent avec de grands rires autour de
« la place, et finirent par la jeter au milieu d'un
« brasier allumé exprès. On ne dit pas, ajoutent les
« écrivains, que César ait puni ce méfait, quoiqu'il
« se montrât habituellement dévot et affectionné au
« pape. »

Le 22 février 1530, le couronnement de Charles, comme roi de Lombardie, se fit dans une chapelle particulière du palais. La couronne de fer avait été apportée de Milan. Le pape s'était réservé l'imposition des insignes royaux. La messe devait être chantée par un cardinal, auquel était également conféré le droit de faire les onctions sacrées. La cérémonie s'accomplit selon le programme accoutumé, sauf l'incident suivant : « Après le chant de l'Épître, Charles se leva du trône où il était assis, vint s'agenouiller, couronne en tête, devant le pape, et déclara à haute voix « que c'était sans ordre de sa

« part, et même contre sa volonté, que l'armée « commandée par le connétable de Bourbon avait « marché sur Rome; qu'il n'avait su qu'alors qu'ils « étaient déjà accomplis, tous les crimes et les « sacriléges dont cette armée s'était rendue cou- « pable, contre le vicaire de Jésus-Christ, les per- « sonnes et les choses religieuses; qu'il avait publi- « quement déploré ces excès, et que cependant, en « signe de dévotion à Sa Béatitude Clément, il « mettait, par la présente déclaration, lui et son « armée aux pieds du souverain pasteur de l'Église, « prêt à accorder toute réparation qui lui serait « demandée, fallût-il même remettre son épée entre « les mains du pape. » Clément se contenta de répondre quelques paroles de bienveillance et d'oubli; puis, prenant l'*anneau de royauté*, qui lui était présenté dans un bassin de vermeil par l'évêque de Pistoia, il le passa au doigt de Charles. » Voilà quel fut le *mezzo-termine* dont on usa relativement aux censures encourues.

Enfin, le 24 du même mois, fête de l'apôtre saint Mathias, le couronnement impérial se fit dans la cathédrale de San-Petronio. — Nous allons être plus prolixe de détails liturgiques que dans nos précédents récits. Le sacre de Charles-Quint clôt une période politique et religieuse qui fut surtout curieuse par l'enchevêtrement du spirituel avec le temporel, enchevêtrement qui se manifestait surtout

dans les cérémonies de la nature de celle qui nous occupe, mélange solennel de vieux usages et de tensions nouvelles. Le sacre de Charles-Quint caractérise le seizième siècle et ses idées de faste, les hommes de ce temps et leur machiavélisme cupide : il veut être raconté avec tous ses incidents.

De grands préparatifs avaient été nécessités dans la vieille basilique de San-Petronio, pour la mettre en rapport avec la cérémonie. On avait voulu que la disposition intérieure de cette église rappelât la disposition de Saint-Pierre de Rome; aussi fallut-il suppléer, par des constructions temporaires, aux locaux obligés qui lui manquaient, tant en dedans qu'au dehors. Une grande charpente, en forme de *viaduc*, partait d'une des fenêtres du palais, convertie en porte triomphale, et descendait en pente habilement ménagée pour atteindre le perron de San-Petronio, le traversait, et, se relevant doucement, venait mourir à l'entrée du presbytère intérieur. De riches tentures de couleur bleue, écussonnées aux armes du pape, de l'Église et de l'empereur, recouvraient cette construction, sur le tablier de laquelle six personnes pouvaient cheminer de front.

Deux chapelles temporaires, également en bois, s'élevèrent en avant du temple : l'une devait tenir lieu de la chapelle vaticane *Sanctæ Mariæ inter duas turres* (1), où les empereurs avaient coutume

(1) Il s'agit de monuments ayant appartenu à la basilique détruite

d'être reçus CHANOINES de Saint-Pierre; la seconde était dédiée à saint Grégoire, pape. Les magnifiques tapisseries flamandes qu'on voit aujourd'hui dans la salle des Arazzi, au musée du Vatican, couvraient les parois de ces deux chapelles. Au centre de la grande nef, un espace circulaire, entouré d'une balustrade, figurait le célèbre *rond de porphyre* de la basilique romaine. Une chaise, *portatoria,* recouverte de brocart d'or, y était placée sous la garde de quatre hallebardiers. Une troisième chapelle provisoire avait été construite à l'entrée du chœur ou presbytère, sous le vocable de saint Maurice. Enfin, l'autel principal avait été disposé comme l'autel papal de la confession de Saint-Pierre à Rome.

« Jamais, écrit Paul Giove, on ne vit si noble spectacle, ni tel concours de population dans Bologne. Les cortéges commencèrent à sortir du palais vers la quatorzième heure du jour, soit neuf heures avant midi. D'abord paraissent les camériers et les domestiques de Sa Sainteté, vêtus de leur longue cape rouge; ensuite le collége des légistes de Bologne, au lieu et place des auditeurs de Rote restés à Rome. Les docteurs bolonais portaient sur leurs épaules une mante de velours noir, doublée d'hermine, et, en sautoir, une lourde chaîne d'or. Sui-

par Jules II pour faire place à la basilique actuelle. Ces monuments n'existent plus.

vaient : les patriciens de la cité en robe de sénateur ; le magnifique recteur de l'université et le podestat de la ville ; des prélats en rochet et mosette ; quarante archevêques ou évêques en pluvial de soie et mitre de toile d'argent ; les cardinaux en chape, chasuble ou dalmatique, suivant leur ordre ; tous avec la mitre blanche. Derrière le sacré collége marchaient les gonfaloniers de la sainte Église, Louis Rangone et Laurent Cibo, armés de toutes pièces. Alors vint le pape, couronné de la tiare et enveloppé d'une chape ou pluvial historié en or et pierreries, rattaché sur la poitrine par une magnifique agrafe ouvragée par Benvenuto Cellini, et au centre de laquelle brillait le gros diamant qui, d'abord propriété de Louis le More, duc de Milan, avait appartenu, en second lieu, à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et qui avait été, en troisième lieu, acquis par Jules II. Trois cardinaux, Cibo, Cesis, Cesarini, se tenaient, l'un à la droite, l'autre à la gauche, le troisième en avant de la *sedia gestatoria* du pape. Les consuls, les anziani et les notables de Bologne fermaient ce premier cortége.

Sa Sainteté fut ainsi conduite jusqu'au trône préparé dans le presbytère de l'église, à la gauche du maître autel. Immédiatement le chant de l'office des *Tierces* commença. Les Tierces terminées, le pontife se revêtit, selon les rites accoutumés, des habits sacrés avec lesquels il devait célébrer la messe.

En ce moment, le cortége impérial sortit à son tour du palais communal : les pages, les écuyers, les majordomes et autres officiers; les hérauts d'armes d'Aragon, de Navarre, de Naples, de Sicile, de Grenade, de Bourgogne, d'Allemagne; les hérauts des cités et principautés dépendantes ou alliées; un groupe de plus de deux cents capitaines, courtisans, grands d'Espagne, chevaliers du Saint-Empire; les ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Écosse, de Portugal, de Hongrie, de Bohême, de Pologne, et des villes de Ferrare, Venise, Gênes, Sienne, Lucques; les évêques, prélats et ducs sujets de l'Empire, messire Adrien d'Astrol, sire de Croy, seigneur de Rodi, majordome-major, sa masse d'armes levée; quatre grands feudataires de l'Empire, savoir le marquis de Montferrat, le duc de Bavière, le sérénissime duc d'Urbin, le très-puissant duc de Savoie, tous le cercle d'or en tête. Montferrat tenait le sceptre impérial; Bavière, en sa qualité de duc palatin du Rhin, portait l'épée de l'Empire, et Savoie, le diadème.

Charles marchait après ces quatre princes. Une longue robe de brocart l'enveloppait du cou jusqu'aux pieds, recouverte en partie par un riche manteau royal; il portait la couronne du royaume de Lombardie, dite la couronne de fer. Les cardinaux Salviati et Ridolfi marchaient aux deux côtés du prince. Les comtes de Lannoy et de Nassau soute-

naient la longue queue du manteau. L'empereur était suivi de don Pietro de Toledo, vice-roi de Naples, et des marquis de Zenetto, d'Astorga, d'Ascoli, et autres Allemands, Espagnols, Italiens, mais les premiers en moindre nombre. Le cortége était fermé par des hérauts et des soldats cuirassés. « Impossible de décrire tout cet or, ces diamants, ces costumes aux couleurs et aux formes variées. »

Arrivé à la chapelle provisoire que nous avons dite dédiée à *Sainte-Marie entre les deux tours*, l'empereur y entra. L'évêque de Malte, spécialement délégué par le pape, donna au prince lecture du bref pontifical relatif au couronnement. Après cette lecture, Charles prononça le serment de fidélité à Notre-Seigneur Jésus-Christ, de protection à l'Église et au siége apostolique. Alors les officiers de la chambre lui enlevèrent la couronne et le manteau. Les chanoines de San-Petronio succédèrent aux officiers du prince, et le revêtirent d'un rochet en dentelle, d'une chape doublée d'hermine et d'une barrette de prêtre. C'était sa réception de *chanoine*, réception qu'on retrouve avoir précédé tous les couronnements, à partir des Othons. Pendant la *vêture* du prince, le cardinal Piccolomini récitait sur sa personne les oraisons prescrites par le rituel. Cette première cérémonie terminée, on substitua la couronne royale à la barrette sur la tête de l'empereur, qui s'avança vers l'intérieur du temple, pré-

cédé par les chanoines chantant l'antienne *Petre, amas me.*

Ici un incident fâcheux troubla l'ordre de la fonction sacrée. « A peine le monarque atteignait-il le seuil de l'église, que le tablier du pont dont nous avons parlé, surchargé par la grande foule des seigneurs et des soldats bardés de fer qui se pressaient à la suite de Charles, » peut-être aussi mal consolidé (1), « se rompit tout à coup à l'arrière de l'empereur, et non sans quelque danger pour sa personne, » sur une longueur de sept à huit pieds. Il y eut quelques morts et beaucoup de blessés; mais comme toujours, la panique produite par l'accident fit plus de victimes que l'accident lui-même. Il faut le dire, le premier moment de confusion fut horrible. Aux craquements des pièces de bois qui se brisaient répondit le cri de stupeur des blessés et des spectateurs. Un bruit de fer et de soldats serrant leurs rangs lui succède et résonne dans tout le pourtour de la place. La terreur générale s'en accroît, la foule se met à ondoyer en tous sens, sans savoir ce qu'elle avait à craindre ni si elle avait à craindre. Le calme et le regard de Charles ramenèrent la tranquillité. En entendant la chute du pont, il se retourna en souriant, « comme quelqu'un qui recevrait une preuve nouvelle de sa constante bonne fortune; »

(1) Paul Giove.

et quoique l'événement prêtât un peu à penser, il ordonna de poursuivre la cérémonie. »

Deux cardinaux attendaient l'empereur en dedans de la porte du temple. L'un d'eux, grand pénitencier, prononça sur lui une prière, « pour demander à Dieu que le règne du prince qu'on allait couronner fût long, prospère, stable, pieux et victorieux (1). » Le prince l'écouta à genoux sur un coussin, puis quatre cardinaux le conduisirent dans la seconde chapelle provisoire, celle de Saint-Grégoire, pape.

L'empereur quitta dans cette chapelle le rochet et la chape de chanoine qu'il avait conservés jusqu'à ce moment. On lui chaussa des brodequins ou bottines en velours cramoisi, brodés en or et frangés de soie, et on lui passa sur les épaules la dalmatique de diacre, sur laquelle on jeta une chape ou manteau d'un grand prix. Un chroniqueur évalue l'orfévrerie et les broderies de ces deux ornements à la somme énorme de huit cent mille écus du temps.

L'empereur, ainsi vêtu, et toujours sa couronne de roi au front, sortit de la chapelle de Saint-Grégoire et vint à l'enceinte circulaire dite le *rond de porphyre*. Le prince, après s'être agenouillé sur un prie-Dieu, récita ce qu'on appelle la *confession de saint Pierre*, c'est-à-dire la profession de foi et d'*obédience* au vicariat de saint Pierre et de ses

(1) Oraison du rituel : *Deus in cujus manus...*

légitimes successeurs (1). La confession achevée, l'empereur monta sur la chaise dont il a été parlé, et fut reporté à la chapelle de Saint-Grégoire. Il y resta pendant le chant des litanies des saints, dit par deux cardinaux. De cette chapelle, Charles fut porté à celle dite de Saint-Maurice, touchant au presbytère. Là, après lui avoir ôté le manteau, dont le vrai nom est *pluvial*, et la dalmatique de diacre, on ouvrit sa robe de brocart aux endroits indiqués, afin de pouvoir pratiquer les onctions sacrées, qui furent faites par deux cardinaux (2).

Au sortir de la chapelle de Saint-Maurice, l'empereur se disposait à entrer dans le chœur, où le pape et le sacré collége l'attendaient, quand une querelle de préséance s'éleva entre les ambassadeurs de Sienne et ceux de la république de Gênes : querelle qui des mots en vint aux sévices, aux soufflets reçus et rendus, aux robes et vestes déchirées, aux plaidoyers pour et contre improvisés sur place, et qui ne se termina que par la vigueur de poumon de l'un des ambassadeurs génois, qui cria plus longtemps et plus haut que les autres. On reprit, aussitôt que les parties firent silence, la cérémonie sacrée si *laïquement* interrompue.

L'empereur, descendu de sa chaise, alla entre deux cardinaux saluer Clément VII sur son trône. Le

(1) Rituel, *Deus innumerabilis auctor...*

(2) Ibid., *Deus omnipotens, cujus est...*

pape, se levant, rendit le salut au prince, et se rendit aussitôt à l'autel majeur, voué pour l'occasion à saint Pierre. Charles, à genoux à l'un des angles, déclara à haute voix « reconnaître le pape Clément VII pour légitime successeur de saint Pierre. » Clément encensa l'autel, et les trois plus jeunes cardinaux vinrent embrasser l'empereur sur la bouche et sur la poitrine. Tous reprirent leurs siéges.

Le trône préparé pour l'empereur, et qui s'appelait d'*avant le couronnement*, se trouvait en face de celui du pape. Sur le premier degré au-dessous du monarque, se tenaient trois cardinaux, et sur le second degré, les quatre princes de l'Empire porteurs des insignes.

Le maître de cérémonies ayant donné le signal, chacun de ces hauts dignitaires remit l'insigne confié à sa garde à l'évêque sacriste du palais apostolique, qui les plaça l'un à côté de l'autre sur le retable de l'autel. La messe commença. Le pape célébra en personne; et Paul Giove fait la réflexion naïve « que cette fonction sacrée se prolongea tellement, « qu'elle eût suffi à lasser la dévotion des assis« tants, si l'œil avait pu se rassasier d'admirer « cette magnifique réunion des principaux seigneurs « du monde. » La musique fut délicieuse, si les vers qui suivent disent vrai :

Facceano cantando un piu dolce concerto
D'ogni altro nel mundo udir si soglia.

Tout se passa suivant le rit ordinaire des messes pontificales, jusques après le chant de l'Épître (1). Pendant celui de la prière suivante appelée *Graduel*, les cardinaux Salviati et Ridolfi conduisirent Charles devant Clément assis au trône. Un prélat alla prendre l'épée sur l'autel, et la remit au cardinal Cibo. Cibo la tira de sa gaîne et la présenta au pape. Clément la remit à Charles en lui disant : « Reçois ce glaive, pris par nous, quoique indigne, sur le tombeau de saint Pierre, et béni par l'autorité de Dieu et des bienheureux apôtres ; reçois-le en signe du droit de commander, et pour la défense de la sainte Église, pour le châtiment des mauvais, et à l'avantage des bons. Souviens-toi des paroles du Psalmiste : « Il a ceint son glaive sur son flanc avec force, etc. (2). » Charles, ayant saisi l'épée à deux mains, la fit tournoyer trois fois au-dessus de sa tête, la baisa et la remit au cardinal Cibo. Celui-ci rentra la lame dans son fourreau, et la ceignit au flanc gauche du prince, en disant : « Attache ce glaive sur ta cuisse, et souviens-toi que les saints ont triomphé, non par le fer, mais par la foi (3). » A partir de cette imposition du glaive, le récipiendaire se trouvait créé chevalier de Saint-Pierre.

(1) Voir *Manuel de la chapelle Sixtine*, jour de Pâques.
(2) Rituel, *Accipe gladium de super...*
(3) Ibid., *Accinge gladio tuo.*

Le même cardinal Cibo, neveu de Clément VII, et très-agréable à l'empereur, transmit également au pape le sceptre et la pomme d'or. Charles reçut le sceptre dans la main droite, la pomme dans la main gauche, le pape disant : « Reçois le sceptre de la force et de la vérité, qui t'enseigne à protéger les bons, à châtier les méchants, à diriger ceux qui s'égarent, à tendre la main à ceux qui sont tombés, à confondre les superbes, et à relever les humbles, afin que le Seigneur Jésus-Christ t'ouvre la porte de son bercail éternel, etc. (1). » Enfin, aidé par les Éminences Ridolphi et Salviati, Clément posa le diadème sur la tête de Charles : « Reçois le signe de gloire, le diadème de royauté, la couronne de l'Empire, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, afin que, contempteur de l'antique ennemi, tu aimes la sagesse, la justice, la miséricorde et évites les vices; et qu'après avoir ainsi vécu avec piété, avec jugement, avec clémence, tu sois admis à recevoir la couronne que Notre-Seigneur Jésus-Christ accorde aux élus de son royaume (2). » Chacune des prières récitées par le pontife consécrateur était accompagnée d'un signe de croix sur la personne du consacré.

Immédiatement après l'imposition de la cou-

(1) Rituel.
(2) *Ibid.*

ronne, Charles fut conduit sur un second trône, le *trône impérial*, de deux gradins moins élevé que le trône du pape, mais du même côté et très-rapproché de celui-ci. Alors, suivant l'usage, un héraut proclama l'avénement de Charles cinquième; puis les sous-diacres apostoliques, réunis aux chapelains impériaux, chantèrent l'invocation ou litanies des saints. A la fin des versets, les assistants répondaient : *Priez pour notre seigneur l'empereur Charles*. Ces litanies, dites aussi *louanges*, furent répétées trois fois.

Au moment de la réception du diadème, et plus encore au moment où Charles, paré de tous ses insignes, prit possession du trône, « il sembla, dit « Cornélius Agrippa, que Jupiter avait ouvert les « portes à tout ce qu'il gardait de plus bruyant « dans les prisons de ses foudres et de ses tonner- « res. » La métaphore nous semble un peu forcée; nous ne dirons même pas, avec il signor G. Giordani, notre principal guide, « qu'à parler vrai, il sembla « que le ciel tombât sur la terre, quand aux sons « éclatants des instruments militaires et aux déto- « nations de l'artillerie se joignirent les acclama- « tions de la foule. » Nous constaterons simplement qu'au moment de l'intronisation, on entendit, sous les voûtes de San-Petronio et sur la place avoisinante, les fanfares, les salves et les *vivat* accoutumés en semblable occasion.

A l'Offertoire de la messe, Charles se dépouilla de son riche manteau, du diadème et des autres signes, moins l'épée, vint au trône pontifical, baisa le pied du pontife, et offrit lui-même une bourse contenant trente pièces d'or de 10 ducats chacune; puis le prince accompagna le pape à l'autel, où il lui présenta le calice et la patène. L'empereur versa l'eau dans le calice, après que le cardinal faisant les fonctions de diacre y eut versé le vin à consacrer. Enfin, Charles alla se placer à l'angle droit de l'autel, place assignée, dans les fonctions sacrées, au sous-diacre apostolique, et s'y tint debout jusqu'au moment de l'élévation des saintes espèces eucharistiques.

Pendant l'ÉLÉVATION, l'empereur fléchit le genou, se releva quand elle fut terminée, et resta debout jusqu'à l'*Agnus Dei*. Il fut admis au baiser de paix en touchant de la tête la joue droite et la poitrine du pape : puis vint la communion.

La communion du pape, ou la consommation par le pape des *espèces* consacrées, dans les messes solennelles célébrées par le souverain pontife, est un des actes les plus pieusement beaux de la liturgie particulière au vicaire de Jésus-Christ. Le pontife célébrant descend de l'autel, retourne au trône placé au fond du presbytère, où il se met à genoux. La sainte hostie lui est apportée par le sous-diacre, le vin sacré par le diacre, et le pape *se* communie. Les liturgistes

en donnent l'explication suivante : « De même que « Notre-Seigneur, consacrant le pain et le vin dans « le cénacle, compléta et perfectionna son sacrifice « par l'offrande publique de tout son être à Dieu, « son Père, sur le mont Calvaire : ainsi le souve- « rain pontife, son vicaire, consacre à l'autel, figure « du cénacle, et *se* communie au trône, la face « tournée vers le peuple pour imiter le crucifiement « du Seigneur sur le mont Golgotha, à la face d'Is- « raël (1). »

Clément VII ayant été conduit à son trône, l'empereur vint s'y agenouiller sur le premier gradin. Quand le pape eut absorbé, au moyen d'un tuyau d'or, une portion du *précieux sang,* un évêque apporta de l'autel une seconde hostie consacrée, dont Clément communia l'empereur, auquel le cardinal-diacre présenta le reste du vin consacré.

Après la communion, l'empereur alla reprendre place sur son trône, reprenant en même temps le diadème et le manteau impérial. La messe s'acheva, et la bénédiction pontificale termina la cérémonie religieuse.

La cérémonie religieuse achevée, les deux souverains, s'étant placés sous un même dais, Clément, le trirègne en tête, Charles, couronné du diadème impérial, s'avancèrent en se tenant par

(1) Chiapponi, *Act. canon. S. Pii V*, p. 235.

la main, jusque sous le péristyle du temple. La foule des assistants était si grande, à l'intérieur de l'édifice, que les deux princes mirent près d'une demi-heure avant d'atteindre le perron extérieur. Le retour au palais devait se faire à cheval, en parcourant les principales rues de Bologne. L'empereur se fit enlever le manteau, et remit les insignes aux quatre princes précédemment nommés; ensuite, il s'approcha du cheval que devait monter le pape. Ce cheval, de race arabe et d'un pelage gris de perle, était magnifiquement harnaché. Charles mit une main au mors et l'autre à l'étrier. Clément monta en selle. Alors l'empereur commença à guider le cheval par la bride, ce qu'il fit sur une distance d'environ six pas, malgré les prières du pontife, qui le conjurait de ne pas pousser plus loin « ces marques de respect envers le vicaire de Jésus-Christ. » Charles céda à la fin, et s'élança avec vigueur sur le magnifique hongre blanc qui lui était préparé, et dont la bride et l'étrier furent tenus par le prince André Doria.

L'empereur prit la gauche du pape, et sous le même baldaquin. La cavalcade se mit en marche. Les hérants des deux cours jetaient de nombreuses pièces de monnaie au petit peuple, et partout retentirent les acclamations : Vivent Clément et Charles !

Charles-Quint séjourna près d'un mois à Bologne

après son couronnement. Il partit de cette ville le 23 mars, et Clément VII le 31 du même mois. Les incidents de cette seconde période doivent nous rester étrangers.

XXX.

EMPEREURS ET PAPES.

800. — 1530.

Le sacre de Charles-Quint met fin à la série des couronnements qui se rapportent au second empire d'Occident, et les trois cérémonies du même genre qui restent encore à raconter appartiennent, nous l'avons dit ailleurs, à un ordre de faits totalement divers. C'est donc le moment de compléter les quelques idées déjà émises sur l'opportunité politique et religieuse des couronnements des empereurs par les papes.

Mais d'abord simplifions la question.

La consécration pontificale constatait, ou plutôt pour nous maintenir dans l'opinion historique que nous avons adoptée, conférait le titre d'empereur, et donnait, au nom de Dieu, le droit de gouverner l'Empire; mais la cérémonie terminée, le couronné ne relevait que de sa conscience, et retombait individuellement passible du blâme mérité par son administration. En d'autres mots, l'institution des couronnements fut le signe *légal* de l'institution impériale; elle ne fut point cette institution elle-même, et l'on peut, sans inconséquence de logique,

apprécier différemment l'une et l'autre. Laissons donc en dehors de nos recherches tout ce qui se relie à l'Empire proprement dit, et restreignons notre pensée dans les limites que les faits dont nous nous sommes occupé lui assignent.

Les couronnements impériaux atteignirent-ils le but *civilisateur* que nous leur avons supposé? Nous ne le croyons pas. A qui en appartint la faute, à l'institution ou aux hommes? Nous le croyons, aux hommes.

Si les couronnements des empereurs par les papes furent une institution politique destinée à apporter au couronné une plus grande puissance morale, et cela par des moyens licites et honorables; s'il est certain, en second lieu, comme l'histoire le constate, que l'Europe l'accepta et l'environna de son respect à toutes les époques, certes, ce n'est pas à l'intime de l'institution qu'il faut s'en prendre du peu de résultats obtenus. Le vaisseau ne marche point sans gouvernail, mais le gouvernail ne se meut pas sans pilote. Empereurs et papes croyaient à la puissance morale des couronnements, et parce qu'ils y croyaient, d'une part, les princes germains mettaient de la ténacité à rechercher la consécration papale; de l'autre, Rome mettait de la réserve et de la temporisation à l'accorder. Ceci était déjà un embarras, une cause sans cesse renaissante d'achoppement, mais le mal qui vicia l'institution, qui

l'empêcha de se développer et d'arriver complétement à bien, fut que papes et empereurs, s'accordant sur le nom, ne s'accordèrent pas sur la chose.

Du neuvième au seizième siècle, la papauté ne cessa point de vouloir l'institution de Léon III et de Charlemagne; seulement elle tenait à la conserver ce qu'elle avait été au commencement, et ce que, au delà des Alpes, on s'efforçait à la faire cesser d'être. Les couronnements impériaux restèrent toujours, dans la pensée romaine, une faveur, un *bénéfice* octroyé par l'Église. Les monarques germains, auxquels déplaisait cette prétention, commencèrent de bonne heure à la contester. Après l'avoir contestée, ils la nièrent, et en arrivèrent jusqu'à lui opposer une prétention toute contraire: celle de ne voir dans les sacres de Rome qu'une cérémonie religieuse à laquelle les souverains pontifes ne pouvaient pas se refuser. Tous les conflits des deux puissances relatifs aux couronnements surgirent de ces deux prétentions diamétralement opposées. Les circonstances, les idées courantes, les individualités en varièrent les incidents; le fond demeura cela.

Une seule chose voulait donc être établie par les récits qui précèdent : le choc permanent des idées impériales contre les idées romaines. Vingt-sept fois les chefs du second empire d'Occident s'agenouillèrent devant les successeurs de saint Pierre

en leur demandant la couronne. Chacun d'eux désirait obtenir ce qu'avait obtenu son prédécesseur; mais chacun d'eux le réclamait avec une formule différente. La divergence de ces formules peut puiser sa justification ou son excuse dans sa date chronologique : Charles le Gros ou Henri le Saint ne pouvaient parler au vicaire du Christ comme Frédéric le Mécréant, ni Guido ou Sigismond lui tracer des conditions comme les Othon I[er] ou les Charles-Quint. Tout l'intérêt historique des couronnements impériaux se résume donc dans la position vraie des termes employés par les futurs empereurs, dans leur sollicitation du diadème, et dans la spontanéité ou la contrainte de la réponse des papes. Plus une institution s'éloigne de l'époque de sa création, plus elle perd de son prestige originel, et les populations contemporaines des divers sacres accomplis à Rome n'appréciaient ces événements qu'en raison des circonstances extérieures. On conçoit donc de quelle importance était pour ces populations la position prise, chaque fois, soit par la papauté, soit par l'Empire, et l'on conçoit également combien l'influence à exercer par le fait du couronnement s'accroissait ou s'amoindrissait en vertu de cette position. Plus l'élément religieux ou papal prédominait, plus l'acceptation populaire se déclarait respectueuse; au contraire, quand l'élément laïque ou impérial l'emportait, elle se montrait hésitante et frondeuse.

« C'est par les faits qu'il faut prouver maintenant ; » et quoique « les faits aient quelque chose de dur et de pénible (1), » nous leur avons à peu près uniquement demandé l'exposition de cette double lutte, essayant d'intéresser au couronnement que chacun de nos récits rappelle, par la mise en relief, soit de l'homme, soit de l'événement qui le singularise, et qui lui prête, comme on est convenu de le dire, sa couleur locale. Notre tâche se bornait à raconter.

Cependant tant de faits, tant de dates, tant de noms, tant de lieux, n'auront-ils passé devant les yeux de nos lecteurs que pour jeter dans leur esprit des souvenirs sans unité ? De cette confusion, hétérogène en apparence, ne leur paraîtra-t-il point possible de faire sortir une synthèse quelconque? Et cette synthèse ne serait-elle point celle-ci? Dans la question des couronnements impériaux, le triomphe du fait fut poursuivi par les empereurs, le triomphe du droit fut maintenu par les papes : or l'institution, bonne en elle-même, eût ressorti son effet, si le fait et le droit avaient pu constamment cheminer ensemble.

(1) Questions historiques, par M. Ch. Lenormand.

XXXI.

JUSTIN L'ANCIEN. — JEAN Ier.

525.

Théodorat raconte, au livre sixième de son Histoire ecclésiastique, « qu'une nuit, que Théodose le Grand reposait après une journée laborieuse donnée au gouvernement de l'empire, il vit en songe Mélétius, patriarche d'Antioche, qui lui passait sur les épaules la chlamyde de pourpre, et lui posait au front le diadème impérial. » Ceci ne fut qu'un songe, ajoute D. Martène (1), auquel nous empruntons cette anecdote; mais le couronnement de Théodose le Jeune par Proclus, patriarche de Constantinople, fut une réalité. Donc, avec Théodose le Jeune commença la série des sacres impériaux pour les autocrates de Byzance. Le privilége de consécrateur devint un droit du siége patriarcal de cette capitale; le lieu de la consécration, la basilique de Sainte-Sophie. Les rites de ces cérémonies sont arrivés jusqu'à nous, dans les récits de Jean Cantacuzène (2) et dans le livre de Codinus Curopalate, intitulé : *Des Offices et des Officiers de*

(1) *De antiquis ritibus Ecclesiæ;* Venetiis, t. II, p. 204.

(2) *Hist. des empereurs Androniques*, traduction de Cousin, t. VII, p. 182 de l'*Hist. de Constantin.*

l'Église et de la cour de Constantinople (1); nous extrairons de ces deux ouvrages ce qui peut établir les différences existantes entre les couronnements dans Sainte-Sophie et les couronnements dans Saint-Pierre.

La fonction sacrée à Constantinople était toujours précédée par la profession de foi du nouvel empereur, profession non-seulement récitée de bouche et publiquement, mais écrite ou à tout le moins signée de sa main, et qui devait être remise par lui au patriarche consécrateur à un moment indiqué. Puis, la seconde heure du jour étant arrivée, les grands dignitaires, les officiers de l'armée, le patriarche et le peuple se rassemblaient dans une des salles du palais. « Alors, dit Cantacuzène dans le vieux « et rude style de son savant traducteur, on met « l'empereur qui doit être sacré sur un bouclier « dont le devant est soutenu par son père, s'il est « encore vivant, et par le patriarche; et le derrière « par les *despotes* et par le *sébastocrator*, s'il y en « a, et s'il n'y en a point, par les principaux séna- « teurs. Ils lèvent le bouclier le plus haut qu'ils « peuvent, et ils montrent le jeune empereur à tout « le peuple, qui jette des cris de joie. Ils abaissent, « après cela, le bouclier et mènent l'empereur à « l'église; quand il y est arrivé, ils le conduisent

(1) D. Martène, t. II, p. 205. Ordo II.

« dans un cabinet de bois, qui a été fait exprès, où « ils le revêtent de la robe de pourpre, et lui met- « tent la couronne sur la tête, après néanmoins « qu'elles ont été bénies par le patriarche. Il y a « proche du cabinet un échafaud paré de tapis « de pourpre, » — *lignea anabathra pannis rubris vestita*, dit le Curopalate; — « et dessus il y a au- « tant de trônes d'or qu'il y a d'empereurs. Les em- « pereurs, étant sortis du cabinet, montent sur ces « trônes. » La liturgie, ou la messe proprement dite, commence. Avant le chant du *Trisagion*, qui suit celui de la Préface, le *Sanctus* de la messe latine, le patriarche sortait du presbytère réservé, et montait à l'ambon, suivi des principaux membres du clergé en étole. Une portion de ceux-ci allait chercher l'empereur, ou les empereurs, sur le trône, et l'amenait sur l'ambon. Le peuple se tenait dans un respectueux silence. « Le patriarche récite les prières accoutu- « mées, les unes tout bas et les autres à haute voix, « pour attirer les grâces du ciel sur le prince qu'il « va couronner. Alors le prince ôte sa couronne de « dessus sa tête, ceux qui sont dans l'église ayant « aussi la tête nue. Le patriarche fait le signe de la « croix sur la tête de l'empereur avec les saintes « huiles, en disant à haute voix : SAINT; ceux qui « sont au pupitre-ambon lui répondent en disant « trois fois : SAINT, et ensuite le peuple répète encore « trois fois : SAINT. »

En ce moment, les diacres allaient prendre le diadème, déposé « sur la table sainte, non sur l'autel, « dit Codinus, » « dans l'enceinte sacrée, » dit Can- « tacuzène, l'apportaient sur l'ambon, et le père « de l'empereur le lui met sur la tête, avec le patri- « arche, qui chante : IL EN EST DIGNE. Ceux qui sont « au pupitre répondent trois fois : IL EN EST DIGNE. » S'il y avait une impératrice, son couronnement suivait; elle venait s'agenouiller devant l'empereur, qui, prenant un diadème que lui présentait un eunuque ou un parent, le posait sur le front de l'impératrice. Le patriarche, se tenant debout à l'entrée du sanctuaire, prononçait des prières sur elle. Les deux nouveaux couronnés regagnaient leur trône.

C'était assez probablement pendant ce retour de l'ambon au trône que les *architectes impériaux* s'avançaient vers l'empereur, et, lui montrant quatre ou cinq *spécimens* de marbre, d'albâtre et de métaux, lui demandaient : « Seigneur, de quelle matière Votre Éternité décide-t-elle que son monument sépulcral soit fait? » afin, dit l'auteur de la *Vie de saint Jean d'Alexandrie*, qui nous a fourni ce détail (1), que l'empereur se rappelât qu'il était mortel, et que son âme serait interrogée un jour sur sa vie d'homme et de prince. Au onzième siècle, cet usage se retrouve encore en vigueur, mais avec des

(1) Leontius, *in Vita Johan. Alex.*, cap. 17.

modifications suivantes indiquées dans une des épîtres de Pierre Damianus : « Il est de coutume chez les Grecs que, lorsque l'empereur, venant de recevoir les insignes de sa dignité, traverse la basilique aux milieu des acclamations des assistants et des chants du clergé, quelqu'un s'approche de lui et lui présente une urne ouverte, pleine d'ossements humains et de poussière humaine. En même temps, on brûle devant lui de petits amas d'étoupes de lin. Dans les ossements et la poussière, il doit voir ce qu'il sera un jour; dans l'incendie des étoupes, ce que deviendra un jour le monde et tout ce qu'il contient. » Ainsi parle Pierre Damien. Spécimen de marbre ou urne, la leçon donnée au couronné restait la même : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.* Quelque chose de semblable s'est maintenu, jusqu'à nos jours, dans l'intronisation publique des nouveaux papes.

Un des monuments les plus solennels de la fonction grecque était la présentation des oblations. Copions encore le président Cousin : « Lorsqu'il est « temps de porter en procession les saints dons, les « diacres viennent inviter l'empereur, qui s'avance « à l'heure même vers le petit autel (*prothesis*), où « les signes visibles des choses saintes sont exposés. « Se tenant hors de l'enceinte, il met son manteau « d'étoffe d'or par-dessus sa robe de pourpre, et il « tient à la main droite une croix qu'il a accou-

« tumé de tenir tant qu'il a la couronne en tête, « de la gauche le bâton, comme pour remplir la « place de celui que, dans l'ordre de l'Église, on « nomme le *député*. Il marche durant toute la pro- « cession en cet équipage, environné de sa garde « anglaise, » — les Varangiens, illustrés par Walter Scott, dans son roman de *Robert, comte de Paris*, — « et de quantité de jeunes gens des meilleures « familles — les immortels — au nombre de cent « environ. Les diacres et les prêtres le suivent en « droite ligne, portant les vases sacrés et les espèces « saintes. Arrivés à l'enceinte de l'autel, ils demeu- « rent tous derrière, et il n'y a que l'empereur qui « s'avance et qui trouve le patriarche à l'entrée. Ils « se saluent réciproquement ; le patriarche demeure « dedans, et l'empereur dehors. Le diacre encense « l'empereur et lui dit : *Que Dieu se souvienne de* « *votre empire dans son royaume, maintenant et* « *dans tous les siècles des siècles. Amen.* »

Aucune singularité digne d'être relatée n'interrompt la continuation de la liturgie jusqu'au moment de la communion. A ce moment, et quand l'empereur devait communier, — il y a eu des exemples d'abstention, — le prince était ramené devant l'autel, il prenait un encensoir et encensait l'autel à l'orient, au septentrion, à l'occident et au midi ; puis le patriarche, après l'avoir salué, l'encensait à son tour. Cela fait, l'empereur remettait sa couronne aux diacres.

« Le patriarche lui met entre les mains une partie « du corps du Sauveur, dont il se communie lui-« même, et ensuite il boit le sang qui donne la vie, « non avec une cuiller d'or comme le peuple, mais « dans le calice même, comme les prêtres. »

Ce n'est qu'après les dernières bénédictions qui complètent la messe selon le rit grec, que l'empereur montait sur les galeries du temple, pour être vu par tout le peuple, et salué des acclamations publiques. Le nouveau, ou les nouveaux couronnés, revenaient au palais à cheval, suivis de tout le monde à pied. La journée se terminait par un repas d'apparat et la distribution des largesses au peuple. Voici comment s'effectuait cette distribution : un sénateur jetait d'un lieu élevé « des *épicombes*, qui sont de petits sacs de toile où il y a trois pièces d'or, trois d'argent et trois de cuivre ; et on en jette environ dix mille en la grande place qui est devant Sainte-Sophie. »

Justin Ier avait reçu la consécration dont il vient d'être parlé avant l'arrivée du pape Jean Ier à Constantinople. Mais quelles causes avaient poussé le pontife romain à traverser la mer.

Justin, qui avait été acclamé empereur le jour même de la mort de l'empereur Anastase (518), était né dans une bourgade des confins de l'Illyrie et de la Thrace, de parents très-obscurs. S'étant engagé dans les troupes impériales, de simple légionnaire il

arriva au grade de comte des *excubiteurs*, c'est-à-dire chef général des gardes du palais. On prétend que, pour se faire élever au trône, il employa à son profit les sommes d'argent que lui avait confiées l'eunuque Amantius, pour acheter les votes du peuple en faveur de Théocrite (1) : quoi qu'il en soit, il ceignit la couronne aux acclamations chaleureuses du peuple et du clergé, qui le savaient bon catholique.

En raison même de cette catholicité de sa croyance, « Justin voulait obliger les ariens à se convertir et à faire consacrer leurs églises à l'usage romain. Théodoric, roi d'Italie, en fut extrêmement irrité, et menaça de traiter de même les catholiques d'Italie et de remplir de carnage la Péninsule. Il fit donc venir à Ravenne le pape Jean; et l'*obligea* d'aller en ambassade à Constantinople, pour faire revenir Justin sur les ordres qu'il avait donnés (2). » Le pape, dit del Novaès, « se chargea de cette mission, « parce que Théodoric était résolu à faire subir aux « chrétiens orthodoxes tout ce que l'empereur de « Constantinople ferait subir aux hérétiques, et qu'il « sembla préférable au bon pontife d'accorder quel- « que chose aux illégitimes, plutôt que de voir la « ruine complète des légitimes (3). » Théodoric avait adjoint quatre sénateurs au pape, Théodore, Im-

(1) Évagr., liv. IV, chap. 2.
(2) Fleury, liv. 32.
(3) *In vita S. Johann*, t. I, p. 206.

portunus, Agapit, qui tous trois avaient été consuls, et un second Agapit, de famille patricienne. Ce fut la première fois qu'un successeur de saint Pierre sur le siége de Rome parut sur les rives du Bosphore. Saint Grégoire dit dans ses dialogues que, lorsque Jean entra dans la ville par la porte Dorée, un aveugle s'écria, comme jadis l'aveugle de Jéricho à Jésus-Christ passant sur le chemin : « Seigneur, faites que je voie ! » et que Jean le guérit en mettant la main sur ses yeux en présence de tout le peuple.

Au reste, tous les honneurs furent rendus au vicaire du Christ. Toute la ville l'alla recevoir jusqu'à douze milles avec les cierges et les croix. L'empereur Justin se prosterna devant lui, et lui demanda de le couronner de sa main, ce que Jean lui promit.

Ce couronnement est attesté par une lettre du pape Jean lui-même, insérée dans le pontifical qui porte son nom, et par une ligne d'Ammonius (1), et voilà à quoi se bornent à peu près les données historiques qui concernent cet événement. Cependant il est probable qu'il s'accomplit le jour de Pâques, 30 mars 525, sous le consulat de Philoxène et de Probus, le pape Jean ayant solennellement ce jour-là chanté la messe, suivant le rit latin, dans la basilique de Sainte-Sophie.

(1) Voir D. Martène au liv. déjà cité.

Quant à la mission dont le pape s'était chargé, nous sommes fort tenté de dire avec l'historien Cantu (1): « Le pape ne put ou ne voulut réussir, et à son retour, Théodoric le fit jeter en prison. » La plupart des écrivains ecclésiastiques pensent, au contraire, que « le pape Jean s'acquitta fidèlement de « sa commission, car, ayant représenté à l'empereur « Justin le péril auquel était exposée l'Italie, il ob- « tint ce qu'il demandait (2). »

(1) *Hist. universelle*, édit. Didot, t. VII.

(2) *Hist. eccl. de Fleury*, liv. XXXII.

XXXII.

PIERRE DE COURTENAY. — HONORIUS III.

1217.

Le 9 avril 1217, la basilique mineure de Saint-Laurent hors les Murs, bâtie sur la voie Tiburtine, à un mille de Rome, vit la foule se presser sous ses voûtes, ordinairement désertes. De riches tapis recouvraient son pavé de porphyre et de marbre; des bandelettes de pourpre contournaient ses vingt-deux colonnes antiques; son presbytère brillait du reflet scintillant des torches et des lampes; le flux et reflux de peuple qui ondoyait sur le chemin qui amène de la ville à cette église annonçait, à qui ne le savait pas, qu'une cérémonie importante et inaccoutumée allait s'y accomplir; et, de fait, pour la première et dernière fois, dans Rome, un empereur de Constantinople allait recevoir d'un pape la couronne et la consécration impériales. Honorius III (Cencio Savelli) avait été élu, l'année précédente (1216), successeur d'Innocent III, mort à Pérouse le 17 juillet. Les expéditions d'Orient étaient alors la grande pensée extérieure du suprême pontificat. La mort avait surpris Innocent au moment où ses lettres et ses légats remuaient l'Europe pour la lan-

cer dans la cinquième croisade. A la même époque, Constantinople, tombée récemment au pouvoir des Latins, était devenue le pivot stratégique des guerres saintes.

La race latine avait été portée par la conquête sur le trône des successeurs de Constantin. Les deux premiers empereurs francs, Baudoin et Henri, son frère, avaient régné peu de temps, et un prince qui se prétendait allié à la maison de France venait d'être appelé à leur succéder. Ce prince était Pierre, seigneur de Courtenay et de Montargis, comte de Nevers, d'Auxerre, de Tonnerre, et marquis de Namur. Pierre de Courtenay n'était encore connu en Orient que par sa réputation. On l'y savait chevaleresque et valeureux. Jusqu'alors sa vie n'avait été qu'une bataille. Au sortir de l'enfance, il avait commencé par guerroyer contre son évêque, Guillaume de Seignelay. Réconcilié avec lui, il s'en était pris aux juifs d'Auxerre et les avait chassés de cette ville (1210), exploit très-agréable aux populations d'alors. Ensuite il avait combattu à Lavaur, cette même année 1210, et s'était retrouvé en 1212 à la célèbre bataille de Bouvines. Sa renommée était immense, et comme, par son mariage avec Yolande de Hainaut, il se trouvait beau-frère du dernier empereur de Constantinople, il fut appelé à lui succéder au trône de Byzance (1).

(1) Beaufort, *Annales Francorum*, lib. III, cap. 31.

Pierre de Courtenay pensa avec raison que la bénédiction pontificale grandirait son influence morale auprès de ses nouveaux sujets, et il s'achemina vers Rome, afin de l'y recevoir; Yolande l'accompagnait. Honorius saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte de témoigner par un acte solennel l'intérêt porté par la papauté aux royaumes latins d'outre-mer. Cependant, afin que la consécration qu'il allait faire ne créât aucun prétexte à un droit nouveau, tant contre l'empire d'Occident (1) que contre les priviléges du siége patriarcal de Constantinople, auquel appartenait le couronnement des empereurs grecs, Honorius décida que la cérémonie se célébrerait en dehors de la ville.

L'Église du martyr saint Laurent fut désignée. Pierre et Yolande y reçurent la couronne, mais les rites de la fonction liturgique ne nous sont point parvenus, et pourtant l'art contemporain s'était plu à les retracer sur les parois du portique de cette église. Un fragment de ces peintures existe encore. Celui-ci représente le pape donnant la communion aux deux couronnés, les autres ont été effacés, et l'on ne sait guère de cet épisode impérial que le peu de mots que l'on vient d'en écrire.

(1) *Bull. roman.*, t. III, const. 7. — *Qui statuit.*

XXXIII.

NAPOLÉON Ier. — PIE VII.

1804.

Le *Moniteur* du 13 frimaire an XIII de la République française, qui parut le lendemain du sacre de Napoléon Ier (2 décembre 1804), portait en tête de ses colonnes :

« Nous ne pouvons donner aujourd'hui à nos « lecteurs, sur l'auguste cérémonie du sacre et du « couronnement, les détails qu'ils attendent de nous, « et que nous nous proposons de leur offrir (1). La « grandeur de ces solennités, l'ordre, l'éclat et la « pompe avec lesquels elles ont été célébrées ont « imprimé dans tous les cœurs une émotion pro- « fonde, qui ne laisse pas à l'esprit la liberté néces- « saire pour peindre, en si peu de moments, un si « magnifique spectacle. Il faudrait montrer en même « temps l'astre du jour échappant, contre toute at- « tente, à l'empire d'une saison ténébreuse pour éclai- « rer une si belle journée, et ces mille et mille feux « portant la clarté dans le sein d'une nuit joyeuse et « paisible; donner une juste idée du cortége le plus

(1) Cette promesse n'a jamais été tenue, et le *Moniteur* n'est plus revenu sur la cérémonie de Notre-Dame.

« noble et le plus imposant, de cette cérémonie reli-
« gieuse, de cet acte civil, qui ont à la fois réuni « tout ce que les choses divines et humaines peu- « vent présenter de plus sublime et de plus célèbre; « de ce concours immense de peuple accouru de « toutes les parties de l'empire, et des contrées eu- « ropéennes les plus éloignées, pour admirer, dans « l'enceinte de la même cité, les vertus apostoliques « les plus vénérables et le génie le plus étonnant « couronné par les plus hautes destinées; il faudrait « enfin rendre sensible, pour tous ceux des Fran- « çais qui n'ont pas eu le bonheur d'en être té- « moins, cet enthousiasme pieux et civique, cet « amour, cette reconnaissance de tout un peuple, « dont les transports ont fait retentir, dans un même « jour, la voûte du temple et toutes les parties de la « capitale. »

Un demi-siècle nous sépare de ce couronnement de Napoléon Ier par le pape Pie VII. Le consécrateur et le consacré dorment depuis longtemps dans leur tombe. Depuis longtemps l'histoire a émis son jugement sur cet empereur et sur ce pontife. Les faits qui se rattachent au sacre, « ce grand événement des temps modernes, » vivent dans les traditions orales ou écrites de l'époque. C'est déjà le passé. Leur récit n'est pas de nature, semble-t-il, à soulever ni irritations ni controverses; et pourtant, au moment de le commencer, comme l'écrivain du *Moniteur*,

nous ne pouvons nous défendre « d'une émotion « profonde » qui, sans enlever « à notre esprit la « liberté nécessaire pour peindre ces magnifiques « solennités, » gêne pourtant ses mouvements.

Si les vingt-neuf récits des couronnements impériaux qui précèdent, dans ce volume, ce trentième et dernier ont montré la papauté presque toujours en lutte avec le pouvoir impérial, souvent amenée par la surprise ou la prudence à transiger avec lui, parfois même contrainte avec violence à accorder une consécration assez peu volontairement consentie, les mêmes récits nous montrent, le moment de la cérémonie arrivé, la papauté y tenir constamment le rang de primauté et d'honneur, revenant de droit au vicaire de Jésus-Christ, la première des majestés sur terre. Le sacre du 2 décembre 1804 présenta un autre spectacle. La papauté n'y apparut qu'avec une importance relative. Le consacré y domine tout, y réglemente tout, y *prime* sur tout et partout; il y personnifiait la devise de Louis XIV : *Nec pluribus impar*. Or, cette infériorité d'honneur infligée au successeur de l'apôtre auquel Celui « par qui règnent les rois » avait dit, *Pasce oves, pasce agnos*, gêne, comme nous venons de l'avouer, nos appréciations de narrateur. Nous ne voudrions ni dénaturer les faits ni calomnier les personnes. Nous savons qu'il faut faire la part aux idées de l'époque; que cette époque imposait des ménagements, en

matière de religion, même au vainqueur du 18 brumaire; que, dans la pensée de beaucoup de Parisiens et d'un grand nombre des anciens compagnons d'armes du nouvel empereur, le sacre ne semblait qu'une « brillante capucinade. » Nous tenons compte de toutes ces difficultés; mais dès lors que Napoléon croyait la consécration pontificale utile à la consolidation de son pouvoir et de sa dynastie, plus il eût rehaussé par les marques extérieures de sa vénération le pontife consécrateur, plus la cérémonie de Notre-Dame eût grandi en importance politique et morale; et nous n'aurions pas à lui reprocher d'avoir refusé au chef suprême de la croyance chrétienne les déférences et les respects que n'avaient pas refusés, dans des circonstances semblables, les Charlemagne, les Othon, les Charles-Quint. Cette réserve posée, nous entrerons dans le récit.

« Arrivé au commandement des armées, dit l'au« teur du *Consulat et de l'Empire* (1), Napoléon « avait aperçu de ce point élevé les hauteurs plus « élevées encore du gouvernement de la République, « et il y avait aspiré. Arrivé à ces hauteurs, il avait « entrevu celles du consulat perpétuel placées au« dessus, et y avait aspiré de même. Parvenu à « ces dernières, d'où il voyait distinctement le trône, « il voulait y monter. » Il y monta le 18 mai 1804, ou 28 floréal an XIII.

(1) Livre XIX.

Les désirs du nouveau monarque pouvaient-ils s'arrêter dans leur marche toujours ascendante et toujours jusqu'alors encouragés par la fortune? « Napoléon, qui aimait le merveilleux, » ajoute ailleurs l'éminent historien déjà cité, « avait encore « une pensée hardie dont l'accomplissement devait « saisir les esprits et rendre plus extraordinaire en- « core son avénement au trône : c'était de se faire « sacrer par le pape lui-même, transporté pour cette « solennité de Rome à Paris (1). » Quel fut le mobile vrai de cette « pensée hardie? » Fut-ce seulement un besoin de conscience, un désir de consolidation, un vouloir de triomphe moral sur l'Europe, qui y inclina l'*empereur des Français?* Ne fut-ce point plutôt parce que Napoléon, qu'on peut, sans trop mentir à l'histoire, accuser d'avoir rêvé un troisième empire d'Occident, savait que les papes du neuvième siècle avaient été les créateurs, ou, si on le préfère, les *initiateurs* du saint-empire romain ou second empire d'Occident. Léon III avait sacré Charlemagne, Pie VII sacrerait Napoléon, et ce sacre deviendrait le point de départ de la nouvelle monarchie européenne.

Quoi qu'il en ait été, huit jours avant la proclamation du sénatus-consulte constituant l'empire français, Napoléon fit écrire une lettre au cardinal Caprara, qui était resté à Paris depuis la conclusion du concordat, pour l'engager à prier le pape de venir en

(1) M. Thiers, *Consulat et Empire*, liv. XIX.

France sacrer le nouveau souverain (1). Si la chose demandée n'était pas précisément, comme on l'a dit, sans exemple dans les dix-huit siècles de l'Église, puisque le fils de Charlemagne avait été couronné à Reims par Étienne IV, elle n'en était pas moins inouïe, délicate, presque impossible. Ce serait « la première fois qu'un pape quitterait Rome pour consacrer les droits d'un nouveau monarque dans sa capitale. » La réalisation pacifique du vouloir de l'empereur présentait donc de sérieuses difficultés. Il fallait toute la ténacité de Napoléon, toute la magie de sa renommée, toutes les appréhensions de sa colère et toute l'adresse de ses agents pour l'amener à conclusion. On le comprenait aux Tuileries, et on avisa à tout. Le cardinal Fesch, oncle de l'empereur, avait été envoyé à Rome pour suivre l'affaire, tandis qu'elle se traitait à Paris avec le cardinal Caprara, officiellement par M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, officieusement par l'abbé Bernier, évêque d'Orléans.

Toutes les relations s'accordent à dire que, dès que Pie VII apprit par le courrier extraordinaire du cardinal Caprara le désir de Napoléon, il tomba dans un grand abattement et dans une hésitation telle, que sa santé en fut altérée.

Cette émotion du pape s'accrut par les avis différents qui circulaient dans les salons du palais.

(1) Artaud, *Vie de Pie VII*, t. I, ch. xxxv.

« Un homme, disaient les uns, qu'on pouvait nommer l'enfant de la révolution, venait implorer l'intervention du saint-père, le conjurer de verser sur sa tête le trésor de ses bénédictions. Après toutes les humiliations dont elle avait été abreuvée, la suprématie pontificale était donc encore nécessaire à l'établissement des pouvoirs humains. Enfin, elle était vengée des mépris dont la poursuivait depuis vingt ans une vaine et ambitieuse philosophie; elle allait briller d'un éclat nouveau sur le monde désabusé, et ressaisir toutes ses possessions perdues. »

« Quel était donc l'homme qui demandait au saint-père d'aller le couronner, disaient les autres? N'était-ce plus le même qui, à Tolentino, avait détaché de la couronne pontificale trois de ses plus belles provinces; qui plus tard avait tué la lettre virtuelle du concordat au moyen des articles organiques; qui avait présidé à la spoliation du clergé allemand? Le saint-siége, dont les doctrines sont immuables, devait-il donc compromettre sa dignité en se mettant au service d'un général qui ne recherchait son appui que pour mieux cimenter sa puissance, et qui, lorsqu'il se serait affermi, écraserait peut-être le pouvoir dont il sollicitait aujourd'hui le concours? Puis, que diraient les puissances catholiques, et surtout l'Autriche (1)? »

(1) Armand Lefebvre, *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire,* t. I, p. 405-406.

Heureusement Pie VII avait près de sa personne, en qualité de secrétaire d'État, le cardinal Consalvi, dont l'habileté diplomatique devint plus tard européenne. Consalvi aborda plus hardiment la difficulté soulevée par le désir de Napoléon.

Pie VII croyait comprendre que c'était une occasion de rendre de nouveaux services à la religion, d'obtenir pour elle plus d'une concession, jusqu'ici constamment refusée; peut-être même d'arracher la restitution des riches provinces enlevées au patrimoine de saint Pierre, et enclavées dans ce qui allait devenir le royaume d'Italie; mais il comprenait aussi les chances contraires et les désagréments possibles (1).

Plus fait aux revirements des choses humaines, n'ayant qu'une responsabilité secondaire, le secrétaire d'État était plus libre de ses mouvements que ne pouvait l'être le pape. « Consalvi, » dit Artaud, que nous citons avec confiance, car avant de raconter ces événements, il y avait été acteur comme secrétaire de la légation française, « Consalvi com-
« prit bien vite qu'il était dès ce moment entraîné
« par un torrent impétueux; *qu'il ne s'agissait plus*
« *de l'intérêt de la religion;* qu'il fallait épouser la
« cause d'un guerrier livré aux illusions de la gloire;
« qu'il n'était plus permis de regretter les anciens
« souverains de la France, et que la barque de saint

(1) M. Thiers, liv. XX.

« Pierre, jetée dans la haute mer, pouvait être me-« nacée d'un prochain naufrage (1). » Il vit, de plus, qu'on devait le conjurer à tout prix, même en précipitant, s'il le fallait, par-dessus le bord les agrès d'ornement. Consalvi s'expliqua en ce sens et demi-clairement avec le cardinal Fesch.

A la date du 10 juin, l'Éminence française écrivait directement à l'empereur : « ... L'affaire est en bon « train, et j'ai lieu de croire qu'on se décidera im-« médiatement après la réponse que Votre Majesté « Impériale fera faire à cette dépêche, si elle veut « bien m'autoriser à donner par note officielle, aux « deux difficultés sur le serment prescrit par le sé-« natus-consulte à l'empereur, les explications dé-« taillées à la fin du Mémoire que j'ai l'honneur de « lui adresser, et si elle veut adhérer aux *conditions* « exigées par Sa Sainteté. » Ceci demande certains éclaircissements.

Si le pouvoir pontifical est un pouvoir absolu en droit, rarement il use en fait de sa prérogative. Pie VII avait donc voulu avoir la pensée des cardinaux sur la conduite à tenir dans une affaire où non-seulement la personne, mais la dignité papale se trouvaient en cause. Vingt cardinaux furent consultés individuellement sous le sceau du secret de la confession. Ils donnèrent leurs avis, et ces

(1) *Vie de Pie VII.*

avis se résumèrent comme suit : cinq votes se prononcèrent négativement sur le voyage, quinze se prononcèrent pour l'affirmative, mais conditionnellement. C'est à ces conditions des cardinaux, arrivées à la connaissance du cardinal Fesch, que celui-ci faisait allusion dans sa lettre à l'empereur. Voici ces conditions : 1° Une lettre autographe de Napoléon, invitant en termes pressants et honorables Sa Sainteté à venir en France, exprimerait en outre que des empêchements majeurs s'opposaient au voyage de Sa Majesté Impériale en Italie, et que la présence du saint-père à Paris serait un acheminement certain à l'arrangement des affaires religieuses pendantes, et à une *définition* utile à la tranquillité et au bien de l'Église.

2° Sa Majesté Impériale voudrait bien assurer à Sa Sainteté qu'elle l'écoutera favorablement, lorsqu'elle lui prouvera invinciblement qu'il y a *quelques articles des lois organiques* qui outre-passent les libertés de l'Église gallicane; qu'elle s'emploierait à faire rentrer dans le devoir les évêques encore rebelles au saint-siége ou les évincer de leur siége; finalement, qu'on mettrait en exécution le concordat pour l'Italie.

3° On s'en rapportait à la grandeur d'âme de l'empereur, quant à la réception qui serait faite au pontife; mais on priait de considérer qu'il serait déshonorant pour le pape de voir omettre les obser-

vances usitées du cérémonial : ceci comprenait le baisement du pied.

4° Sa Sainteté recevrait tous les évêques qui ont accepté le concordat et se sont soumis à l'obédience du saint-siége; elle recevrait également toutes les personnes qui lui seront présentées, mais elle ne permettrait jamais qu'on lui présentât *madame de Talleyrand.*

Ces conditions, on le voit, ne parlaient point du serment imposé par le sénatus-consulte, et par lequel l'empereur devait promettre de maintenir la *liberté de tous les cultes,* parce que ce nouvel incident ne s'était point encore produit. On ne le connut à Rome qu'après les votes des cardinaux consultés. Pris dans l'acception dogmatique ou de droit, ce serment devait répugner à la cour de Rome; expliqué dans son acception politique ou de fait, elle ne s'en effraya plus, et les difficultés qu'il souleva se trouvèrent facilement écartées.

Peu de jours après l'arrivée de la dépêche secrète du cardinal Fesch à Paris, le cardinal Caprara la transmettait à M. de Talleyrand dans le même sens, et en énonçant les mêmes conditions, moins celle qui touchait si personnellement le célèbre diplomate. Ces communications furent accueillies avec joie. Ce n'était pas encore ce qu'on voulait, mais on était déjà sur la pente des concessions. L'abbé Bernier fut chargé de discuter la valeur des exigences

romaines. Il le fit avec talent et droiture, sauf peut-être la dernière partie de son Mémoire, où il déclare *trop* positivement que c'était dans l'intérêt de la religion et des affaires qui s'y rattachaient, qu'on demandait à Paris la présence du pape. Il expliqua mieux le serment et les expressions s'y rapportant à la liberté des cultes.

Caprara, qui avait été pressenti par l'abbé Bernier sur les matières en discussion, envoya cette réponse à Rome, en y joignant des lettres confidentielles où il expliquait la position actuelle de la France. En même temps, le cardinal Fesch recevait l'ordre d'accélérer la solution, et se mettait en mesure d'obéir à son gouvernement, beaucoup plus en oncle qu'en cardinal, dit un manuscrit inédit du temps. La négociation n'était pas moins active à Paris. Une nouvelle note de M. de Talleyrand au cardinal-légat disait en substance « Qu'*il est des mesures que la sagesse indique et que les circonstances commandent,* » et que le voyage de Sa Sainteté était si évidemment favorable à la religion, si utile pour le saint-siége, et si avantageux à l'Église, à la France et à l'Europe, qu'il ne paraissait devoir rencontrer d'obstacle que dans la santé et les forces de Sa Sainteté.

L'Italie et le reste de l'Europe ne pensaient pas précisément sur ce sujet comme M. de Talleyrand. « Le bruit de la venue du pape ayant transpiré, l'opinion

en avait été saisie et émerveillée, la population dévote enchantée, l'émigration profondément chagrine, l'Europe surprise et jalouse (1) » A Rome, les *zelanti* parlaient du vicaire de Jésus-Christ passé premier chapelain de l'empereur des Français. L'Autriche faisait des remontrances amicales. L'Angleterre frémissait.

Dans le commencement d'août, il y eut échange de lettres entre Pie VII et l'empereur sur des sujets étrangers au couronnement, mais qui engageaient de plus en plus les deux souverains l'un envers l'autre. Enfin, le gouvernement romain, vaincu par les insistances du cardinal Fesch, laissa entrevoir qu'il n'attendait plus qu'une demande autographe pour donner son engagement définitif, et la lettre qu'on va lire partit de Cologne, le 15 août 1804 :

« Très-saint Père,

« L'heureux effet qu'éprouvent la morale et le caractère de mon peuple par le rétablissement de la religion chrétienne, me porte à prier Votre Sainteté de me donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle prend à ma destinée et à celle de cette grande nation, dans une des circonstances les plus importantes qu'offrent les annales du monde. Je la prie de venir donner, au plus éminent degré, le caractère

(1) M. Thiers.

de la religion à la cérémonie du sacre et du couronnement du premier empereur des Français. Cette cérémonie acquerra un nouveau lustre, lorsqu'elle sera faite par Votre Sainteté elle-même. Elle attirera sur nous et nos peuples la bénédiction de Dieu, dont les décrets règlent à sa volonté le sort des empires et des familles.

« Votre Sainteté connaît les sentiments *affectueux* que je lui porte depuis longtemps, et par là elle doit juger du *plaisir* que m'offrira cette circonstance de lui en donner de nouvelles preuves.

« Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous conserve, très-saint Père, longues années au régime et gouvernement de l'Église.

« Votre dévot fils,

« *Signé* : NAPOLÉON. »

Le général Caffarelli fut chargé de porter cette lettre à Rome. Caffarelli passait à Rome pour un homme d'un caractère conciliant, et qui avait appelé de ses vœux la publication du concordat et la réouverture des églises. Pie VII l'accueillit avec bienveillance. La lettre impériale, remise au pape le 29 septembre, fut communiquée aux cardinaux le 30. Pie VII avait trouvé extraordinaire le style de ce document, et plus extraordinaire encore « que la « lettre d'invitation n'exprimât pas que le voyage

« n'aurait pas pour objet unique la cérémonie du « sacre et du couronnement, mais que les intérêts de « la religion en seraient le BUT PRINCIPAL (1). » On demanda au cardinal Fesch des explications sur cette ambiguïté, et on lui fit comprendre qu'on désirerait de Paris une nouvelle lettre plus explicite. Le cardinal français se trouvait par cette demande dans une position très-embarrassante, tant envers la cour des Tuileries qu'envers la cour pontificale. Il s'en tira avec habileté, rappela une lettre de M. de Talleyrand au légat Caprara, dans laquelle il était question, en termes formels, du double objet du voyage de Sa Sainteté. Il fallut se contenter de cette assurance. Le pape déclara qu'il comptait sur la parole impériale engagée, et qu'il se décidait à donner la sienne, mais qu'avant il voulait encore une fois consulter le sacré collége (2). La majorité des cardinaux approuva le départ, et l'on commença les préparatifs du voyage.

Le cardinal Fesch, une fois le consentement obtenu, déclara que l'empereur se chargerait de tous les frais du déplacement pontifical. Malheureusement le même cardinal mit en avant des exigences déplacées, qui gâtèrent le plaisir qu'avait fait au pape la générosité de l'empereur. Fesch demandait que douze cardinaux,

(1) Note du C. Consalvi au C. Fesch, 2 octobre 1804.
(2) Artaud.

plus le secrétaire d'État, accompagnassent le pape. Il voulait, contrairement à l'usage qui laisse à Sa Sainteté le choix des cardinaux qui montent dans sa voiture, y avoir la première place, en qualité d'*ambassadeur*, de *grand aumônier* et d'*oncle de l'empereur*. Pie VII demeura inflexible sur le nombre des cardinaux. Six seulement furent désignés pour le suivre. Le cardinal Consalvi n'y fut point compris; il devait rester à Rome pour gouverner l'État pontifical et veiller aux intérêts de l'Église. Le jour du départ de Sa Sainteté fut fixé au 2 novembre, et son arrivée à Fontainebleau annoncée pour le 27 du même mois.

Dans la matinée du jour où Pie VI, de sainte mémoire, allait se mettre en route pour Vienne, où l'appelaient des difficultés pendantes entre Rome et la chancellerie aulique, le pieux pontife descendit dans la basilique de Saint-Pierre se prosterner devant le tombeau du premier des papes. Pendant qu'il y priait prosterné, une pierre, détachée on ne sait comment de la coupole, tomba tout près de lui, et la superstition romaine vit dans cet événement un pronostic fâcheux pour le voyage de Sa Sainteté. De fait, ce voyage, nul quant à ses résultats, fut triste dans ses incidents. Pie VII, à l'exemple de son prédécesseur, descendit le 2 novembre, vers les sept heures et demie du matin, dans l'église vaticane; il y entendit la messe et fit une longue prière. Aucun signe

fâcheux ne troubla sa méditation, il remonta quelques instants dans ses appartements, et à neuf heures sonnantes partit dans sa voiture de voyage. Le cortége sortit par la porte *Angelica*. Le peuple bordait la route sur à peu près l'espace d'une lieue, et prodiguait au saint-père les témoignages de son respect et de son affliction.

La viduité de ses pontifes est toujours pénible à Rome. La présence du pape donne à la ville éternelle un mouvement de vie qui lui manque en son absence, et dans les circonstances présentes le départ de Pie VII y laissait les esprits dans bien des perplexités d'avenir. Cependant, on sortirait du vrai en disant ce départ inspiré par la volonté spontanée et totalement libre du pape, on tomberait également dans le faux en l'attribuant à une violence brutale. Il y eut consentement du pontife, consentement de victime, si l'on veut, mais consentement accordé autant à la nécessité des événements qu'aux insistances plus ou moins loyales des négociateurs français.

Le 3 novembre, Sa Sainteté atteignit Radicofani, limite extrême des États ecclésiastiques du côté de la Toscane. Les différentes personnes qui devaient l'accompagner le rejoignirent dans cette bourgade. On comptait « six cardinaux : Leurs Éminences Antonelli, Borgia, di Pietro, Caselli, Braschi et de Bayane. Le cardinal Fesch n'était là que comme ministre de

France. Les prélats de sa suite étaient les *monsignori* Bertazzoli, aumônier; Menochio, sacriste; Fenaia, vice-gérant; Devoti, secrétaire des brefs aux princes; Gavotti, majordome; Altieri, faisant les fonctions de maître de la chambre, et autres. Parmi les laïques, on remarquait le duc Braschi, un des signataires du traité de Tolentino, le prince Altieri et le marquis Sachetti. » Le baron Ruspoli rejoignit à Paris. De plus, un médecin, un chirurgien et une division de la secrétairerie d'État, à la tête de laquelle se trouvait un abbé, Menicucci, faisaient partie du cortége, que précédaient ou suivaient quinze personnes de service (1).

Une des voitures de la suite renfermait l'écrin où étaient déposés les présents destinés à la cour des Tuileries. Laissons parler M. Thiers : « Pie VII avait voulu, malgré sa pauvreté, apporter quelques présents dignes de l'hôte chez lequel il allait résider. Avec sa délicatesse de tact accoutumée, il avait choisi, pour les offrir à Napoléon, deux camées antiques, aussi remarquables par leur beauté que par leur signification : l'un représentait Achille, l'autre la continence de Scipion. Il destinait à Joséphine des vases antiques d'un travail admirable. Sur le conseil de M. de Talleyrand, il apportait pour les

(1) Artaud.

dames de la cour une profusion de chapelets (1).

Le pape passa par Florence, et arriva à Turin dans la journée du 13. Il reçut dans cette ville une lettre de l'empereur apportée par le cardinal Cambacérès, frère de l'archichancelier. Il y répondit immédiatement, insistant toujours sur les intérêts de la religion, dont la lettre impériale ne disait pas un mot.

On se préoccupait de plus en plus aux Tuileries de tout ce qui avait rapport au sacre. Le cérémonial à adopter y jetait dans bien des perplexités. « Les rites romain et français contenaient des manières de procéder également difficiles à faire supporter aux esprits. D'après l'un et l'autre cérémonial, le monarque arrivait sans les insignes de la souveraine puissance, tels que l'épée, le sceptre, la couronne, et ne les recevait que de la main du pontife; de plus, on lui posait la couronne sur la tête. Par le rite français, les pairs; par le rite romain, les évêques tenaient la couronne suspendue sur la tête du monarque à genoux, et le pontife, la saisissant, la faisait descendre sur son front. L'abbé Bernier et l'archichancelier Cambacérès, — qui avaient été chargés de combiner les deux rituels et de dresser le programme de l'acte religieux, — étaient d'a-

(1) *Consulat et Empire,* liv. XX.

vis de conserver cette dernière partie de la cérémonie, — à laquelle Rome tenait beaucoup, — en y substituant les six grands dignitaires de l'empire. Napoléon fut inflexible à cet égard : il consentait à être béni, mais non pas couronné (1). »

Après un voyage au travers de la France qui avait été un long triomphe, le 25 novembre, vers midi et demi, le pape arriva à Fontainebleau. « L'empereur, qui était sorti à cheval *pour chasser*, ayant été averti de l'approche du pape, alla au-devant de Sa Sainteté, et la rencontra à la croix de Saint-Hérem. Six voitures de la cour s'approchèrent alors; l'empereur monta le premier en voiture (ce que l'on appelle, et ce qui est, en effet, la politesse italienne) pour prendre la place à gauche et placer le pape à sa droite, et ils entrèrent au château au milieu d'une haie de troupes et au bruit des salves d'artillerie. Par une singulière combinaison, c'étaient les mameluks qui précédaient le cortége. La joie rayonnait sur le front de Napoléon, et la figure calme de Pie VII exprimait une satisfaction mêlée de quelque embarras. Ils montèrent ensemble par l'escalier doré, jusqu'à la pièce qui séparait leurs appartements, et ils se séparèrent (2). » Hélas! dix années plus tard, ce même château de Fontainebleau devait voir une bien autre séparation! Et qui sait si le souvenir de Pie VII ne

(1) *Consulat et Empire.*
(2) Artaud, *Vie de Pie VII.*

passa pas dans la pensée de Napoléon au moment de ces adieux suprêmes!

Après quelques instants de repos, Pie VII alla faire la première visite à l'empereur, puis à l'impératrice. Vers les quatre heures, Napoléon lui rendit sa visite, et chaque fois les deux souverains demeurèrent ensemble plus d'une demi-heure. L'empereur et le pape entrèrent ensemble dans Paris le 28. Le 30, des députations du sénat, du conseil d'État, du corps législatif et du tribunat allèrent complimenter Sa Sainteté. François de Neufchâteau porta la parole au nom du sénat. Son discours fut convenable, mais contenait une légère erreur chronologique qui fit sourire le pape (1). M. de Fontanes, auquel Napoléon avait dit, lors de la discussion du concordat : « Il n'y a que vous ici qui ayez le sens commun, » parla au nom du corps législatif. Le saint-père avait été averti de la réputation de l'orateur, il lui adressa quelques compliments avant de l'entendre. M. de Fontanes abaissa un moment les yeux sous le regard placide et bienveillant du pape, puis commença son discours. Nous croyons devoir le transcrire :

« Très-Saint Père,

« Quand le vainqueur de Marengo conçut, au milieu du champ de bataille, le dessein de rétablir

(1) Il disait Pie VII le 253e successeur de saint Pierre, tandis que, d'après la supputation romaine, il était le 254e.

l'unité religieuse, et de rendre aux Français leur culte antique, il préserva d'une ruine entière les principes de la civilisation. Cette grande pensée, survenue dans un jour de victoire, enfanta le concordat; et le corps législatif, dont j'ai l'honneur d'être l'organe auprès de Votre Sainteté, convertit le concordat en loi nationale.

« Jour mémorable, également cher à la sagesse de l'homme d'État et à la foi du chrétien ! C'est alors que la France, abjurant de trop grandes erreurs, donna les plus utiles leçons au genre humain. Elle sembla reconnaître devant lui que toutes les pensées irréligieuses sont des pensées impolitiques, et que tout attentat contre le christianisme est un attentat contre la société. Le retour de l'ancien culte prépara bientôt celui d'un gouvernement plus naturel aux grands États et plus conforme aux habitudes de la France. Tout le système social, ébranlé par les opinions inconstantes de l'homme, s'appuya de nouveau sur une doctrine immuable comme Dieu lui-même. C'est la religion qui poliçait autrefois les contrées sauvages; mais il était plus difficile aujourd'hui de réparer leurs ruines que de fonder leur berceau. Nous devons ce bienfait à un double prodige. La France a vu naître un de ces hommes extraordinaires qui sont envoyés, de loin en loin, au secours des empires prêts à tomber, tandis que Rome a vu briller sur le trône de saint Pierre les

vertus apostoliques du premier âge. Leur douce autorité se fait sentir à tous les cœurs. Des hommages universels doivent suivre un pontife aussi sage que pieux, qui sait à la fois tout ce qu'il faut laisser au cours des affaires humaines, et tout ce qu'exigent les intérêts de la religion. Cette religion auguste vient de consacrer avec lui les nouvelles destinées de l'empire français, et prend le même appareil qu'au siècle des Clovis et des Pepin.

« Tout a changé autour d'elle, seule elle n'a pas changé.

« Elle voit finir les familles des rois comme celles des sujets; mais, sur les débris des trônes qui s'écroulent, et sur les degrés des trônes qui s'élèvent, elle admire toujours la manifestation des desseins éternels, et leur obéit toujours. Jamais l'univers n'eut un plus imposant spectacle; jamais les peuples n'ont reçu de plus grandes instructions. Ce n'est plus le temps où le sacerdoce et l'empire étaient rivaux; tous les deux se donnent la main pour repousser les doctrines funestes qui ont menacé l'Europe d'une subversion totale. Puissent-elles céder pour jamais à la double influence de la religion et de la politique réunies! Le vœu sans doute ne sera pas trompé. Jamais en France la politique n'eut tant de génie, et jamais le trône pontifical n'offrit au monde chrétien un modèle plus respectable et plus touchant (1). »

(1) *Moniteur.*

Ce « noble langage, le plus beau qu'on eût parlé depuis Louis XIV (1), » alla au cœur du pape, et les assistants crurent voir qu'il bénissait M. de Fontanes avec un mouvement empreint de sensibilité.

L'entourage du pape appréhendait un peu la présentation du tribunat, on redoutait des paradoxes, des souvenirs politiques de Rome ancienne. Le président, Favre (de l'Aude), prononça un discours qui trompa agréablement toutes les attentes ; il rappela et énuméra les principales améliorations introduites déjà par le pontife dans l'administration temporelle de ses États, et termina par ces paroles, ayant trait au couronnement : « Vos vertus personnelles, Très-Saint Père, méritaient bien cette récompense, d'avoir été choisi par la Divinité pour consommer l'œuvre la plus utile à l'humanité et à la religion. » Pendant l'audition de ce discours, la physionomie de Pie VII était devenue riante, et une émotion de joie s'était peinte sur tous ses traits.

Le soir de ce même jour, 30 novembre, il y eut un échange de notes entre l'empereur et le pape, relatives aux évêques constitutionnels. Napoléon se vit forcé de les abandonner. Ne restait plus à régler, croyait-on, que le mode de réception de la couronne. L'empereur déclara qu'il se couronnerait lui-même, et

(1) M. Thiers.

le jour de la cérémonie de Notre-Dame fut fixé au dimanche le plus voisin, 2 décembre 1804; mais une nouvelle difficulté surgit, contrairement aux prévisions générales.

L'empereur n'était marié que civilement. Une indiscrétion louable de Joséphine, suivant les uns, du cardinal Fesch, suivant les autres, en instruisit le pape. Pie VII demanda aussitôt un entretien secret à Napoléon, et lui déclara « qu'il pouvait bien le sacrer, lui, car l'état de la conscience des empereurs n'avait jamais été recherché par l'Église, quand il s'agissait de les couronner; mais qu'il ne pouvait, en couronnant Joséphine, donner la consécration divine à une alliance réprouvée par l'Église. » Quoique vivement contrarié de cette communication, Napoléon accéda au désir du pontife, et le cardinal Fesch donna, pendant la nuit du Ier au 2, la bénédiction nuptiale, M. de Talleyrand et le maréchal Berthier servant de témoins.

L'église de Notre-Dame, avons-nous dit, avait été choisie pour la célébration de la cérémonie. M. Pelet de la Lozère, dans son curieux ouvrage intitulé *Opinions de Napoléon*, nous a conservé la discussion qui eut lieu sur ce sujet dans le conseil d'État, avant l'arrivée du pape. M. Denon, directeur du Musée, avait été chargé de rédiger un programme provisoire. On commença la séance par la lecture de ce programme, après laquelle l'empereur, qui

présidait, prit la parole. Cette parole fut d'abord animée et acerbe. Paris, qui faisait de l'opposition pour le moment, fut traité avec rudesse. Napoléon alla jusqu'à dire « avoir été tenté de choisir une autre ville pour la solennité de son couronnement; qu'il ne ferait pas cette injure à la capitale, et que le sacre aurait lieu probablement le jour anniversaire du 18 brumaire. » Un membre, relevant cette date, objecta l'incertitude de la saison à cette époque de l'année; ce qui pourrait nuire à la cérémonie, si elle se faisait au Champ de Mars. Napoléon reprit aussitôt la parole :

« On a songé au Champ de Mars, par réminiscence de la Fédération; mais les temps sont bien changés : le peuple alors était souverain, tout devait se faire devant lui; gardons-nous de lui donner à penser qu'il en est toujours ainsi. Le peuple aujourd'hui est représenté par les pouvoirs légaux. Je ne saurais voir, d'ailleurs, le peuple de Paris, encore moins le peuple français, dans vingt ou trente mille poissardes, ou autres gens de cette espèce, qui envahiraient le Champ de Mars; je n'y vois que la populace ignare et corrompue d'une grande ville. Se représente-t-on l'effet que produirait l'empereur et sa famille exposés, dans leurs habits impériaux, à l'injure du temps, à la boue, à la poussière ou à la pluie? Quel sujet de plaisanterie pour les Parisiens, qui aiment tant à tourner tout en ridicule, et

qui sont accoutumés à voir Chéron, à l'Opéra, et Talma, au Théâtre-Français, faire l'empereur beaucoup mieux que je ne saurais le faire.

« On a parlé de célébrer la cérémonie aux Invalides, à cause des souvenirs guerriers qui s'y rattachent; mais l'église de Notre-Dame vaudra mieux : elle est plus vaste, elle a aussi des souvenirs qui parlent davantage à l'imagination; elle donnera à la solennité un caractère plus auguste (1). »

Le curieux qui visite les galeries du Louvre a peut-être remarqué, dans une des salles consacrées au musée des souverains, un magnifique volume in-folio couvert en velours rouge, et sur lequel est écrit : *Livre du sacre et du couronnement de Sa Majesté l'empereur Napoléon, dans l'église métropolitaine de Paris.* Ce livre est sur vélin et manuscrit; mais des copies imprimées en existent, publié qu'il fut plus tard à un très-petit nombre d'exemplaires, destinés aux bibliothèques royales, ou à être envoyés en cadeaux diplomatiques. La rédaction du texte appartient, croit-on, à M. de Ségur ou à M. Aignan, ou peut-être à l'un et à l'autre. Les nombreuses gravures qui le décorent, dessinées par Isabey, Fontaine et Percier, furent mises en eau-forte par les meilleurs artistes de l'époque. Le texte et ces gravures relatent dans ses moindres incidents le sacre du 2 décem-

(1) *Opinions de Napoléon*, p. 88 et suivantes.

bre. Un exemplaire de ce magnifique ouvrage, jeté dans le commerce par la révolution de 1848, nous a servi de guide dans les détails rubricaires où nous croyons devoir entrer. Chose bizarre, ce volume appartenait à l'un des princes qui ont passé depuis 1815 sur le trône de cette France, revenue au travers de tant de péripéties à la dynastie napoléonnienne, et ce volume porte sur sa couverture L. P., surmonté d'une couronne royale. Grâce à ce livre, notre tâche de narrateur est devenue plus facile.

La décoration de la basilique avait été confiée aux architectes Percier et Fontaine. Ils construisirent en avant du portail un porche formé par quatre arcs gothiques, auquel deux galeries latérales dans le même style aboutissaient de droite et de gauche. L'architecture de cette fabrique se raccordait avec celle du vieux monument de Maurice de Sully. Les galeries dont il vient d'être parlé étaient ouvertes du côté du parvis ou place Notre-Dame, dans l'intention de laisser voir de l'extérieur le passage du cortége. Elles étaient ornées de tapisseries des Gobelins et d'étoffes de soie parsemées d'abeilles d'or. Les statues de Clovis, de Charlemagne, et des trente-six villes de l'empire convoquées au sacre, couronnaient les piliers de support de cette ornementation. L'intérieur de l'église était décoré avec une magnificence sans exemple. Des tentures de velours frangées d'or et couvertes d'abeilles d'or descendaient

de la voûte jusqu'au sol. Trois rangs de tribunes fermaient les entre-colonnements des nefs. Le grand trône s'élevait dans la nef principale, dont il occupait toute la largeur. Ce trône était soutenu par huit colonnes, et on y montait par vingt-quatre degrés. Des gradins avaient été disposés dans la portion libre de cette nef et dans les deux bras de la grande croisée.

Le chœur avait été réservé pour le clergé. Le trône que devait occuper le pape était placé à droite de l'autel, décoré des armes du saint-siége, et élevé de onze marches au-dessus du pavé du sanctuaire. Les banquettes des cardinaux, recouvertes de velours rouge, suivaient les lignes des stalles. Au milieu du sanctuaire, sous un dais en velours bleu retombant de la voûte, on avait placé deux fauteuils, deux prie-Dieu et deux carreaux en velours cramoisi. Un peu plus sur le côté, se trouvait le trône qui devait servir à Leurs Majestés avant le couronnement. Les armes impériales étaient jetées à profusion dans toutes les parties de l'église. Tout y était or, broderies, tapis. Vingt-quatre lustres descendaient de la voûte, et des figures ailées et dorées servaient de girandoles au-dessus de chaque pilier.

A sept heures du matin, les membres des députations départementales qui avaient été désignés pour assister au sacre entrèrent dans Notre-Dame.

Le général Duroc, grand maréchal du palais, avait la police de l'église et de l'archevêché ; le maréchal Murat, gouverneur de Paris, avait la police de l'extérieur. A la même heure, les grands officiers de la Légion d'honneur, les présidents et procureurs généraux des cours d'appel, les présidents des divers colléges électoraux et des consistoires, les maires des trente-six principales villes de l'empire (1), les présidents et procureurs généraux des cours criminelles, les préfets, le tiers des généraux de brigade du camp de Boulogne, l'état-major général du camp de Brest, un général de division et deux généraux de brigade de l'armée de Batavie, les commandants des divisions militaires, les vice-amiraux, les préfets maritimes, les membres du conseil général du commerce séant à Paris, les présidents des classes de l'Institut, le corps municipal de Paris, et autres personnages appelés par invitation, se réunissaient au palais de justice. Ils en sortirent en cortége et à pied, et entrèrent dans la métropole un peu avant huit heures. Les personnes invitées étaient reçues et conduites aux places qu'elles devaient occuper par les maîtres et les aides des cérémonies, auxquels on avait adjoint les auditeurs au conseil d'État.

A huit heures précises, le sénat, le corps législatif

(1) Celles qui avaient été convoquées à la cérémonie, et dont les statues emblématiques décoraient le porche en avant de la cathédrale.

et le tribunat, partirent de leurs palais respectifs, ainsi que le conseil d'État du palais des Tuileries, et la cour de cassation du lieu ordinaire de ses séances, et arrivèrent à la cathédrale, ce dernier corps avec une escorte de quatre-vingts, et les autres, une escorte de cent hommes à cheval, commandés par un officier d'état-major.

Les princesses de la famille, les dames invitées ou admises, le corps diplomatique, occupaient des tribunes réservées. Les autres tribunes furent ouvertes, celles du rez-de-chaussée, près du trône, aux officiers de la garde impériale; celles des galeries supérieures de l'église, par les députations de l'armée, de la marine et des gardes nationales. Parmi les assistants au couronnement, on distinguait les membres de la députation italienne du futur royaume d'Italie.

Un peu après l'entrée du corps diplomatique, vers neuf heures et demie, arrivèrent dans des voitures, et avec une escorte d'honneur, L. L. A. A. S. S. le margrave de Bade, le prince héréditaire de Hesse-Darmstadt, les princes de Hesse-Hombourg, de Solm-Lich, d'Isembourg, de Nassau-Weilbourg, de Lœwenstein, de Lœwenstein-Wertheim, et M. le prince Borghèse (mari de la princesse Pauline), qui furent placés dans la tribune impériale. S. A. S. l'électeur archichancelier de l'Empire germanique, arrivé presque en même temps avec trois voitures

impériales et une garde d'honneur, fut conduit dans la même tribune.

Neuf heures avaient été indiquées pour le départ du cortége pontifical. A neuf heures sonnantes, Pie VII partit des Tuileries et se rendit à Notre-Dame en suivant les rues, bordées de troupes, par où l'empereur devait passer plus tard. La marche du cortége était ouverte et fermée par deux escadrons de dragons. Deux voitures précédaient celle du pape. Dans le carrosse de Sa Sainteté, étaient assis en regard du souverain pontife, seul sur la banquette du fond, les cardinaux Antonelli, évêque de Porto, sous-doyen du sacré collége et grand pénitencier, et di Pietro, remplaçant le cardinal Caprara, empêché par *indisposition*. Le colonel Durosnel, écuyer de l'empereur, se tenait à cheval à la portière droite de Sa Sainteté, et commandait le cortége; puis suivaient six voitures pour les divers officiers et prélats pontificaux.

En avant de la voiture du pape, un prélat, monté sur une mule blanche, portait la croix pontificale. Les Parisiens plaisantèrent beaucoup dans le temps sur cette mule, sur cette croix et sur tout le cortége, comme si la cour romaine, dont on demandait le concours, eût dû, qu'on me passe le mot, se *parisienniser* exprès pour la circonstance.

Le souverain pontife descendit au bas de l'escalier de l'archevêché. Le cardinal du Belloy, archevêque

de Paris, assisté de ses aumôniers, et en chape cardinaliste, s'y trouvait pour l'y recevoir, et il introduisit le pontife dans la grande salle du palais. Les cardinaux, archevêques et évêques français se voyaient déjà réunis dans cette même salle, revêtus de leurs habits pontificaux. Les curés de Paris et les ecclésiastiques devant servir dans la cérémonie s'y trouvaient également. Pie VII, qui était arrivé en costume de ville, c'est-à-dire, en soutane blanche, rochet, camail rouge doublé d'hermine et étole, se revêtit immédiatement des costumes sacrés, et descendit à la métropole. En avant marchait le thuriféraire, portant l'encensoir et la navette; puis deux chapelains secrets avec les deux mitres; puis la croix, portée par un sous-diacre apostolique. Après la croix venaient les sept acolytes portant les cierges mystiques, rappelant les sept églises dont parle l'Apocalypse; puis le sous-diacre latin entre le diacre et le sous-diacre grecs; puis, sur deux lignes, les évêques, les archevêques et les cardinaux. Sa Sainteté fermait la marche, la tiare sur la tête, et entre les deux cardinaux-diacres assistants. Les deux autres cardinaux devant prendre part à la fonction, et les officiers de la maison pontificale, faisaient couronne à Sa Sainteté. Une garde militaire d'honneur l'escortait. L'archevêque de Paris, qui avait précédé le pape au portail de la basilique, l'y reçut avec le cérémonial indiqué par le rituel romain. La mu-

sique impériale, dirigée par Lesueur, exécuta à grand chœur et en symphonie l'antienne *Tu es Petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam.*

Cette antienne se chante à Rome par les musiciens de la chapelle Sixtine, chaque fois que le pape vient assister solennellement à un office religieux, soit dans Saint-Pierre, dans Saint-Jean de Latran, ou toute autre église de la ville éternelle; et ceux de nos lecteurs qui se sont rencontrés à Rome le jour d'une de ces hautes solennités catholiques, se rappelleront combien ces voix harmonieuses, qui jettent tout à coup, au milieu du silence des vieilles basiliques, ces paroles dites par le Christ à son premier vicaire sur terre, émurent leur piété, surtout quand à la même heure ils voyaient apparaître, dans la pénombre du péristyle, la figure vénérable du successeur vivant de ce premier vicaire du Christ. L'apparition de Pie VII sous les voûtes de Notre-Dame de Paris fut peut-être plus brillante; plus saisissante, impossible.

Le pape, après avoir fait sa prière, alla se placer sur son trône. Les cardinaux Antonelli, Braschi et de Bayane l'y assistaient. En face se trouvaient les cardinaux di Pietro, de Belloy, Cambacérès, Fesch, Caselli. Les archevêques, les évêques et le clergé de Paris occupaient le chœur des deux côtés; les officiers impériaux de service auprès de Sa Sainteté

restèrent debout à la droite du trône pontifical. L'office des Tierces commença.

A dix heures, Leurs Majestés Impériales partirent du palais des Tuileries au bruit d'une salve d'artillerie. La marche du cortége était ouverte par quatre escadrons de carabiniers, quatre de cuirassiers et les escadrons des chasseurs de la garde, entremêlés de pelotons de mameluks. Le maréchal Murat commandait les troupes. Nous ne décrirons pas minutieusement ce cortége, dont les détails furent publiés par les journaux du temps. La voiture de l'empereur était tirée par huit chevaux blancs d'une race particulière au Hanovre. Les princes Joseph et Louis avaient pris place dans la voiture impériale. Toutes les autres voitures, au nombre de vingt-trois, étaient attelées de six chevaux. Les maréchaux-colonels de la garde, le maréchal commandant la gendarmerie, les aides de camp, étaient à cheval autour du carrosse de l'empereur, sur les strapontins duquel les pages étaient montés. Les grenadiers de la garde, entremêlés de pelotons de canonniers et suivis d'un escadron de la gendarmerie, fermaient la marche.

L'empereur et l'impératrice descendirent de voiture à l'archevêché. Le cardinal du Belloy les reçut au bas de l'escalier, et les conduisit dans les appartements qu'on leur avait préparés. Napoléon s'y revêtit du manteau impérial, et partit à pied pour

la cathédrale, en passant par une galerie décorée de tapisseries des Gobelins qui, traversant les cours de l'archevêché, en longeait l'église et aboutissait au grand portail. Le cortége marchait par groupes, avec une distance de six pas entre chaque groupe, et dans l'ordre suivant :

Les huissiers ;

Les hérauts d'armes ;

Les pages ;

Les aides des cérémonies ;

Les maîtres des cérémonies ;

M. de Ségur, grand maître des cérémonies ;

Le maréchal Serrurier, portant le coussin destiné à recevoir l'anneau de l'empereur ; — le gouverneur des pages ; — un colonel ;

Le maréchal Ney, portant la corbeille qui devait recevoir le manteau de l'impératrice ; — un colonel ; — un chambellan ;

Le maréchal Murat, portant sur un coussin la couronne de l'impératrice ; — le capitaine des chasses ; — un chambellan ;

L'Impératrice, avec le manteau impérial, mais sans anneau et sans couronne. Les princesses femmes de Joseph et de Louis, et les princesses Élisa, Pauline et Caroline, soutenaient le manteau de Joséphine. S'il faut en croire les mémoires du temps, on avait eu bien des résistances féminines à vaincre

pour arriver à la composition de ce groupe, qui était complété par le sénateur d'Harville et le général Nansouty, l'un premier écuyer, l'autre premier chambellan, et par les officiers des princesses;

Madame de la Rochefoucauld, dame d'honneur;

Madame de la Valette, dame d'atours;

Les dames du palais;

Le maréchal Kellermann, portant la couronne de Charlemagne; — un chambellan; — un aide de camp;

Lé maréchal Pérignon, portant le sceptre de Charlemagne; — un chambellan; — un aide de camp;

Le maréchal Lefèvre, portant l'épée de Charlemagne; — un aide de camp;

Le maréchal Bernadotte, portant le collier de l'empereur; — le premier préfet du palais; — le général Rapp, aide de camp;

Le colonel général de Beauharnais, portant l'anneau; — le trésorier général de la couronne; — le général Savary, aide de camp;

Le maréchal Berthier, portant le globe impérial; — deux aides de camp;

M. de Talleyrand, grand chambellan, portant la corbeille destinée à recevoir le manteau de l'empereur; — le général de Lauriston; — le premier chambellan.

L'Empereur, la couronne sur la tête et portant dans ses mains le sceptre et la main de justice; les

princes Joseph et Louis, l'archichancelier Cambacérès et l'architrésorier Lebrun soutenaient le manteau;

Le grand écuyer, les deux colonels-généraux de la garde de service, le grand maréchal du palais, tous les quatre de front, et derrière eux les maréchaux Davoust et Mortier, colonels-généraux de la garde;

Les ministres;

Les maréchaux d'empire, non employés à porter les honneurs;

Les grands officiers militaires;

Le vice-amiral Bruix.

A l'arrivée de Leurs Majestés au portail, une nouvelle salve se fit entendre. Le cardinal Cambacérès présenta l'eau bénite à l'impératrice, le cardinal-archevêque de Paris à l'empereur. Les cardinaux, après avoir complimenté Leurs Majestés, les conduisirent *chacune* processionnellement, sous un dais porté par des chanoines, jusqu'à la place qu'elles devaient occuper dans le chœur.

La musique impériale et celle de la garde exécutaient une grande marche triomphale.

Au moment où l'empereur entrait dans le chœur, le pape descendit de son trône, alla à l'autel, et commença le chant du *Veni Creator*.

L'empereur et l'impératrice, après avoir fait leur prière sur leur prie-Dieu, se levèrent, et les grands

officiers et les dames aidèrent Leurs Majestés à ôter, Joséphine son manteau, Napoléon la couronne, le manteau, le collier et l'anneau : il avait déjà remis la main de justice à l'archichancelier, et le sceptre à l'architrésorier. Ces *honneurs* furent déposés sur l'autel, ainsi que le globe impérial. Les grands dignitaires portant les insignes de Charlemagne sont constamment restés détenteurs de ces insignes au bas du sanctuaire pendant toute la durée de la cérémonie.

Le chant du *Veni Creator* et de son oraison terminés, le pape a demandé en latin à l'empereur (1) : « Notre cher fils en Jésus-Christ, professez-vous et « promettez-vous, devant Dieu et ses anges, de faire « observer la loi, la justice et la paix, tant envers « l'Église de Dieu qu'envers le peuple de vos sujets, autant que vous le pourrez, avec l'aide de « la grâce de Dieu et l'assistance de vos fidèles conseillers ; et de veiller à ce que les pontifes et l'É- « glise jouissent des traitements, du respect et des « honneurs qui leur sont dus, suivant les prescrip- « tions des canons ? »

L'empereur, en touchant des deux mains le livre des saints Évangiles, a répondu en latin : « *Profi-* « *teor*, Je le professe. »

Après le serment de l'empereur, serment tout à

(1) Notre traduction s'écarte un peu de la traduction donnée dans le livre du *Sacre*.

fait dissemblable des divers serments impériaux dont on a pu lire les formules dans ce volume, le pape récita (1) une oraison indiquée par le rituel. Puis, le clergé s'étant mis à genoux, on commença la récitation des litanies. Au verset *Ut hunc famulum tuum Napoleonem,* Sa Sainteté se leva, se tourna vers Leurs Majestés, et répéta trois fois ce verset à haute voix. L'empereur et l'impératrice l'ont écouté à genoux et en s'inclinant. Les litanies devaient être suivies de la cérémonie des onctions.

L'empereur a reçu les onctions sur la tête et dans la paume des mains, les empereurs d'Occident les recevaient sur le front, la poitrine et le haut de l'épaule. Le pape étendait l'huile sainte en forme de croix, et récitait l'oraison voulue, que répétaient les évêques.

Les mêmes onctions furent faites à l'impératrice, mais avec une oraison différente. Cette circonstance du sacre a été reproduite par les crayons d'Isabey et Fontaine.

Puis la messe pontificale a été commencée, et on l'a continuée sans interruption jusqu'à l'*Alleluia* du graduel exclusivement. La musique de cette messe, composée par Paësiello, était exécutée par environ cinq cents choristes. Avant l'*Alleluia*, le pape a béni les insignes. Leurs Majestés, entourées des cardinaux, des hauts dignitaires et des dames qui les

(1) Voir l'Appendice.

avaient assistées pendant la cérémonie des onctions, sont alors revenues s'agenouiller au pied de l'autel.

La tradition des *insignes* fut faite par le pape à l'empereur dans l'ordre suivant : l'anneau ; l'épée, que Napoléon mit dans le fourreau ; — les empereurs allemands la brandissaient d'abord au-dessus de leur tête, et en tournaient la pointe vers les quatre régions de la sphère céleste ; le manteau, qui fut attaché par le grand chambellan et le grand écuyer ; le globe, que l'empereur a transmis à l'instant au grand officier chargé de le recevoir ; la main de justice ; le sceptre.

L'empereur, portant dans ses mains ces deux derniers ornements, fit une prière. Pendant le temps de cette prière, la tradition des ornements de l'impératrice avait lieu. Ils consistaient en l'anneau et le manteau. Durant cette double cérémonie, la chapelle chantait le motet *Accingere gladio tuo super femur tuum*, et le pape prononçait l'oraison analogue à chaque ornement qu'il présentait.

« Ensuite, l'empereur a remis la main de justice « à l'archichancelier, et le sceptre à l'architrésorier, « *est monté à l'autel, a pris la couronne et l'a pla-* « *cée sur sa tête ; il a pris dans ses mains celle de* « *l'impératrice, est revenu se mettre auprès d'elle,* « *et l'a couronnée* (1) ; l'impératrice a reçu la cou- « ronne à genoux. »

(1) Texte du livre : *le Sacre de S. M.*, etc.

Cette imposition personnelle de la couronne différencie le couronnement de Napoléon de tous les couronnements précédents, et établit, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans les premières pages de ce livre, toute la distance morale qui sépare le sacre de Notre-Dame des sacres qui s'accomplirent dans la basilique du Vatican.

Les nouveaux couronnés, étant relevés, s'avancèrent vers le grand trône placé dans la nef majeure. Ils en montèrent les vingt-quatre gradins, et s'y assirent, l'empereur sur le trône, l'impératrice à sa droite, sur un fauteuil moins élevé d'un degré. Les princes impériaux, les grands dignitaires, se placèrent en derrière et sur les côtés. Les pages se groupèrent sur les marches.

Alors le pape, précédé des maîtres des cérémonies du clergé, entouré des cardinaux, des prélats et des princes de sa suite, a marché aussi vers le grand trône, y est monté et a adressé « *à Leurs Majestés assises* » les paroles de l'intronisation. Après ces paroles, Sa Sainteté a baisé l'empereur sur la joue, et se tournant vers les assistants, a dit à haute voix : *Vivat imperator in æternum!* Les assistants ont crié : *Vivent l'empereur et l'impératrice!* La musique impériale a exécuté un chant de triomphe.

Le pape, redescendu au sanctuaire, se replaça sur son trône et entonna le *Te Deum;* puis il

continua la messe. Après l'Évangile, le livre des Évangiles fut porté à Leurs Majestés, qui le baisèrent. Le moment de l'*Offertoire* avait été désigné pour la présentation des offrandes. Elles furent présentées par des femmes, usage inconnu en Italie, et qui probablement n'avait pas été accepté par les prélats romains sans quelques difficultés.

Madame d'Arberg, conduite par le général Savary, devait présenter un cierge où étaient incrustées treize pièces d'or;

Madame Ney, conduite par le colonel Lebrun, un autre cierge avec le même nombre de pièces d'or,

Madame de Luçay, conduite par le général Lemarois, le pain d'argent;

Madame Duchâtel, conduite par le général Caffarelli, le pain d'or;

Madame de Rémusat, conduite par le général Rapp, le vase.

L'impératrice et l'empereur suivirent les personnes portant les offrandes, et allèrent s'agenouiller au bas de l'autel. Là, Leurs Majestés, la couronne sur la tête, ont pris les offrandes et les ont présentées à Sa Sainteté, puis elles ont regagné le grand trône. Le pape a continué la messe.

Au moment du *lever-Dieu,* l'empereur et l'impératrice ôtèrent leurs couronnes, et se mirent à genoux. Le baiser de paix leur fut porté, au moment voulu, *cum instrumento pacis.*

La messe finie, le pape se retira dans une sacristie, afin d'y déposer les ornements pontificaux. Pendant ce temps, le grand aumônier a apporté de nouveau à l'empereur le livre des Évangiles. Le grand électeur a présenté MM. François de Neufchâteau, président du sénat; Defermon, le plus ancien des présidents du conseil d'État; Fontanes, président du corps législatif, et Fabre de l'Aude, président du tribunat, qui, après avoir mis sous les yeux de Sa Majesté la formule du serment constitutionnel, se sont rangés à la gauche du trône.

L'empereur assis, la couronne sur la tête, et la main levée sur l'Évangile, a dit : « Je jure de maintenir le territoire de la République; de respecter « et faire respecter les lois du concordat et la liberté « des cultes; de respecter et de faire respecter l'égalité des droits, la liberté civile et politique, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux; de « ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe, « qu'en vertu de la loi; de maintenir l'institution de « la Légion d'honneur; de gouverner dans la seule « vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du « peuple français. » Ce serment prononcé, le chef des hérauts d'armes dit d'une voix forte et élevée : *Le très-glorieux et très-auguste empereur* NAPOLÉON, *empereur des Français, est couronné et intronisé. Vive l'empereur!* Les cris prolongés de *Vive l'empereur! vive l'impératrice!* accueillirent cette pro-

clamation, et une décharge d'artillerie annonça la fin de la cérémonie.

« Telle fut, dirons-nous avec M. Thiers, cette auguste cérémonie, par laquelle se consommait le retour de la France aux principes monarchiques. Ce n'était pas un des moindres triomphes de notre révolution, que de voir ce soldat sorti de son propre sein, sacré par le pape, qui avait quitté tout exprès la capitale du monde chrétien. C'est à ce titre surtout que de pareilles pompes sont dignes d'attirer l'attention de l'histoire... Il y avait quinze ans que la révolution avait commencé. Monarchie pendant trois ans, république pendant douze, elle devenait maintenant monarchie militaire, fondée toutefois sur l'égalité civile, sur le concours de la nation à la loi, et sur la libre admission de tous les citoyens à ces grandeurs sociales rétablies. Ainsi avait marché pendant quinze ans la société française, successivement défaite et refaite, avec la promptitude ordinaire aux passions populaires. »

APPENDICE.

APPENDICE.

Nous croyons devoir compléter notre ouvrage, en donnant le texte des diverses prières liturgiques dont on se servit dans le couronnement de Napoléon Ier, et qui, sauf les légères différences indiquées dans le récit de ce sacre, furent celles employées par l'Église, au moins depuis Othon Ier.

1° ORAISON APRÈS LA PROFESSION DE FOI.

Omnipotens sempiterne Deus, creator omnium, imperator angelorum, rex regum, et Dominus dominantium, qui Abraham, fidelem servum tuum, de hostibus triumphare fecisti, Moysi et Josue populo tuo prælatis multiplicem victoriam tribuisti, humilemque David puerum tuum imperii fastigio sublimasti, et Salomonem sapientiæ pacisque ineffabili munere ditasti; respice, quæsumus, Domine, ad preces humilitatis nostræ et su-

Dieu tout-puissant et éternel, créateur de toutes choses, empereur des anges, roi des rois, Seigneur des seigneurs, qui avez fait triompher de ses ennemis Abraham, votre fidèle serviteur, qui avez fait remporter un grand nombre de victoires à Moïse et à Josué, chefs de votre peuple, qui avez tiré David de l'obscurité pour l'élever sur le trône, qui avez enrichi Salomon de l'ineffable don de la sagesse, et qui l'avez fait régner en paix; écou-

per hunc famulum tuum N... quem supplici devotione in imperatorem consecraturi sumus, ac consortem ejus benedictionum † (1) tuarum dona multiplica, eosque dexteræ tuæ potentia semper et ubique circumda; quatenus prædicti Abraham fidelitate firmati, Moysis mansuetudine freti, Josue fortitudine muniti, David humilitate exaltati, Salomonis sapientia decorati, tibi in omnibus complaceant, et per tramitem justitiæ inoffenso gressu semper incedant; tuæ quoque protectionis galea muniti, et scuto insuperabili jugiter protecti, armisque cœlestibus circumdati, optabilis de hostibus sanctæ crucis Christi victoriæ triumphum feliciter capiant, terroremque suæ potentiæ illi inferant, et pacem tibi militantibus lætanter reportent. Per Christum Dominum nostrum, qui virtute sanctæ crucis Tartara destruxit, regnoque diaboli superato, ad cœlos victor, ascendit, in quo potestas omnis, regnique consistit victoria,

tez nos très-humbles prières, et répandez vos bénédictions les plus abondantes sur votre serviteur N..., que nous allons consacrer empereur (et sur son épouse); environnez-les de votre force et de votre puissance dans toutes les occasions, afin que, doués de la fidélité d'Abraham, de la douceur de Moïse, de la force de Josué, de l'humilité de David et de la sagesse de Salomon, ils vous plaisent en toutes choses et marchent d'un pas ferme et sûr dans le sentier de la justice; faites, ô mon Dieu, que, protégés par votre toute-puissance, et munis de ces armes divines, auxquelles rien ne résiste, ils triomphent heureusement et selon nos désirs de tous les ennemis de la sainte croix du Christ, qu'ils leur impriment une terreur salutaire, et procurent à vos fidèles une paix solide et durable. Par J. C. N. S., qui, par la vertu de la croix, a vaincu les puissances de l'enfer, a triomphé de l'esprit des ténèbres, et est monté glorieusement au ciel, et à

(1) Ce signe indique que le consécrateur fait en ce moment un signe de croix avec la main sur le consacré.

qui est gloria humilium, et vita salusque populorum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

qui appartiennent par excellence le pouvoir, le règne, la victoire, qui est la gloire des humbles, la vie et le salut des peuples, en qui Dieu vit et règne avec vous et avez l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

2° APRÈS LE CHANT DES LITANIES ET LA RÉCITATION DES VERSETS.

1re *Oraison.*

Prætende, quæsumus, Domine, famulo tuo N... (et consorti ejus), dexteram cœlestis auxilii, ut te toto corde perquirant, et quæ digne postulant, consequi mereantur. Per Christum Dominum, etc. Amen.

Accordez, nous vous en prions, Seigneur, le secours de votre grâce céleste à votre serviteur N... (et à son épouse), afin qu'ils vous cherchent de tout leur cœur, et qu'ils méritent d'obtenir ce qu'ils vous demandent humblement. Par J. C. N. S., etc. Amen.

2e *Oraison.*

Actiones nostras, quæsumus, Domine, aspirando præveni, et adjuvando prosequere, ut cuncta nostra oratio et operatio a te semper incipiat et per te semper finiatur. Per Dominum no-

Nous vous supplions, Seigneur, de prévenir nos actions par votre esprit, et de les diriger par une aspiration particulière de votre grâce, afin que toutes nos prières et toutes nos œuvres sortent

strum Jesum Christum, etc. Amen.

de vous comme de leur principe, et se rapportent à vous comme à leur fin. Par N. S. J. C., etc. Amen.

3° PENDANT LES ONCTIONS.

(Ces deux Oraisons étaient récitées, en même temps, et par le Pape et par tous les évêques présents, la mitre sur la tête.)

1re *Oraison.*

Deus Dei Filius, Jesus Christus Dominus noster, qui a Patre oleo exultationis unctus est præ participibus tuis, ipse per præsentem sanctæ unctionis infusionem, Spiritus Paracleti super caput tuum bene ✝ dictionem infundat, eamque usque ad interiora cordis tui penetrare faciat, quatenus hoc visibili et tractabili oleo, dona invisibilia percipere, et temporali imperio justis moderationibus peracto, æternaliter cum eo regnare merearis, qui solus sine peccato, Rex regum, vivit et gloriatur cum Deo Patre in unitate, etc. Amen.

Que N. S. J. C., Fils de Dieu, qui a été sacré par son Père d'une huile de joie et de triomphe, d'une manière plus excellente que tous ceux qui participent à sa gloire, répande sur votre tête, par l'effusion de cette huile sainte, la bénédiction de l'Esprit consolateur; afin que, par ce don visible et sensible, vous méritiez d'avoir part aux biens invisibles, et qu'après avoir gouverné avec une juste modération un empire temporel, vous mériticz de régner avec celui qui, seul, sans péché et roi des rois, vit et est glorifié avec Dieu le Père dans l'unité de l'Esprit-Saint, pendant les siècles des siècles. Amen.

2e Oraison.

Omnipotens sempiterne Deus, qui Hazaël super Syriam, et Jehu super Israel per Eliam, David quoque et Saulem per Samuelem prophetam in reges inungi fecisti, tribue, quæsumus, manibus nostris, opem tuæ benedictionis, et huic famulo tuo N..., quem hodie, licet indigni, in imperatorem sacra unctione delinimus, dignam delibutionis hujus efficaciam et virtutem concede. Constitue, Domine, principatum super humerum ejus, ut sit fortis, justus, fidelis, providus, et indefessus imperii hujus et populi tui gubernator, infidelium expugnator, justitiæ cultor, meritorum et demeritorum remunerator, Ecclesiæ tuæ sanctæ et fidei christianæ defensor ad decus et laudem tui nominis gloriosi. Per Dominum Nostrum, etc. Amen.

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi Hazaël pour gouverner la Syrie, et Jéhu roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés par votre prophète Élie; qui avez également répandu l'onction sainte des rois sur la tête de Saül et de David par le ministère de Samuel, répandez par nos mains les trésors de vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur N..., que, malgré notre indignité, nous consacrons empereur. Seigneur, donnez-lui le pouvoir, afin qu'il gouverne cet empire et ce peuple, qui est vôtre, avec un esprit de force, de justice, de fidélité, de prévoyance et de persévérance; qu'il soit la terreur des infidèles, le distributeur de la justice; qu'il rémunère les bons, qu'il châtie les méchants, qu'il soit le défenseur de l'Église et de la foi chrétienne pour l'honneur et la gloire de votre nom. Par N. S. J. C., etc. Amen.

3e *Oraison.*

(Particulière à l'Impératrice.)

Deus, Pater æternæ gloriæ, sit tibi adjutor; et omnipotens bene✝dicat tibi: preces tuas exaudiat; vitam tuam longitudine dierum adimpleat, benedictionem tuam jugiter confirmet, et cum omni populo in æternum conservet; inimicos tuos confusione induat, et super te Christi sanctificatio atque hujus olei infusio floreat, ut qui tibi in terris tribuit benedictionem ✝, ipse in cœlis conferat meritum angelorum, ut bene✝dicat te et custodiat in vitam æternam Jesus Christus Dominus noster, qui vivit, etc. Amen.

Que Dieu le Père, auteur et source de toute gloire, soit votre soutien; que le Tout-Puissant vous bénisse; qu'il exauce vos prières; qu'il prolonge le nombre de vos jours; qu'il répande sur vous les trésors de sa grâce, et qu'il vous conserve à ce peuple; qu'il couvre de confusion vos ennemis; qu'avec cette huile sainte répandue sur votre front, la grâce sanctifiante de J. C. pénètre votre cœur, afin que celui qui vous fait régner sur la terre vous couronne un jour dans le ciel avec les anges. Donc qu'il vous bénisse et vous ménage la vie éternelle, J. C. N. S., qui vit et règne, Dieu, dans les siècles des siècles. Amen.

4° BÉNÉDICTION DES INSIGNES.

1. *Bénédiction de l'épée.*

Exaudi, quæsumus, Domine, preces nostras, et hunc gladium quo famulus tuus N... se accingi desiderat, Majestatis suæ dextera bene-

Exaucez nos prières, Seigneur, et daignez bénir de votre main cette épée dont votre serviteur N... veut être ceint, afin qu'elle puisse lui

dicere † dignare, quatenus defensio atque protectio possit esse ecclesiarum, viduarum, orphanorum, omniumque Deo servientium, contra sævitiam infidelium; aliisque insidiantibus sit pavor, terror et formido. Per Dominum, etc. Amen.

servir à défendre et à protéger les églises, les veuves, les orphelins, et tous vos serviteurs, contre la cruauté des infidèles; que cette épée inspire, à quiconque oserait lui tendre des piéges, la crainte et la terreur. Par N. S. J. C., etc. Amen.

2. *Bénédiction des manteaux.*

Omnipotens Deus, qui pallio Eliæ Jordanis aquas divisisti, quique, per idem, Eliseo servo tuo duplicem spiritum infudisti, exaudi, quæsumus preces nostras, et hæc vestimenta bene † dictionis tuæ rore perfunde, ut qui ea in signum potestatis induerint, virtutis tuæ sentiant effectum, diu vivant, prospere procedant, pacifice regnent in terris, ac tecum in cœlis sanctorum gloria vestiti gestiant. Per Dominum, etc. Amen.

Dieu tout-puissant, qui, par la vertu attachée par vous au manteau d'Élie, avez séparé les eaux du Jourdain, et qui, par cette même vertu, avez communiqué à votre serviteur Élisée le double esprit dont Élie était doué, daignez exaucer nos prières, et répandre l'abondance de vos bénédictions sur ces vêtements, afin que ceux qui les porteront, en signe de la puissance dont ils sont revêtus, ressentent les effets de votre force, jouissent d'une longue vie, marchent dans la voie de la prospérité, règnent en paix sur la terre et méritent d'être un jour, dans le ciel, revêtus de la gloire et de la splendeur qui environnent les saints. Amen.

3. *Bénédiction des anneaux.*

Deus totius creaturæ principium et finis, creator et conservator generis humani, dator gratiæ spiritualis, largitor æternæ salutis, emitte bene✝dictionem tuam super hos annulos, ipsosque sanctificare digneris : ut qui per eos famulis tuis honoris insignia concedis, virtutum prœmia largiaris, quo discretionis habitam semper retineant, et veræ fidei fulgore præfulgeant, sanctæ quoque Trinitatis armati munimine, inexpugnabili virtute acies diaboli constanter evincant, et ipsis ad veram salutem mentis et corporis proficiant. Per Christum, etc.

O Dieu, principe et fin de toutes les créatures, créateur et conservateur du genre humain, qui accordez la grâce divine et le salut éternel, répandez votre bénédiction sur ces anneaux, et daignez les sanctifier; afin qu'étant pour vos serviteurs le signe représentatif des honneurs dont ils jouissent, ils le soient aussi de leurs vertus; qu'ils conservent toujours l'esprit de discernement, qu'ils brillent de l'éclat que donne la vraie foi; qu'armés du bouclier de la puissance divine et devenus invincibles par lui, ils triomphent de tous les efforts de l'esprit des ténèbres, et jouissent ici-bas de tous les biens spirituels et temporels. Par J. C. N. S. Amen.

4. *Bénédiction des couronnes.*

Omnipotens sempiterne Deus, qui terrenos reges et imperatores ad exemplum Davidis dilecti tui, Salomonis et Joæ, diadematibus insigniri voluisti, ut dum regnant in terris, gemmarum fulgore

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez voulu qu'à l'exemple de David, votre bien-aimé, de Salomon et de Joas, le front des rois et des empereurs fût ceint du diadème, afin que, par l'éclat des

et ornamentorum splendore vivam tuæ majestatis exhibeant imaginem, effunde, quæsumus, super coronas istas benedictionem † tuam, ut qui eas gestaverint, virtutum nitore fulgeant, regique sæculorum immortali, qui se spinis coronari passus est, humilitate, misericordia et mansuetudine configurati per bonorum operum fructus immarcessibilem gloriæ coronam percipere mereantur. Per Dominum, etc. Amen.

pierreries et la splendeur de leurs ornements, ils fussent aux yeux du peuple, pendant qu'ils règnent sur la terre, la vive et frappante image de la majesté qui vous environne, répandez, nous vous en conjurons, votre bénédiction sur ces couronnes, afin que ceux qui les porteront sur la terre brillent de l'éclat de toutes les vertus, et qu'en marchant, par leur humilité, leur clémence et leur esprit de douceur, sur les traces du roi immortel des siècles, qui a souffert qu'on le couronnât d'épines, ils méritent de recevoir dans le ciel cette couronne de gloire que la révolution des siècles ne détruira jamais. Par J. C. N.S. Amen.

5. *Bénédiction du globe.*

Omnipotens et misericors Deus, qui diversos rerum eventus ineffabili providentia disponis, orbique regendo potestatis tuæ ministros imperatores, reges et principes præficere dignatus es : benedic, quæsumus, globum hunc, et præsta; ut, sicuti famulo tuo N..., supremæ potestatis insigne futu-

Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui réglez les événements par votre ineffable Providence, et qui avez daigné établir, pour gouverner l'univers, des empereurs, des rois et des princes, dépositaires de votre puissance, daignez, nous vous en prions, répandre vos bénédictions sur ce *globe*, afin qu'il soit tout à

rum est, ita, et ipsi gratiarum tuarum fons et causa fiat, quibus potenter adjutus secundum propositum voluntatis tuæ inclytam hujus partem orbis, ipsius regimini a te commissam, sapienter et feliciter administrare valeat. Per Christum Dominum, etc. Amen.

la fois, pour votre serviteur N..., et le signe de la suprême puissance qui lui est confiée, et la source féconde des grâces qu'il attend de vous. Faites, ô mon Dieu, que, par le secours de cette même grâce, il gouverne selon votre volonté, et avec autant de bonheur que de sagesse, l'illustre portion de ce vaste univers que vous avez confiée à son administration. Par J. C. N. S. Amen.

5° TRADITION DES INSIGNES.

1. *Les anneaux.*

Accipe hos annulos signaculum fidei sanctæ, argumentum potentiæ, ac soliditatis imperii, per quos sciatis triumphali potentia hostes vincere, hæreses destruere, subditos coadunare, et catholicæ fidei perseverabiliter connecti.

Recevez ces anneaux, qui sont le signe de la foi, la marque de la puissance et de la charge impériale, afin que, par les bénédictions qui y sont attachées, vous triomphiez de vos ennemis, vous détruisiez les hérésies, vous mainteniez vos sujets dans l'union, et demeuriez avec persévérance attachés à la foi catholique.

2. *L'épée.*

Accipe gladium de altari sumptum, per nostras ma-

Recevez cette épée prise sur l'autel du Dieu vivant, et

nus, licet indignas, vice tamen, et auctoritate sanctorum apostolorum consecratas, tibi oblatum, nostræque bene ✝ dictionis officio, in defensionem sanctæ Dei Ecclesiæ divinitus ordinatum : et memor esto ejus de quo Psalmista prophetavit, dicens : *Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime;* ut in hoc per eumdem vim æquitatis exerceas, molem iniquitatis potenter destruas, et sanctam Dei Ecclesiam, ejusque fideles propugnas, ac protegas nec minus sub fide falsos, quam christiani nominis hostes dispergas; viduas et pupillos clementer adjuves ac defendas, desolata restaures, restaurata conserves, ulciscaris injusta, confirmes bene disposita; quatenus hæc agendo, virtutum triumpho gloriosus, justitiæque cultor egregius, cum mundi salvatore, sine fine regnare merearis, qui cum Deo, etc. Amen.

qui vous est présentée par nos mains, qui, quoique indignes, ont été néanmoins consacrées au nom de Dieu, et par l'autorité des saints apôtres; et souvenez-vous que cette épée, bénie par notre ministère, est destinée par Dieu à la défense de la sainte Église; rappelez-vous aussi de celui dont le Psalmiste a prophétisé en disant : *Il a serré son épée sur sa cuisse, l'homme très-fort;* afin que, par son secours, vous rendiez la justice avec équité, vous punissiez l'injustice avec sévérité, vous protégiez et défendiez l'Église de Dieu et ses fidèles, vous détruisiez également et l'infidélité qui se cache et celle qui se montre à découvert en haine du nom chrétien; que vous protégiez avec bonté les veuves et les orphelins; que vous répariez les désordres et conserviez ce qui est sagement établi; que vous tiriez vengeance du crime, et affermissiez ce qui est dans l'ordre; et qu'ainsi couvert de gloire, par la pratique de toutes les vertus, et, faisant asseoir la justice à côté de vous sur le trône, vous méritiez un

jour de régner dans le ciel avec le Sauveur du monde, qui vit et règne éternellement avec Dieu le Père, etc. Amen.

Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime, et attende quod sancti non in gladio, sed per fidem vicerunt regna.

Homme fort, serrez votre épée sur votre cuisse, et souvenez-vous que les saints ont conquis le royaume du ciel, non par le glaive, mais par la foi.

3. *Les manteaux.*

Induat vos Dominus fortitudine sua, ut dum vestimenti hujus splendore fulgetis exterius, virtutum meritis splendeatis interius illius oculis, quem nec præterita fugiunt, nec futura latent, per quem reges regnant, et legum conditores justa decernunt. In nomine Patris †, et Filii †, et Spiritus Sancti †. Amen.

Que le Seigneur vous enveloppe de sa force, afin que, pendant que vous brillerez extérieurement par l'éclat de ce vêtement, vos mérites et vos vertus vous donnent intérieurement un éclat plus réel encore aux yeux de ce Dieu immortel, qui voit également et les choses passées et les événements futurs, et par qui les rois règnent et les législateurs promulguent des lois justes. Au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. Amen.

4. *Le globe.*

Accipe globum hunc, in signum potestatis a Creatore omnium tibi commissæ, et sto, in medio populi tui, Dei

Recevez ce globe, symbole de la puissance suprême qui vous est confiée par le Créateur de toutes choses, et soyez

minister in bonum, ut qui te præ cæteris extolli voluit in terris, virtutum tibi præmia conferat in cœlis.

au milieu de votre peuple le ministre de Dieu, pour opérer le bien, afin que celui qui a voulu vous élever en dignité sur la terre, accorde à vos vertus une récompense éternelle dans le ciel.

5. *La main de justice.*

Accipe virgam virtutis ac veritatis, qua intelligas te obnoxium mulcere pios, terrere reprobos, errantes viam docere, lapsis manum porrigere, disperdere superbos, et relevare humiles; aperiat tibi ostium Jesus Christus Dominus noster, qui de semetipso ait, *Ego sum ostium; per me si quis introierit, solvabitur;* qui est clavis David, et sceptrum domus Israel, qui aperit, et nemo claudit; claudit et nemo aperit; sitque tibi ductor, qui educit vinctum de domo carceris, sedentem in tenebris et umbra mortis; et in omnibus sequi merearis eum de quo David propheta cecinit: *Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi; virga directionis, virga regni tui;* et imitando ipsum, diligas justitiam, et odio habeas iniqui-

Recevez cette main de justice, qui est la verge de la vertu et de la vérité, afin qu'elle vous apprenne à user de douceur envers les gens de bien, à vous faire craindre des méchants, à remettre dans le droit chemin ceux qui s'égarent, à tendre la main à ceux qui sont tombés, à confondre les orgueilleux, à relever et à encourager les humbles; que J. C., Notre-Seigneur, vous ouvre la porte, lui qui a dit, en parlant de lui-même, *Je suis la porte; si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé.* Qu'il vous protége par son secours, lui qui est la clef de David, le sceptre de la maison d'Israël, qui ouvre et personne ne ferme; qui ferme et personne n'ouvre; qui tire de prison les captifs assis dans les ténèbres de la mort.

tatem, quia propterea unxit te Deus, Deus tuus, ad exemplum illius, quem ante sæcula unxerat Deo exultationis præ participibus suis, Jesum Christum, etc. Amen.

Puissiez-vous suivre en toutes choses celui dont le prophète David a parlé : *Votre trône, Seigneur, est un trône éternel, et le sceptre de votre empire est un sceptre de droiture et d'équité*. Puissiez-vous, en l'imitant, aimer la justice et détester l'iniquité; car c'est pour une telle fin que Dieu vous a consacré *empereur*, à l'exemple de celui qu'il avait oint d'huile de joie et de sanctification, avant tous les siècles, d'une manière plus excellente que tous ceux qui participent à sa gloire, savoir J. C. N. S., etc. Amen.

6. *Le sceptre.*

Accipe sceptrum potestatis imperialis insigne, virgam scilicet imperii rectam, virgam virtutis, qua te ipsum bene regas, sanctam Ecclesiam, populumque christianum tibi a Deo commissum, regie virtute ab improbis defendas, pravos corrigas, rectos pacifices, et ut rectam viam tenere possint, tuo juvamine dirigas; quatenus de temporali imperio, ad æternum regnum pervenias, ipso adju-

Recevez ce sceptre, qui est la marque de la puissance impériale, appelé sceptre de droiture et règle de vertu, pour vous bien conduire, et vous-même, et la sainte Église, et le peuple chrétien que Dieu vous commet; pour le défendre des méchants, pour corriger les pervers, pour pacifier les bons et les aider à marcher dans les sentiers de la justice, afin que, par le secours de celui dont

vante cujus regnum et imperium sine fine permanet in sæcula sæculorum. Amen.

le règne et la gloire s'étendent dans tous les siècles, vous passiez d'un empire temporel à un royaume éternel. Amen.

7. *La couronne.*

Coronet vos Deus corona gloriæ, atque justitiæ, honore et opere fortitudinis, ut per officium nostræ bene✝dictionis, cum fide recta, et multiplici bonorum fructu, ad coronam perveniatis regni perpetui, ipso largiente cujus regnum et imperium permanet in sæcula sæculorum. Amen.

Que Dieu ceigne votre front de la couronne de gloire et de justice, afin qu'il vous arme de force et de courage, afin que, bénis du ciel par nos mains, pleins de foi et de bonnes œuvres, vous arriviez à la couronne du règne éternel, par la grâce de celui dont le règne et l'empire s'étendent dans tous les siècles des siècles. Amen.

6° ORAISON DITE DE L'INTRONISATION.

In hoc imperii solio confirmet vos Deus, et in regno æterno secum regnare faciat Jesus Christus Dominus noster, Rex regum, et Dominus dominantium, qui, cum Deo Patre et Spiritu Sancto, vivit et regnat per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Que Dieu vous affermisse sur ce trône, et que J. C. N. S. vous fasse régner avec lui dans son royaume éternel, lui qui est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Amen.

APRÈS LE TE DEUM.

1re *Oraison.*

Deus, qui victrices Moysis manus in oratione fermasti, qui, quamvis ætate languesceret, infatigabili sanctitate propugnat; ut, dum Amalec iniquus vincitur, dum profanus nationum populus subjugatur, exterminatis alienigenis, hæreditati tuæ possessio copiosa serviret, opus manuum tuarum pia nostræ orationis exauditione confirma. Habemus et nos apud te, sancte Pater, Dominum salvatorem, qui pro nobis manus suas extendit in cruce, per quem etiam precamur, altissime, ut tua potentia suffragante universorum hostium frangatur impietas. Per D. N. J. C. Amen.

O Dieu, qui avez affermi les mains victorieuses de Moïse dans la prière; lui qui, quoique avancé en âge, n'en était pas moins infatigable dans le combat, afin qu'après avoir vaincu l'injuste Amalec, après avoir subjugué des nations idolâtres, exterminé les ennemis étrangers, il rendît votre peuple possesseur d'une vaste étendue de pays; exaucez nos prières, et affermissez l'ouvrage de vos mains. Père saint, nous avons pour intercesseur auprès de vous J. C. notre Sauveur, qui a étendu pour nous ses mains sur la croix. Grand Dieu, c'est par lui que nous vous supplions de briser et d'anéantir l'impiété de tous nos ennemis : faites que votre peuple, libre de toute crainte, apprenne à ne craindre que vous seul; par N. S. J. C. Amen.

2e *Oraison.*

Deus, inenarrabilis auctor mundi, conditor generis humani, confirmator imperii,

O Dieu, qui êtes l'auteur ineffable du monde, le créateur du genre humain, qui

qui ex utero fidelis amici tui patriarchæ nostri Abrahæ prælegisti regem sæculis profuturum, tu præsentem insignem Imperatorem (cum consorte sua), et exercitum per intercessionem beatæ Mariæ semper virginis et omnium sanctorum, uberi benedictione † locupleta; et in solium Imperii firma stabilitate connecte, visita eos, sicut visitasti Moysen in rubo, Josue in prælio, Gedeonem in agro, Samuelem in Templo, et illa eos siderea benedictione † ac sapientiæ tuæ rore profunde, quam beatus David in psalterio et Salomon filius ejus, te remunerante, percepit de cœlo. Sis eis contra acies inimicorum lorica, in adversis galea, in prosperis fascia, in protectione clypeus sempiternus, et præsta ut gentes illis teneant fidem, proceres eorum habeant pacem, diligant charitatem, abstineant se a cupiditate, loquantur justitiam, et ita populus iste sub eorum imperio pullulet, coalitus benedictione † æternitatis, et semper tripudiantes maneant in pace ac victores. Quod ipse

gouvernez les empires, et qui en êtes le soutien, qui avez choisi dans la race d'Abraham, notre patriarche, votre fidèle ami, le roi qui devait faire le bonheur des siècles à venir, comblez de vos bénédictions, par l'intercession de la bienheureuse Marie, toujours vierge, et de tous les saints, cet illustre Empereur ici présent (son auguste épouse) et son armée; daignez les affermir sur le trône; faites-leur ressentir votre présence, comme vous l'avez fait ressentir à Moïse dans le buisson ardent; à Josué, dans le combat; à Gédéon, au milieu d'un champ; à Samuël, dans le Temple. Répandez du ciel sur eux la rosée de votre bénédiction, qui donne la sagesse; cette bénédiction que le saint roi David reçut du ciel, lorsqu'il composait ses Psaumes, et qui fut abondamment communiquée à son fils Salomon. Soyez leur cuirasse contre les armées de leurs ennemis, leur casque dans l'adversité, leur diadème dans la prospérité, et à jamais leur bouclier impénétrable dans l'assistance qu'ils

præstare dignetur, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus sancti, Deus est. Amen.

attendent de vous; faites que leurs sujets leur gardent la fidélité, que les grands vivent dans la paix et l'union, qu'ils aiment la charité, qu'ils s'abstiennent de la cupidité, que la justice découle de leurs lèvres, qu'ils gardent la vérité; que ce peuple, comblé de vos bénédictions, s'accroisse de plus en plus, et que, supérieur à ses ennemis, il goûte avec joie les douceurs de la paix. Puisse celui qui règne avec vous dans les siècles des siècles leur accorder cette grâce. Amen.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Questions préliminaires	v
I. — But politique des couronnements impériaux	1
II. — Charlemagne. — Léon III. — 779	9
III. — Louis le Pieux. — Étienne IV. — 816	23
IV. — Lothaire Ier. — Pascal Ier. — 843	30
V. — Louis II. — Léon IV. — 850	35
VI. — Charles le Chauve. — Jean VIII. — 875	37
VII. — Charles le Gros. — Jean VIII. — 880	43
VIII. — Guido. — Étienne V. — 891	49
IX. — Arnolphe. — Formose. — 895	52
X. — Louis de Provence. — Benoît IV. — 901	58
XI. — Bérenger. — Jean X. — 916	61
XII. — Othon Ier. — Jean XII. — 962	66
XIII. — Othon II. — Jean XIII. — 967	78
XIV. — Othon III. — Grégoire V. — 996	80
XV. — Henri II. — Benoît VIII. — 1014	84
XVI. — Conrad le Salique. — Jean XIX. — 1027	89
XVII. — Henri le Noir. — Clément II. — 1046	95
XVIII. — Henri V. — Pascal II. — 1111	101
XIX. — Lothaire II. — Innocent II. — 1133	114
XX. — Frédéric Ier. — Adrien IV. — 1155	122
XXI. — Henri VI. — Célestin III. — 1191	132
XXII. — Othon IV. — Innocent III. — 1209	137
XXIII. — Frédéric II. — Honorius III. — 1220	144
XXIV. — Henri VII. — Clément V. — 1312	150
XXV. — Pseudo-couronnement de Louis de Bavière. — 1313	159
XXVI. — Charles IV. — Innocent VI. — 1355	155
XXVII. — Sigismond. — Eugène IV. — 1433	171
XXVIII. — Frédéric III. — Nicolas V. — 1452	179
XXIX. — Charles-Quint. — Clément VII. — 1530	193

Pages.
XXX. — Empereurs et Papes. — 800-1530 224
XXXI. — Justin l'Ancien. — Jean Ier. — 525 228
XXXII. — Pierre de Courtenay. — Honorius III. — 1217 238
XXXIII. — Napoléon Ier. — Pie VII. — 1804 241
Appendice 287

FIN DE LA TABLE.



